

MÉMOIRES

DE

MME DE MOTTEVILLE.



DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ.

MÉMOIRES

DE

Mme DE MOTTEVILLE,

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

D'ANNE D'AUTRICHE.

NOUVELLE ÉDITION.



TOME PREMIER.

PARIS,

COLNET, LIBR., QUAI MALAQUAIS, N° 9;
PILLET AÎNÉ, RUE CHRISTINE, N° 5.

1822.

NOTICE

SUR

MME DE MOTTEVILLE.

MADAME de Motteville, dont le nom de fille étoit *Françoise Bertaut*, naquit en 1615 [1], de Pierre Bertaut, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Louise Bessin de Mathonville. Elle étoit nièce du poète Jean Bertaut, évêque de Seez, mort en

[1] L'auteur de l'article *Motteville*, dans la *Biographie universelle*, dit qu'il est plus probable que ce ne fut qu'en 1621. Ce biographe distingué fait aussi remarquer que cette dame signoit *Mauteville*, ainsi qu'il est prouvé par une lettre originale dont il est possesseur.

Richelieu, qui, depuis l'affaire de Chalais, s'étoit arrogé le droit de donner à la reine toutes les mortifications possibles, fit dire à mademoiselle Bertaut de se retirer. La reine ne put s'empêcher de témoigner du dépit de ce qu'on lui ôtoit jusqu'à un enfant.

Madame et mademoiselle Bertaut se retirèrent en Normandie pour y attendre la mort du cardinal. En 1639, mademoiselle Bertaut épousa M. Nicolas Langlois de Motteville, premier président en la chambre des comptes de Normandie, qui n'avoit point d'enfants et étoit fort riche. Il la laissa veuve en 1640.

Dans la première année de son mariage, madame de Motteville vint à Paris ; elle alla saluer la reine, qui lui

donna le brevet d'une de ses dames avec deux mille livres de pension. Enfin, le cardinal de Richelieu étant mort, elle vint s'établir à la cour avec sa sœur.

On verra dans ses Mémoires le rôle qu'elle y joua dans la place de dame de la reine, après la dame d'honneur et la dame d'atour. Elle avoit déterminé la reine d'Angleterre à fonder un couvent de la Visitation à Chaillot. Cette princesse avoit acheté pour cela, en 1651, une ancienne maison qu'avoit fait bâtir Catherine de Médicis, et que le maréchal de Bassompierre avoit fait embellir.

Les religieuses se crurent si fort obligées, qu'elles donnèrent à madame de Motteville la qualité de bienfaitrice séculière, qu'elle n'accepta qu'en donnant une somme d'argent et une pen-

sion viagère qu'elle paya jusqu'à sa mort.

Après celle de la reine mère, elle s'y retiroit de temps en temps pour y méditer sur les vérités de la religion, et se familiariser avec les idées de la mort qu'elle redoutoit infiniment. Elle écrivit pour sa propre satisfaction différens traités sur ces objets, qui épuisèrent les forces de son esprit et de sa mémoire, et mourut à Paris le 29 décembre 1689, à soixante-quatorze ans.

PRÉFACE

DE

Mme DE MOTTEVILLE.

La grandeur des rois, qui les élève au dessus de leurs sujets, ne les expose pas seulement à leurs yeux, mais à leur censure. Il n'y a personne qui ne s'en prenne à eux du mauvais état de ses affaires particulières, et il y a peu de gens qui leur sachent gré de toutes les peines qu'ils se donnent pour le bien public. Au contraire, on ne leur pardonne pas les moindres fautes qu'ils commettent, quoiqu'elles soient toutes plus excusables que celles des autres hommes, par la difficulté qu'ils ont à



découvrir la vérité, que la plupart de ceux qui les approchent leur déguisent d'une telle manière, qu'ils ôtent à ceux qui la savent le temps et la hardiesse de la leur dire.

Je ne prétends pas que la reine Anne d'Autriche, dont je parle dans ces Mémoires, n'ait eu aucun défaut. Elle étoit née, comme nous, avec les foiblesses auxquelles la nature humaine est sujette. Non-seulement elle ne s'est pas crue parfaite, mais elle a passé à une autre extrémité, elle s'est trop défiée de son esprit et de sa raison..

Il sera difficile à ceux qui écriront l'histoire de notre temps, de ne pas louer le bon sens, et le grand courage qu'elle a fait paroître dans une longue régence, où elle a été réduite à soutenir une guerre étrangère et deux guerres civiles. Mais j'ai cru qu'il étoit néces-

saire de joindre aux grands événemens, que les historiens ne manqueront pas de faire passer à la postérité, le particulier de sa vie, dont ils ne sont peut-être pas si bien instruits que moi, qui l'ai étudiée avec beaucoup d'application, par le zèle et la tendresse que j'avois pour elle. Obligée de ne pas me contenter de ce qu'on met dans les gazettes, et hors d'état de lui témoigner autrement la reconnoissance que j'ai pour toutes ses bontés et de la payer (si cela se peut et se doit dire) de la familiarité dont elle a bien voulu m'honorer, j'ai mêlé dans son histoire quelques-unes de ses paroles, de ses pensées, de ses actions, qui méritent d'être sues de tout le monde, et qu'on ignoreroit, si je ne les avois écrites sur-le-champ. C'est par-là que je ferai voir la beauté de ses sentimens et la droiture de

ses intentions, bien mieux que dans un panégyrique.

Je me suis occupée d'ailleurs à dresser ces Mémoires, dans l'espérance qu'ils serviroient un jour à me rappeler mille particularités qui me feroient plaisir, et qui me donneroient, pour ainsi dire, une seconde vie. En effet, j'y ai remarqué, non-seulement ce qui s'est passé de plus considérable depuis mon retour auprès de la reine, mais aussi ce qui étoit arrivé durant mon exil, qui m'avoit éloignée de sa personne presque dès mon enfance. Lorsque je n'ai pu savoir les choses par moi-même, je les ai apprises des vieux seigneurs de la cour, et de la reine même, qui a eu la bonté de m'en instruire, de répondre à mes questions, et de me confier quelques-uns de ses secrets. Tout cela m'a servi à remplir les vides de mon ab-

sence. J'ai donné à cette occupation les heures que les dames ont accoutumé d'employer au jeu et aux promenades. Je ne sais si j'ai mieux fait que les autres ; mais il me semble qu'on ne sauroit plus mal employer son temps que de le passer à ne rien faire.

Je commence par un abrégé de la vie de cette grande reine depuis l'année 1615, qu'elle vint en France, jusqu'à la mort du feu roi, arrivée en 1643; abrégé où l'on peut voir les effets de sa beauté, les amusements de sa jeunesse et les persécutions qu'elle a souffertes pendant le ministère du cardinal de Richelieu. Et ce que j'en ai écrit, avec les heureux commencements de sa régence, jusqu'à la fin de l'année 1647, se trouve dans les Ier, IIe et IIIe vol. de ces Mémoires. Les IVe, Ve, VIe VIIe, VIIIe, IXe et Xe vol. contien-

nent les troubles des deux guerres civiles, leurs suites jusqu'en 1660, et le mariage du roi. Les XIe et XIIe, enfin, contiennent la mort du cardinal Mazarin, et les intrigues de la cour jusqu'à la maladie de la reine-mère et sa mort.

Séparée de la reine pour quelque temps, à l'occasion des voyages auxquels la seconde guerre civile l'exposa, je fus sur le point de renoncer à mon travail. Mais l'envie de savoir ce qui se passoit, et la résolution que cette princesse avoit formée de se retirer au Val-de-Grâce, après qu'elle auroit fait la paix générale, et donné à la France une reine digne du roi son fils, m'engagèrent à le continuer jusqu'au bout. La part que je pris à la joie qu'elle eut d'obtenir de Dieu ce qu'elle lui avoit demandé, me confirma dans le même dessein, et c'est ce qui a produit les

XIe et XIIe vol. Je n'ai pu m'empêcher de les grossir de tous les accidents de sa maladie, qui dura depuis le 10 avril 1663, jusqu'au 20 de janvier 1666. J'ose dire qu'au milieu de toutes les révolutions dont la France fut agitée, et de ses plus grands triomphes, cette princesse parut toujours la même : heureuse et malheureuse, respectée et méprisée, aimée et haïe, elle ne se démentit jamais. Quoique sensible à l'ingratitude et aux outrages de ses créatures, elle ne s'en servit que pour s'humilier, et pour mettre toute sa confiance en Dieu, qui sait tirer le bien du mal et la lumière des ténèbres.

MÉMOIRES

DE

MME DE MOTTEVILLE.

Le roi Louis XIII n'avoit que neuf ans huit jours, quand il vint à la couronne; mais le roi Henri lui avoit laissé un royaume si florissant et si paisible, de si bonnes troupes dans ses armées, de si habiles ministres dans ses conseils et de si grandes sommes de deniers dans ses coffres, que si la reine Marie de Médicis avoit voulu suivre l'ordre que ce grand prince avoit établi dans l'état, sa régence auroit été bien plus heureuse, et le reste de sa vie bien plus heureux. Mais ayant laissé prendre une trop grande autorité au marquis d'Ancre, qu'elle avoit fait maréchal de France, il la conseilla d'éloigner les an-

ciens serviteurs du feu roi, et particulièrement ces grands hommes qui avoient vieilli dans les premières charges, et ménagé les plus importantes négociations, pour en mettre d'autres à leurs places qui fussent tout-à-fait dépendants d'elle. Cela lui attira la haine de tous les princes du sang et des autres princes et grands seigneurs, qu'elle traitoit avec tant de hauteur, qu'ils se retirèrent de la cour; et les traités de Sainte-Menehould et de Loudun, que ce maréchal avoit faits, n'ayant point eu d'effet, le nombre des mécontents qui augmentoit tous les jours le fit résondre, pour rompre toutes les mesures qu'il voyoit bien qu'ils prenoient contre lui, de faire arrêter le prince de Condé, lequel, comme premier prince du sang, pouvoit être chef du parti qui commençoit à se former. Il envoya en même temps ordre aux deux armées destinées pour agir hors du royaume, en exécution des grands desseins de celui qui les avoit levées, de se tenir prêtes à soutenir l'autorité royale qui lui avoit été confiée, au cas qu'elle fût attaquée au sujet de la détention de ce prince, et en fit lever encore une troisième

pour être en état de marcher plus promptement contre les premiers qui oseroient se déclarer.

Une action aussi hardie que celle-là et de de si grands préparatifs confirmèrent la reine dans les grandes opinions qu'elle avoit de celui dont elle suivoit aveuglément les conseils, et lui firent croire qu'elle alloit être bientôt maîtresse de la cour et de toute la France sans aucune contradiction : et ce fut ce qui la perdit, aussi bien que celui qu'elle avoit choisi pour son premier ministre ; car, comme elle étoit persuadée que personne ne lui pouvoit résister, elle s'imagina qu'elle n'avoit plus besoin de ménager personne, pas même le roi son fils ; et elle ne prenoit pas garde qu'il avoit un favori qui avoit autant d'ambition que le sien, et que s'insinuant de plus en plus il travailloit si fortement à le détacher de la tendresse qu'il avoit pour elle, qu'il le fit enfin résoudre à s'en séparer tout-à-fait. Ce favori étoit de Luines, lequel, pendant qu'il étoit son page, trouva le moyen de se rendre si agréable et si nécessaire à tous les plaisirs, tous les exercices et tous les di-

vertissements de ce jeune prince, et particulièrement à toutes sortes de chasses, où peu de personnes avoient accoutumé de le suivre, que la liberté avec laquelle il vivoit avec lui l'éleva enfin à la dignité de connétable.

La noblesse française, naturellement affectionnée aux princes du sang, ayant pris les armes dans les provinces, y grossissoit tous les jours le parti du prince de Condé, pendant que le désordre régnoit dans Paris où le peuple avoit pillé la maison du maréchal d'Ancre, contre lequel on crioit hautement, comme contre l'auteur de la manière violente du gouvernement de la reine, et du mauvais emploi, vol et dissipation des trésors que Henri IV avoit amassés. Les séditions devenoient tous les jours plus fréquentes, et personne n'ayant la force ni l'envie de les apaiser, la populace enfin l'attaqua le 24 avril 1617, comme il sortoit du Louvre. Les braves qui l'accompagnoient partout, ne lui ayant donné aucun secours, non plus que les gardes, qui n'étoient pas loin, lorsqu'il mit l'épée à la main ou qu'il l'y voulut mettre pour se défendre, croyant que le marquis de Vitry, leur capi-

taine, qui parut dans le même temps, y venoit pour le tirer de ce péril, au lieu qu'il venoit pour l'arrêter, on douta d'abord si sa mort se devoit attribuer à la fureur du peuple ou à sa rébellion aux ordres du roi.

Depuis sa majorité, il avoit témoigné en tant d'occasions qu'il avoit dessein de prendre connoissance des affaires, que la reine s'étant retirée à Blois, il ne fut pas long-temps sans faire revenir le chancelier de Sillery et mettre le prince de Condé en liberté. Ce n'étoit pas véritablement assez pour mettre la paix dans le royaume, que tous ces changements avoient troublé; mais comme je n'ai pas entrepris de décrire la vie de cette malheureuse princesse, je ne parlerai point de la guerre de ceux qui prirent son parti. Ils la firent, non pas tant pour la servir, que par la jalousie de la grande faveur de Luines, lequel, après la mort du maréchal d'Ancre, étant devenu tout puissant, avoit épousé la fille du duc de Montbazon, ce qui l'avoit fait connétable. Je laisse à ceux qui écriront l'histoire de ce temps-là le soin de faire le récit de ses aventures jusqu'à sa réconciliation avec le roi, par

la paix du Pont-de-Cé ; ce qui la fit revenir à la cour, avec ceux qui l'avoient suivie, entre lesquels étoit le cardinal de Richelieu, qui n'étoit alors qu'évêque de Luçon. Mon dessein n'est que de marquer ce qui peut regarder la reine Anne d'Autriche, dont on ne commença de parler que dans les négociations de la paix générale, que son mariage devoit donner à toute l'Europe.

Je dirai donc ici que, le grand-duc de Toscane étant naturellement obligé de travailler à maintenir la reine Marie de Médicis dans le crédit qu'elle avoit eu d'abord auprès du roi, lequel, quoique devenu majeur, vouloit bien partager son autorité avec elle, et ayant grand intérêt au repos de la France, qui ne pouvoit être altéré que l'Italie et l'Espagne ne fussent troublées, le marquis Borri, son ambassadeur, fut le premier qui, dans les conférences qu'il avoit à Madrid avec les ministres espagnols, jeta les premières paroles d'un double mariage entre les deux princes et les deux princesses de France et d'Espagne.

Ces alliances étoient si convenables, que

ses paroles ne tombèrent pas à terre : les propositions, qui en furent faites aussitôt, furent bien reçues de côté et d'autre, et en France particulièrement avec tant de joie, qu'on songea à faire un carrousel à la Place Royale, pour la témoigner; et on y travailla avec tant d'empressement, qu'il sembloit qu'on eût peur qu'il ne fût pas assez tôt prêt pour ces deux mariages. Ce carrousel dura trois jours; ce qui fut cause que plusieurs rues de Paris, par lesquelles il falloit faire entrer et sortir le grand nombre d'acteurs et de machines qui étoient nécessaires à ce spectacle, eurent part aux plaisirs d'en voir la beauté et la magnificence. Et ce qui est remarquable, est que ces trois jours, dans la relation qui en a été imprimée en 1612, sont dans le mois d'avril de cette année. Cependant il est certain que les épousailles ne se firent qu'en 1615; elles pensèrent même ne se pas faire, à cause qne les huguenots, prenant ombrage de la grande liaison que l'on proposoit de faire entre la France et l'Espagne, demandèrent qu'elles fussent sursises jusqu'à ce que les états-généraux fussent assemblés, dans

lesquels ils espéroient qu'il se trouveroit tant de difficultés, qu'il seroit aisé de rompre ces deux mariages. Cependant les états s'étant séparés plus tôt qu'on ne pensoit, et sans qu'on en eût tiré aucune utilité, comme il arrive ordinairement dans de pareilles assemblées, on songea tout de bon à les conclure.

Pour cela, le duc du Maine s'en alla en Espagne, et le duc de Pastrana vint en France. Les épousailles de Philippe IV, fils du roi d'Espagne Philippe III, avec madame Elisabeth de France, furent solennisées à Burgos, et celles du roi Louis XIII avec Anne d'Autriche, infante d'Espagne, à Bordeaux. Le duc de Guise qui avoit mené madame Elisabeth jusqu'au milieu de la petite rivière de Bidassoa, qui sépare ces deux royaumes, prit congé d'elle pour la laisser aller à Fontarabie, et conduisit l'infante d'Espagne à Saint-Jean-de-Luz, où le duc de Luines lui donna une lettre de la part du roi, de laquelle on dit qu'il lui rapporta réponse écrite de sa main. On s'étoit imaginé que l'armée des huguenots s'opposeroit au voyage. Il est vrai qu'elle étoit si proche de celle du roi, qu'elle

sembloit côtoyer celle qui l'accompagnoit : mais elle ne servit qu'à leur faire voir sa puissance, et à rendre l'entrée de l'infante en France plus belle.

Comme le roi étoit né le 27 septembre 1601, et la reine le 22 du même mois, elle étoit âgée de quatorze ans quand elle se maria, et de quinze ans quand elle fut amenée au roi son mari, n'ayant que cinq jours plus que lui. Je sais de la vieille et illustre marquise de Morny, qui eut l'honneur de l'approcher familièrement en ce temps-là, et d'en être estimée, qu'elle étoit extrêmement belle. La première fois qu'elle la vit, elle m'a dit qu'elle étoit assise sur des carreaux à la mode d'Espagne, au milieu d'un grand nombre de dames habillées à l'espagnole, d'un satin vert en broderie d'or et d'argent, ses manches pendantes et renouées sur les bras avec de gros diamans qui leur servoient de boutons. Elle avoit une fraise fermée, avec un petit bonnet sur la tête, de même couleur que la robe, où il y avoit une plume de héron, qui augmentoit par sa noirceur la beauté de ses cheveux, qui étoient fort blonds et fri-

sés à grosses boucles. Le jeune roi étant bien fait, et sa beauté brune ne déplaisant pas à cette jeune reine, je lui ai ouï dire qu'elle l'avoit trouvé aimable, et qu'elle l'auroit aimé, si le malheur de l'un et de l'autre, si cette fatalité presque inévitable à tous les princes n'en eût disposé autrement. On lui ôta peu après toutes les dames espagnoles qui étoient venues avec elle, dont elle eut beaucoup de douleur, et il ne lui resta qu'une nommée dona Estefania, qu'elle aimoit tendrement, à cause qu'elle l'avoit élevée, et qui étoit auprès d'elle, comme on dit en France, sa première femme de chambre. Feu ma mère, qui avoit été plusieurs années en Espagne, où la seconde femme du sieur de Saldagne, son aïeul maternel, dont il n'avoit point d'enfants, l'avoit menée à l'âge de six ans, pour recueillir une succession dont elle lui avoit promis la meilleure part, lui fut d'un grand secours dans les premières années de son arrivée en France, dans lesquelles elle ne prenoit plaisir qu'à tout ce qui lui représentoit l'Espagne : car ayant fait d'abord une grande amitié avec cette dame, qui com-

mençant à être infirme, avoit besoin de se décharger sur quelque personne fidèle, qui sût non-seulement parler espagnol, mais le lire et l'écrire, et connoître la cour de Madrid, la reine, qui trouvoit en ma mère toutes ces choses avec beaucoup d'esprit et d'agrément, n'eut pas de peine à prendre confiance en elle, non-seulement par le commerce innocent, mais néanmoins secret, qu'elle entretenoit avec le roi son frère, qui faisoit toute sa joie, et fit aussi tout son crime; mais encore pour se consoler avec elle des chagrins qu'elle ne pouvoit dissimuler que lui donnoit la grande faveur du duc de Luines, qu'on a dit avoir eu l'audace de proposer au roi de la répudier, pour lui faire épouser une parente de sa femme, qui a été depuis la princesse de Guémené, que nous avons vue la plus belle femme de la cour. Mais s'il est vrai que cette pensée lui soit venue dans l'esprit, il faut qu'elle n'y soit demeurée qu'un moment, et comme une vision ridicule; car la duchesse de Luines, qui étoit fort bien avec son mari, ne fut pas longtemps sans être favorite de la reine, qui vé-

ritablement eut de la peine à souffrir d'abord son amitié, à cause de l'aversion qu'elle avoit pour le duc, et ne s'accoutuma que par la complaisance qu'elle étoit bien aise d'avoir pour le roi qui ne la haïssoit pas, et pour être de toutes les parties de promenades et de chasses. C'est ce qui fit qu'elle goûta quelque temps du plaisir sans autre amertume que celle d'être devenue grosse, comme elle le crut quelque temps, et de s'être blessée pour avoir trop couru après la connétable. D'où l'on peut juger que si cette cour manquoit de prudence, elle ne manquoit pas de joie, puisque la jeunesse et la beauté y avoient une autorité souveraine. Le connétable de Luines étant mort en 1621, ce petit empire finit avec lui; car la reine Marie de Médicis s'étant accommodée avec le roi, la paix entre la mère et le fils brouilla le mari et la femme; et la reine mère étant persuadée que pour être absolue sur ce jeune prince, il falloit que cette jeune princesse ne fût pas bien avec lui, elle travailla avec tant d'application et de succès à entretenir leur mésintelligence, que la reine sa belle-fille n'eut aucun crédit ni

aucune douceur depuis ce temps-là. Toute sa consolation étoit la part que la duchesse de Luines, qui étoit remariée avec le duc de Chevreuse, prince de la maison de Lorraine, prenoit à ses chagrins, qu'elle tâchoit d'adoucir par tous les divertissements qu'elle proposoit, lui communiquant autant qu'elle pouvoit son humeur galante et enjouée, pour faire servir les choses les plus sérieuses, et de la plus grande conséquence, de matière à leur gaîté et à leur plaisanterie. *A giovine cuor tutto e giuoco.*

Quelques années se passèrent sans qu'on puisse expliquer à quoi elles s'étoient passées quand on y auroit été présent, n'en sachant rien que ce que la reine m'a dit elle-même depuis, se divertissant quelquefois à me les conter. Je puis dire néanmoins qu'elle a été aimée, et que malgré le respect que Sa Majesté inspire, sa beauté n'a pas manqué de toucher des gens qui ont fait paroître leur passion. Le duc de Montmorenci, frère de madame la princesse, recommaudale par sa valeur, sa bonne mine et sa magnificence, a été mis de ce nombre. Son cœur avoit été occupé d'une

forte inclination pour la marquise de Sablé, qui étoit une de celles dont la beauté faisoit le plus de bruit quand la reine vint en France; mais si elle étoit aimable, elle désiroit encore plus de le paroître : l'amour que cette dame avoit pour elle-même la rendit un peu trop sensible à celui que les hommes lui témoignoient. Il y avoit encore en France quelque reste de la politesse que Catherine de Médicis y avoit apportée d'Italie; et on trouvoit une si grande délicatesse dans les comédies nouvelles, et tous les autres ouvrages en vers et en prose qui venaient de Madrid, qu'elle avoit conçu une haute idée de la galanterie que les Espagnols avoient apprise des Maures. Elle étoit persuadée que les hommes pouvoient sans crime avoir des sentiments tendres pour les femmes, que le désir de leur plaire les portoit aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnoit de l'esprit et leur inspiroit de la libéralité, et toutes sortes de vertus; mais que d'un autre côté les femmes, qui étoient l'ornement du monde, et étoient faites pour être servies et adorées des hommes, ne devoient souffrir que leurs respects.

Cette dame ayant soutenu ses sentiments avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avoit donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir, ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *facezas*, jusqu'à ce qu'à force de vouloir rendre l'amitié des hommes et des femmes parfaite, elle a trouvé qu'on ne pouvoit réparer leurs défauts que par la connoissance qu'elle a eue de ce qu'en qualité de chrétienne elle devoit estimer et croire. Je lui ai ouï dire, lorsque je l'ai connue, que sa fierté fut telle à l'égard du duc de Montmorenci, qu'aux premières démonstrations qu'il lui donna de son changement, elle ne voulut plus le voir, ne pouvant recevoir agréablement des respects qu'elle avoit eus à partager avec la plus grande princesse du monde. La reine m'a fait l'honneur de me dire, se moquant alors de sa vanité passée, qu'elle n'avoit jamais fait de réflexions sur les sentiments que le duc de Montmorenci pouvoit avoir pour elle, et qu'elle n'avoit remarqué et pris tout ce que disoit la voix publique de lui, que comme un tribut qu'elle

croyoit être dû par tout le monde à sa beauté, étant persuadée que cette passion avoit été médiocre à son égard.

Le duc de Bellegarde, quoique vieux, fut aussi un de ceux qui aimèrent cette princesse. Celui-là avait été favori de deux rois. La renommée en faisoit encore tant de bruit, que la reine ne refusa point d'en recevoir de l'encens dont la fumée ne pouvoit noircir sa réputation, et souffrit qu'il en usât avec elle à la mode du siècle où il avoit vécu, qui avoit été le règne de la galanterie et celui des dames. On a dit depuis, que la princesse de Conti et les autres favorites de la reine avoient conseillé cette folie à cet antique galant, et que la reine, quand il eut la hardiesse de lui en parler, en fut en colère; mais, enfin la chose se tourna en plaisanterie; de sorte que le roi même, quoique d'humeur jalouse, y entra sans peine.

Le duc de Buckingham fut le seul qui eut l'audace d'attaquer son cœur. Il vint de la part du roi d'Angleterre, son maître, pour épouser Madame, sœur du roi. Il étoit bien fait, beau de visage; il avoit l'ame grande; il

étoit magnifique, libéral, et favori d'un grand roi. Il avoit tous les trésors à dépenser, et toutes les pierreries de la couronne d'Angleterre pour se parer. Il ne faut pas s'étonner si avec tant d'aimables qualités, il eut de si hautes pensées, de si nobles, mais si dangereux et blâmables désirs, et s'il eut le bonheur de persuader à ceux qui en ont été les témoins, que ses respects ne furent point importuns; mais il est à présumer que ses vœux furent reçus comme on feint que les dieux souffroient les offrandes des hommes, c'est-à-dire sans pouvoir deviner par leurs oracles si leur destinée était bonne ou mauvaise. La reine, n'en faisant point un secret, n'a pas fait difficulté de me conter depuis (fort détrompée de ces dangereuses illusions) qu'étant jeune, elle ne comprenoit pas que la belle conversation, qui s'appelle ordinairement l'honnête galanterie, où on ne prend aucun engagement particulier, pût jamais être blâmable, non plus que celle que les dames espagnoles pratiquent dans le palais, où, vivant comme des religieuses, et ne parlant aux hommes que devant le roi et la reine d'Espagne, elles ne lais-

sent pas de se vanter de leurs conquêtes, et d'en parler comme d'une chose qui, bien loin de leur ôter leur réputation, leur en donne beaucoup. Elle avoit en la personne de la duchesse de Chevreuse une favorite qui se laissoit entièrement occuper de ces vains amusements, et la reine, par ses conseils, n'avoit pu éviter, malgré la pureté de son ame, de se plaire aux agréments de cette passion dont elle recevoit en elle-même quelque légère complaisance, qui flattoit plus sa gloire qu'elle ne choquoit sa vertu. On a fort parlé d'une promenade qu'elle fit dans un jardin du logis où elle logea, lorsqu'elle alla conduire la reine d'Angleterre à Amiens; elle se fit en présence de toute la suite, qui d'ordinaire accompagnoit cette princesse; et j'ai vu des personnes qui s'y trouvèrent, qui m'ont instruite de la vérité. Le duc de Buckingham, qui y fut, la voulant entretenir, Putanges, écuyer de la reine, la quitta pour quelques moments, croyant que le respect l'obligeoit de ne pas écouter ce que ce seigneur anglais lui vouloit dire. Le hasard alors les ayant menés dans un détour d'allée, où une palissade les pouvoit cacher

au public, la reine dans cet instant, surprise de se voir seule, et apparemment importunée par quelque sentiment trop passionné du duc de Buckingham, elle s'écria, et appelant son écuyer, le blâma de l'avoir quittée. Par ce cri elle fit voir sa sagesse et sa vertu, préférant la conservation de son innocence intérieure à la crainte qu'elle devoit avoir d'être blâmée, et que ce cri, allant aux oreilles du roi, ne lui coûtât beaucoup d'embarras. Si en cette occassion elle montra que son cœur pouvoit être susceptible de quelque impression de tendresse, qui la convia d'écouter les discours fabuleux d'un homme qui l'aimoit; il faut avouer aussi en même temps que l'amour de la pureté et ses sentiments honnêtes l'emportèrent sur tout le reste, et qu'elle préféra à une réputation, apparemment soupçonnée de peu de chose, une gloire réelle et véritable, sans mélange d'aucun sentiment indigne d'elle. Lorsque ce duc prit congé de la reine mère, qui étoit venue conduire la reine d'Angleterre, sa fille, hors de la ville d'Amiens, la reine m'a fait l'honneur de me dire que quand il vint lui baiser la robe, elle étant

au devant du carrosse, et la princesse de Conti auprès d'elle, il se cacha du rideau, comme pour lui dire quelques mots, et beaucoup plus pour essuyer les larmes qui lui tombèrent des yeux dans cet instant. La princesse de Conti, qui railloit de bonne grâce, et qui, à ce que j'ai ouï dire, avoit beaucoup d'esprit, dit sur ce sujet, en parlant de la reine, qu'elle pouvoit répondre au roi de sa vertu, mais qu'elle n'en feroit pas autant de sa cruauté, parce que sans doute les larmes de cet amant, qu'en cette occasion elle avoit aperçues pour être assise auprès d'elle, avoient dû attendrir son cœur, et qu'elle avoit soupçonné ses yeux de l'avoir du moins regardé avec quelque pitié.

La passion du duc de Buckingham lui fit faire encore une action bien hardie, que la reine m'a apprise, et que la reine d Angleterre m'a depuis confirmée, qui le savoit de lui-même. Ce célèbre étranger, étant parti d'Amiens pour retourner en Angleterre mener madame Henriette de France à son roi, régner sur les Anglais, occupé de sa passion, et forcé par la douleur de l'absence, voulut revoir la reine, quand même ce ne seroit que pour un mo-

ment. Quoiqu'il fût près d'arriver à Calais, il fit dessein de se satisfaire en feignant d'avoir reçu des nouvelles du roi son maître, qui l'obligeoient d'aller à la cour. Il laissa sa future reine à Boulogne, et revint trouver la reine mère pour traiter de cette affaire simulée, qui n'étoit que le prétexte de son retour à la cour. Après avoir parlé de sa chimérique négociation, il alla chez la reine, qu'il trouva au lit assez seule. Cette princesse savoit par des lettres de la duchesse de Chevreuse, qui accompagnoit la reine d'Angleterre, qu'il étoit arrivé. Elle en parla devant Nogent en riant, et ne s'étonna point quand elle le vit; mais elle fut surprise de ce que tout librement il vint se mettre à genoux devant son lit, baisant son drap avec des transports si extraordinaires, qu'il étoit aisé de voir que sa passion étoit violente, et de celles qui ne laissent aucun usage de raison à ceux qui en sont touchés. La reine m'a fait l'honneur de me dire qu'elle en fut embarrassée, et cet embarras, mêlé de quelque dépit, fut cause qu'elle demeura long-temps sans lui parler. La comtesse de Lannoi, alors sa dame d'honneur, sage,

4.

vertueuse et âgée, qui étoit au chevet de son lit, ne voulant point souffrir que ce duc demeurât en cet état, lui dit avec beaucoup de sévérité que ce n'étoit point la coutume en France, et voulut le faire lever; mais lui, sans s'étonner, combattit la vieille dame, disant qu'il n'étoit pas Français, et qu'il n'étoit pas obligé d'observer toutes les lois de l'état; puis s'adressant à la reine, lui dit tout haut les choses du monde les plus tendres; mais elle ne lui répondit que par des plaintes de sa hardiesse, et, sans peut-être être trop en colère, lui ordonna sévèrement de se lever et de sortir: il le fit, et après l'avoir vue encore le lendemain en présence de toute la cour, il partit, bien résolu de revenir en France le plus tôt qu'il lui seroit possible.

Après que les ambassadeurs anglais eurent repassé la mer, les deux reines revinrent trouver le roi, qui les attendoit à Fontainebleau.

Toutes les choses qui regardoient Buckingham lui furent dites au désavantage de la reine, si bien que quelques domestiques en furent chassés; Putange, son écuyer, fut exilé;

Datal, que madame de Vernel, dame d'atour de la reine et belle-sœur de madame de Chevreuse, avoit envoyé en Angleterre, la Porte et le médecin de la reine, furent traités de la même manière.

Le Père Seguirent, confesseur du roi, venant trouver la reine un jour de grand matin, pour lui dire de la part du roi, qu'il avoit éloigné de son service certaines personnes qui ne lui plaisoient pas, qui sont les mêmes dont je viens de parler, dona Estefania, Espagnole, la première femme de chambre de la reine, qui avoit eu l'honneur de la servir dès son enfance, dit, en regardant le Père jésuite : *Teatino, tan de magnana à visitar esta segnora, non es buena segnal, ny por bien.*

La reine d'Angleterre m'a conté depuis, que, dans le commencement de son mariage, elle eut quelques dégoûts du roi son mari, et que Buckingham les fomentoit, en lui disant à elle-même librement qu'il les mettroit mal ensemble s'il pouvoit. Il y réussit en effet, et par un sentiment de chagrin, elle souhaita de revenir en France voir la reine sa mère ;

et comme elle savoit le désir passionné qu'avoit ce duc anglais de revoir la reine, elle lui parla de son dessein. Il y entra avec ardeur, et la servit puissamment pour lui en faire obtenir la permission du roi son mari. Cette princesse l'ayant su, elle en écrivit à la reine sa mère, la suppliant de trouver bon qu'elle pût mener avec elle le duc de Buckiugham, sans qui elle ne pourroit faire ce voyage. Elle fut refusée de la part de la reine sa mère et de celle du roi son frère, et son projet, à cause de celui de ce favori, ne put avoir son son effet. Il ne faut pas s'en étonner; le bruit de ses sentiments en devoit être un obstacle invincible. Cet homme qui, selon les descriptions qui m'en ont été faites, avoit autant de vanité que d'ambition, brouilla les deux couronnes pour revenir en France, par la nécessité d'un traité de paix, lorsque, selon ses intentions, il auroit fait éclater sa réputation par les victoires qu'il prétendoit remporter sur notre nation. Il vint sur ce fondement amener une puissante armée navale au secours des Rochelois assiégés par le roi Louis XIII, montrant publiquement la passion qu'il avoit

pour la reine, et dont il faisoit gloire; mais cette ostentation fut enfin punie par un malheureux succès, et par la honte d'avoir mal réussi dans tous ses desseins. Madame de Chevreuse, qui suivoit âprement ses inclinations, et qui aimoit le duc d'Holland, ami du duc de Buckingham, étant alors revenue d'Angleterre, vit avec quelque complaisance la flotte de Buckingham et son retour en France, qui d'abord parut accompagné d'une haute réputation. Elle ne cessoit d'en parler à la reine. La maîtresse et la favorite haïssoient le cardinal de Richelieu, à cause qu'il étoit créature de la reine mère et du roi, et qu'elle l'avoit mis dans le ministère. Elles ne trouvoient rien de plus agréable que de lui faire dépit, d'autant plus que la reine étoit persuadée qu'il lui rendoit de mauvais offices auprès du roi : si bien qu'elle ne faisoit pas difficulté d'écouter avec plaisir les souhaits que sa favorite faisoit pour la prospérité des Anglais. Elle me l'a conté souvent elle-même, s'étonnant de l'erreur où engageoit alors la gaîté et la folie d'une jeunesse innocente, qui ne connoissoit point encore dans toute son étendue à

quoi l'obligeoient la vertu, la raison et la justice. La duchesse de Chevreuse étoit sans doute la cause de cet aveuglement, qui n'étoit pas en effet si blamable qu'il paroissoit, puisque l'intention et les sentiments de l'ame font en nous le bien ou le mal. Mais, dans un temps où la reine a pu être plus éclairée, elle en a senti de la peine. Madame de Chevreuse m'a dit depuis elle-même, me contant les égarements de sa jeunesse, qu'elle forçoit la reine de penser à Buckingham; lui parlant toujours de lui, et lui ôtant le scrupule qu'elle en avoit, par la raison du dépit qu'elle faisoit au cardinal de Richelieu. Je lui ai encore ouï dire, et avec exclamation sur ce sujet, qu'il étoit vrai que la reine avoit l'ame belle, et le cœur bien pur; et malgré le climat où elle avoit pris naissance, où, comme je l'ai dit, le nom de galant est à la mode, elle avoit eu toutes les peines du monde à lui faire prendre quelque goût à la gloire d'être aimée. La marquise de Sablé, en qui j'ai toujours reconnu beaucoup de lumière et de sincérité, m'a confirmé la même chose; m'ayant dit que la reine, dans cette première jeunesse, étoit

rude pour les dames galantes, et qu'elles la craignoient beaucoup. Toutes celles qui en ce temps-là étoient de sa confidence ont toujours parlé de la même sorte. La marquise de Senecé, qui a eu l'honneur de la servir presque toute sa vie, et de plus, a passé des temps auprès d'elle, où elle n'a pas toujours cru en être aimée, a été en tout temps témoin irréprochable de la vertu de cette princesse. Quand elle en parloit, aimant à dire la vérité, et quelquefois même la blâmant sur le malheur qu'elle avoit eu de se laisser trop gouverner, elle exagéroit la pureté de sa vie et de ses sentiments en des termes si forts et si éloquens, qu'il est impossible de ne pas donner à la reine toute l'estime qui est due à la solidité de sa vertu, en excusant les foiblesses que l'amour-propre fait commettre aux plus sages, qui veulent presque toujours que leur beauté leur apporte de la gloire. La reine parloit elle-même de ces choses avec une simplicité si libre et si honnête, qu'il étoit aisé de voir qu'elles ne pouvoient avoir été en elle que de légères imperfections; aussi ont-elles servi à lui faire connoître en

d'autres temps ce qu'elle devoit à Dieu, qui l'avoit maintenue dans une si véritable pureté, lors même que cet amour-propre la faisoit écarter des maximes qu'une si sage princesse vouloit et devoit observer. Son malheur fut de n'avoir point été assez aimée du roi son mari, et d'avoir été comme forcée d'amuser son cœur ailleurs en le donnant à des dames qui en avoient fait un mauvais usage, et qui dans ses premières années, au lieu de la convier à rechercher les occasions de lui plaire, et à desirer d'en être considérée, l'en éloignèrent autant qu'il leur fut possible, afin de la posséder d'avantage.

Outre ces petites aventures, il en arriva une fort fâcheuse à la reine, au voyage de Nantes, qui lui fut suscitée par la reine mère et par le cardinal de Richelieu, pour avoir sujet de la renvoyer en Espagne. Elle fut soupçonnée d'avoir eu quelque connoissance de l'affaire de Chalais, grand-maître de la garde-robe, qui fut accusé, à ce que beaucoup croient, injustement, d'avoir voulu conspirer contre l'état. Ceux de ce temps-là m'ont dit que ce fut tout au plus une intrigue for-

mée contre la fortune du cardinal de Richelieu, dont étoit Monsieur, frère du roi. Beringhen, qui de tout temps avoit été confident du feu roi et de la reine, qui les avoit vus marier, et qui n'étoit pas accoutumé de mentir, m'a dit que Louvigni, amoureux de madame de Chevreuse, plein de jalousie et de ces sortes de passions que l'ambition et la galanterie produisent, accusa faussement Chalais d'avoir eu le dessein d'attenter à la vie du roi; et me parlant de toutes ces choses qu'il avoit vues, il m'a assuré qu'il n'étoit point criminel, et que sa seule faute étoit d'avoir voulu empêcher le mariage de Monsieur avec mademoiselle de Montpensier, de même que les autres serviteurs de ce prince, qui, par des raisons chimériques, croyoient qu'il leur étoit plus utile qu'il épousât une princesse étrangère; que Chalais, aimant follement la favorite de la reine, ce grand attachement fit croire qu'il étoit de cette intrigue, puisque celle qu'il aimoit y avoit part, et que le cardinal de Richelieu, qui se sentoit haï des favoris de Monsieur, pour mettre le roi dans ses intérêts, lui avoit persuadé que cette ca-

bale, sous le nom de ce prince, avoit voulu former un parti dans le royaume. La reine même m'a fait l'honneur de me dire qu'il étoit vrai qu'elle avoit fait alors tout ce qu'elle avoit pu pour empêcher le mariage de Monsieur avec cette princesse qu'il épousa peu après, et qu'elle employa à ce dessein le maréchal d'Ornano, qui était son serviteur; qu'elle le fit; parce qu'elle croyoit que ce mariage, que la reine mère vouloit, étoit tout-à-fait contre ses intérêts, étant certaine que cette princesse venant à avoir des enfants, elle qui n'en avoit point, ne seroit plus considérée; et ce fut par ce seul endroit que l'on la soupçonna d'avoir part à cette intrigue. D'autres m'ont dit que certains astrologues ayant publié que le roi ne vivroit pas long-temps, pour embellir l'histoire, on accusa la reine d'avoir eu la pensée qu'elle pourroit épouser Monsieur après la mort du roi son mari, si par malheur les étoiles eussent rendu cette prophétie véritable. Le cardinal de Richelieu, pour la perdre entièrement, et donner sujet au roi de la croire coupable de quelque crime, fit espérer à Chalais, dans sa prison, qu'on lui

sauveroit la vie pourvu qu'il voulût dire que la reine étoit de concert avec lui sur toutes ces chimères; il le fit, non comme on vouloit, mais comme il s'imagina le pouvoir faire selon la vérité; et le roi, trompé par les artifices du ministre, qui amplifia les paroles du prisonnier, crut quelques jours qu'il avoit épousé, au lieu d'une chrétienne, une personne infidèle. Des soupçons de cette nature le troublèrent avec raison; il la fit venir au conseil, où il lui reprocha qu'elle avoit conspiré contre sa vie, pour avoir un autre mari. La reine, à qui l'innocence donna des forces, outrée de douleur de cette accusation, lui parla avec fermeté et une hardiesse généreuse, et lui dit, à ce que j'ai su par elle-même, qu'elle auroit trop peu gagné au change pour vouloir se noircir d'un crime pour un si petit intérêt. Elle reprocha à la reine, sa belle-mère, toutes les persécutions qu'elle et le cardinal de Richelieu lui faisoient, avec la hauteur d'une princesse de sa naissance, qui étoit faussement accusée. Mais comme son ressentiment ne l'avoit pas entièrement justifiée à l'égard du roi et du public, Dieu permit que Chalais,

se voyant sur l'échafaud, et trompé par le ministre, se repentit d'avoir laissé entendre des choses qui, de soi n'étant point blâmables, pouvoient néanmoins, étant mal expliquées, devenir dangereuses. Il pria son confesseur d'aller trouver le roi pour lui en dire la vérité, et d'aller de sa part demander pardon à la reine, s'excusant de ce que le désir de la vie et la crainte de la mort l'avoient persuadé avec raison qu'il pouvoit dire ce qu'il savoit, puisqu'il ne savoit rien d'elle qui pût déplaire au roi. Outre ces grandes paroles, sorties d'un homme qui alloit mourir, et qui déshonoroient sa mémoire par sa foiblesse, la mère de Chalais vint trouver la reine pour lui en faire satisfaction. Cette vérité m'a été dite par des personnes qui étoient présentes quand elle fit cette déclaration si authentique et si nécessaire à la gloire de cette princesse. Elle-même, me faisant l'honneur de me confirmer long-temps après tant de douloureuses aventures, me dit aussi de quelle manière elle s'étoit servie du maréchal d'Ornano pour empêcher le mariage de Monsieur; elle me protesta qu'elle lui en avoit fait parler par une

tierce personne, sans qu'il parût que ce fût de sa part, seulement pour lui montrer qu'il lui feroit plaisir d'y mettre de l'obstacle, et que c'étoit la seule intelligence qu'elle eût eue avec les gens de Monsieur. Chalais étoit aimé de madame de Chevreuse; il pouvoit savoir par elle que la reine n'avoit pas d'envie de voir à ses côtés Madame, qui l'auroit précédée dans la faveur; et il ne crut pas peut-être lui faire un grand mal, en voulant se sauver de la mort par un si petit secret, que la reine, pour peu qu'on l'eût voulu savoir, n'auroit pas désavoué. Ce sentiment en elle étoit borné par la raison et la justice, par cette justice du moins que l'amour-propre forme en nous tous; mais j'ose assurer qu'elle n'auroit pas voulu empêcher le mariage, si, en s'y opposant, elle eût cru manquer à ce que l'équité demandoit d'elle. Il y parut peu après; car Monsieur ayant enfin épousé mademoiselle de Montpensier, la reine l'estima; et je lui ai ouï dire depuis, que sa mort prématurée lui avoit fait pitié. Le cardinal de Richelieu, qui se sentoit alors haï par cette princesse et par sa favorite, voulut perdre

Chalais, qui avoit une belle charge chez le roi, et qui se trouvoit lié aux favoris de Monsieur, et à tout ce qui lui étoit opposé. Il joignit beaucoup de petites choses ensemble pour en faire une fort grande, qui donna de la peine à la reine, et beaucoup de mauvaises heures au roi. Les courtisans de ce temps-là disoient que les serviteurs de Monsieur vouloient en faire un chef de parti, autant par la folle haine qu'ils avoient contre la faveur du ministre que pour faire leurs affaires par cette voie. Pour satisfaire leur fausse politique, ils le portoient à se marier hors du royaume, afin d'avoir une retraite assurée chez les étrangers. Ils auroient mieux fait de lui donner les conseils qui seuls pouvoient le rendre heureux, en se tenant uni au roi, en lui obéissant, et vivant bien avec le cardinal de Richelieu, sans bassesse ni lâcheté. Ce prince y auroit rencontré ce qu'il ne pouvoit trouver ailleurs, et eux auroient eu l'avantage d'avoir satisfait à leur devoir, en recevant peut-être les récompenses qu'ils en auroient méritées.

Toutes ces choses firent qu'on ôta à la reine madame de Chevreuse, qu'elle aimoit tou-

jours infiniment, et qui, dans le vrai, étoit la seule cause de ses malheurs. Elle le sentit par l'intérèt de son plaisir, et par l'amitié qu'elle avoit pour elle. Cette princesse ne connoissoit pas alors les dangers qui se rencontrent dans la société des personnes remplies de passions et de vanité; cette ignorance eut le pouvoir de lui cacher combien l'absence de sa favorite lui étoit avantageuse : elle augmenta aussi dans son cœur la juste aversion qu'elle a toujours eue contre le cardinal de Richelieu, dont la faveur, dès son commencement, avoit, ce lui sembloit, interrompu le repos de sa vie; mais comme sa conduite, malgré ses innocentes intentions, ne se put pas entièrement justifier, et qu'elle avoit donné quelque prétexte à ses ennemis de la persécuter, il faut demeurer d'accord qu'elle n'avoit pas pris assez de soin de faire connoître au roi la droiture de ses sentiments, ce qu'elle auroit fait sans doute avec succès. Ce grand roi avoit de la vertu, et les raisons de la reine étant fondées sur la vérité, elles auroient eu vraisemblablement leur effet ordinaire, qui est de persuader ceux qui n'ont pas re-

noncé au bon sens et à l'équité. La jeunesse, qui fait manquer de prudence aux plus vertueuses, rendoit le procédé du roi excusable envers elle; et la reine, qui se jugeoit elle-même, et qui se connoissoit sans tache, ne trouvoit pas qu'elle fût traitée comme elle méritoit de l'être. L'orgueil humain, qui règne toujours trop fortement dans l'ame des grands, la rendoit en sa propre cause un juge trop favorable; et sentant les disgrâces de madame de Chevreuse comme un outrage qu'elle avoit de la peine à supporter, elle faisoit voir qu'elle ne comprenoit pas assez qu'il faut que les volontés d'un mari, quand elles sont accompagnées de la raison, soient à une honnête femme des lois qu'elle doit observer et recevoir avec soumission. La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir, et d'y chercher son plaisir; mais la reine, ignorant cette maxime, et se laissant conduire par son propre dépit, se priva de bonheur pour plusieurs années de sa vie.

On veut aussi que le cardinal de Richelieu ait eu pour la reine plus d'amour que de

haine, et que ne la voyant pas portée à lui vouloir du bien, soit par la vengeance, ou par la nécessité à s'en servir, il lui rendit de mauvais offices auprès du roi. Les premières marques de son affection furent les persécutions qu'il lui fit; elles éclatèrent aux yeux de tous, et nous verrons durer cette nouvelle manière d'aimer jusqu'à la fin de la vie du cardinal. Il n'y a pas d'apparence de croire que cette passion tant vantée par les poètes causât de si étranges effets dans son ame; mais la reine m'a conté qu'un jour il lui parla d'un air trop galant pour un ennemi, et qu'il lui fit un discours fort passionné; mais qu'ayant voulu lui répondre avec colère et mépris, le roi dans ce moment étoit entré dans le cabinet où elle étoit, qui par sa présence interrompit sa réponse; que depuis cet instant elle n'avoit jamais osé recommencer cette harangue, craignant de lui faire trop de grâce en lui témoignant qu'elle s'en souvenoit; mais elle lui répondit tacitement par la haine qu'elle eut toujours pour lui, et par le refus continuel qu'elle fit de son amitié, et de ses assistances auprès du roi. Ceux qui avoient du crédit

auprès d'elle, et qui n'aimoient point le cardinal, pour l'attirer dans leur parti, ne manquèrent pas de la fortifier dans cette aversion. Elle lui acquit beaucoup de serviteurs, car le cardinal de Richelieu étoit haï; mais par cette conduite, dont le fondement étoit juste, elle se mit beaucoup plus mal avec le roi. On peut juger par les sentiments de cette princesse, et par ceux de ce ministre, si c'étoit avec raison.

La reine, et quelques particuliers qui avoient senti les rudes effets des cruelles maximes de ce ministre, avoient sujet d'avoir de la haine pour lui; mais outre qu'il étoit aimé de ses amis, parce qu'il les considéroit beaucoup, l'envie certainement étoit la seule qui pût avoir part à la haine publique, puisqu'en effet il ne la méritoit pas; et malgré ses défauts et la raisonnable aversion de la reine, on doit dire de lui qu'il a été le premier homme de son temps, et que les siècles passés n'ont rien pour le surpasser. Il avoit la maxime des illustres tyrans; il régloit ses desseins, ses pensées et ses résolutions sur la raison d'état et sur le bien public, qu'il ne

considéroit qu'autant que ce même bien public augmentoit l'autorité du roi et ses trésors ; il vouloit le faire régner sur ses peuples, et lui-même régnoit sur son roi. La vie et la mort des hommes ne le touchoit que selon les intérêts de sa grandeur et de sa fortune, dont il croyoit que celle de l'état dépendoit entièrement. Sous ce prétexte de conserver l'un par l'autre, il ne faisoit pas difficulté de sacrifier toutes choses pour sa conservation particulière; et quoiqu'il ait écrit la *Vie du Chrétien*, il étoit néanmoins bien éloigné des maximes évangéliques : ses ennemis se sont mal trouvés de ce qu'il ne les a pas suivies, et la France en a beaucoup profité; pareille en cela à ces enfants heureux qui jouissent ici-bas d'une bonne fortune où leurs pères ont travaillé en se procurant peut-être à eux-mêmes un malheur éternel. Ce n'est pas que je veuille faire un mauvais jugement de ce grand homme; il faut avouer qu'il a augmenté les bornes de la France, et par la prise de la Rochelle diminué les forces de l'hérésie, qui ne laissoient pas d'être encore considérables dans toutes les provinces où les restes des guerres

passées les faisoient subsister. Sa grande attention à découvrir les cabales qui se faisoient dans la cour, et sa diligence à les étouffer dans le commencement, lui a fait maintenir le royaume. C'est enfin le premier favori qui a eu le courage d'abaisser la puissance des princes et des grands, si dommageable à celle de nos rois, et qui, peut-être dans le désir de gouverner seul, a toujours détruit ce qui pouvoit être contraire à l'autorité royale, et perdu ceux qui pouvoient l'éloigner de la faveur par leurs mauvais offices.

La reine étoit aimable, le roi étoit porté à la piété; et si la politique du ministre n'eût point mis d'obstacle à leur union, il est vraisemblable que le prince se seroit attaché à l'amitié de la personne du monde qui en étoit la plus capable par la douceur de son naturel, et la plus digne par son mérite et sa beauté. Quelques-uns ont voulu dire que le roi n'avoit jamais eu d'inclination pour cette princesse, et la reine même l'a cru, parce qu'elle en jugeoit par l'indifférence qu'il avoit eue pour elle; mais je sais d'un des favoris de ce prince, inférieur en puissance

au cardinal de Richelieu, mais qui néanmoins a eu assez de part dans l'inclination du roi pour savoir ces petites particularités, que le roi la trouvoit belle, et qu'un jour lui faisant quelque confidence à l'avantage de sa beauté, lui dit qu'il n'osoit lui montrer de la tendresse, de peur de déplaire à la reine sa mère et au cardinal, dont les conseils et les services lui étoient plus nécessaires que de se plaire avec sa femme.

Les ennemis de la reine, pour réussir encore mieux dans le dessein qu'ils avoient de la faire haïr du roi son mari, se servirent fortement contre elle des intelligences qu'elle avoit en Espagne. Ils lui faisoient des crimes envers le roi des moindres marques qu'elle donnoit d'aimer le roi son frère; elle eut quelque sujet de craindre d'être répudiée; et pour toute consolation, elle espéroit qu'après la mort de sa tante, l'infante Isabelle Clara Eugenia, elle iroit gouverner les Pays-Bas, où feu ma mère, qui passoit toujours pour espagnole, à cause du nom de Louise de Saldagne qu'elle avoit porté en Espagne, étoit résolue de me mener. La succession de

la dame du Faï et celle de feu mon oncle évêque de Seez, ne s'étant pas trouvées si bonnes qu'on s'étoit imaginée, la pension de 600 livres que la reine me donnoit depuis 1622, n'ayant que sept ans, et le brevet qu'elle m'avoit donné en 1627, qui m'obligeoient indispensablement de suivre sa fortune, donnèrent lieu au cardinal de Richelieu, qui savoit que la reine avoit une grande confiance en feu ma mère, et qui voyoit qu'elle commençoit à prendre plaisir à m'entretenir et me parler espagnol, me fit donner ordre de la part du roi de me retirer d'auprès d'elle. On en avoit donné un pareil à madame du Fargis, sa dame d'atour, qui ne l'avoit pas tant surprise; mais elle ne put pas s'empêcher de se plaindre de ce qu'on lui ôtoit jusqu'à un enfant; car je ne pouvois avoir alors que neuf à dix ans. Feu ma mère voyant bien que cela la regardoit autant ou plus que moi, me mena en Normandie, d'où je ne laissai pas de venir un jour avec une dame de mes parentes, avec laquelle je m'en retournai, après y voir passé quelques jours, pendant lesquels ma mère ayant

trouvé le moyen de me faire voir à la reine en particulier, elle me témoigna qu'elle étoit bien aise de me revoir, et fit payer à ma mère, quand elle le put, la pension qu'elle m'avoit donnée. Depuis que je fus retournée en Normandie, la guerre ayant été déclarée contre l'Espagne en 1635, la reine souffrit une seconde persécution, qui obligea feu ma mère à paroitre encore moins qu'elle n'avoit fait, et qui me donna beaucoup de douleur pendant mon exil, que je ne puis m'empêcher de placer dans ces Mémoires; mais je ne le puis faire sans remonter à sa source par l'établissement de l'abbaye du Val-de-Grâce qui se fit le 7 mai 1621. La reine, quoique fort jeune alors, désirant de penser à son salut préférablement à toutes choses, voulut choisir dans ce monastère un lieu de retraite, où elle pût aller goûter la paix qui se trouve toujours aux pieds de Dieu. Elle fit acheter la place où ce monastère a été bâti, et en fit payer trente-six mille livres. Elle en fut la fondatrice, et y mit la première pierre, le 1er de juillet 1624. La mère d'Arbouzé, que la reine estimoit, et qui est morte en odeur

de sainteté, en fut abbesse, et y mit la réforme. Cette abbaye fut tirée de la campagne pour être étre établie à Paris, et s'appeloit le Val-Profond. La mère d'Arbouze fut peu après appelée par ses directeurs, pour aller mettre la réforme à la Charité; et la mère de Saint-Etienne, Louise de Milli, fut élue abbesse du Val-de-Grâce à la place de la mère d'Arbouze.

Le cardinal de Richelieu, toujours fort disposé à rendre de mauvais services à la reine, fondé sur l'attachement et l'amitié qu'elle avoit pour le roi d'Espagne, son frère, à qui elle écrivoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, et persuadé par ses soupçons, conseilla le roi d'envoyer fouiller dans le Val-de-Grâce, où il crut qu'il se trouveroit des marques criminelles des intelligences de la reine avec l'Espagne. L'archevêque de Paris y fut par ordre du roi, avec le chancelier Seguier. En entrant dans cette maison, ils défendirent aux religieuses de se parler les unes aux autres sur peine d'être excommuniées. Ils demandèrent toutes les clefs, et fouillèrent dans toutes les cellules et les lieux

où ils crurent pouvoir trouver quelques papiers, et n'oublièrent pas celle de la reine où elle couchoit; mais ils ne trouvèrent en tout, que des disciplines, des ceintures avec des pointes de fer, et des haires; ce qui fit dire au chancelier avec une exclamation accompagnée de respect et de vénération: « Hélas! nous avons trouvé tout le contraire de ce » que nous cherchions. » Une fille de la reine fut accusée d'avoir rapporté au cardinal de Richelieu, qu'elle avoit apporté une casette fermée dans la cellule de la reine. Elle s'y trouva en effet, remplie de gants d'Angleterre, que la reine d'Angleterre avoit envoyés à la reine. Cette grande princesse ne pouvoit entendre parler de cette étrange visite sans en être encore sensiblement touchée long-temps après, et je n'aurois pas cru que ces choses eussent pu s'être passées de cette manière, si je ne les avois trouvées ensuite dans la vie de la mère d'Arbouze, que les filles du Val-de-Grâce ont écrite.

En l'année 1639, ayant épousé M. de Motteville, premier président en la chambre des comptes de Normandie, qui n'avoit point

d'enfants, et avoit beaucoup de biens, j'y trouvai de la douceur avec une abondance de toutes choses, et si j'avois voulu profiter de l'amitié qu'il avoit pour moi, et recevoir tous les avantages qu'il pouvoit et vouloit me faire, je me serois trouvée riche après sa mort; mais n'étant occupée que de l'espérance que tout le monde avoit en ce temps-là de la mort prochaine du cardinal de Richelieu, qui me donneroit lieu de m'en retourner à la cour, je fus bien aise d'y faire un voyage de mon chef en la même année 1639, croyant bien qu'étant mariée et établie en Normandie, ma présence ne pouvoit donner de l'inquiétude au cardinal de Richelieu. Je fus donc sans aucun scrupule faire la révérence à la reine, qui me reçut fort bien, et me donna des lettres d'une de ses dames, avec un brevet de 2,000 liv. de pension; et feu M. de Motteville, aussi bien que feu mon père et ma mère, étant morts peu après, en même temps que le cardinal de Richelieu, je me préparai à venir avec ma sœur m'établir à Paris, où mon frère achevoit ses études. L'ordre qu'elle m'en fit donner me fut bien plus agréable que celui que

j'avois eu de la quitter. Elle nous reçut avec beaucoup de bonté, et dit le même jour à un des amis de feu ma mère, que les enfants de son amie étoient revenus, et qu'elle avoit été bien aise de les voir.

Etant donc revenue à la cour, d'où j'étois sortie fort jeune, je voulus rappeler à mon souvenir l'état où elle étoit quand je l'avois quittée, pour la comparer à celui où je la trouvois; et je ne sais si la régence donnoit un air plus grand et plus majestueux à la reine que celui qu'elle avoit étant malheureuse; mais elle me parut plus aimable qu'elle n'étoit autrefois, et aussi belle qu'aucune de celles qui composoient son cercle. Dans le temps que je fus chassée, elle se coiffoit, selon la mode, d'une coiffure ronde, frisée clair et beaucoup de poudre; et ensuite elle prit celle des boucles. Ses cheveux étoient devenus de couleur un peu plus brune, et elle en avoit une grande quantité. Elle n'avoit pas le teint délicat, ayant même le défaut d'avoir le nez gros, et de mettre, à la mode d'Espagne, trop de rouge; mais elle étoit blanche, et jamais il n'y a eu une si belle peau que la sienne.

Ses yeux étoient parfaitement beaux ; la douceur et la majesté s'y rencontroient ensemble ; leur couleur mêlée de vert rendoit leurs regards plus vifs, et remplis de tous les agréments que la nature leur avoit pu donner. Sa bouche étoit petite et vermeille, les souris en étoient admirables, et ses lèvres n'avoient de la maison d'Autriche que ce qu'il en falloit pour la rendre plus belle que plusieurs autres qui prétendoient être les plus parfaites. Elle avoit le tour du visage beau, et le front bien fait ; ses mains et ses bras avoient une beauté surprenante, et toute l'Europe en a ouï publier les louanges ; leur blancheur, sans exagération, égaloit celle de la neige ; et les poètes ne pouvoient en trop dire quand ils vouloient les louer. Elle avoit la gorge fort belle, sans être toute parfaite ; elle étoit grande, et sa mine haute, sans être fière ; elle avoit dans l'air de son visage de grands charmes, et sa beauté imprimoit dans le cœur de ceux qui la voyoient une tendresse qui ne manquoit jamais d'être accompagnée de vénération et de respect. Outre ces perfections, elle avoit la piété de la reine Marguerite d'Autriche sa

mère, morte en odeur de sainteté, qui, ayant eu soin de son éducation, avoit imprimé en son cœur des sentiments conformes aux siens, et c'est ce qui avoit produit en elle cette grande inclination à la vertu, qui lui a attiré la grâce que Dieu lui a faite toute sa vie de le préférer à toutes choses.

La cour étoit alors remplie d'un grand nombre de belles dames. Parmi les princesses, celle qui en étoit la première avoit aussi le plus de beauté, et sans jeunesse, elle causoit encore de l'admiration à ceux qui la voyoient. Elle avoit partagé le don de la beauté avec mademoiselle de Bourbon sa fille, qui commençoit, quoique fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage, qui depuis a eu tant d'éclat, et dont l'éclat a été suivi de tant d'événements fâcheux et de souffrances salutaires. Je laisse au cardinal Bentivoglio, qui a publié par ses écrits les louanges de madame la princesse, ses aventures, et la passion que le roi Henri IV a eue pour elle : je veux seulement servir de témoin que sa beauté étoit encore grande, quand dans mon enfance j'étois à la cour, et

qu'elle a duré jusqu'à la fin de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la régence de la reine, à cinquante ans passés, et des louanges sans flatterie. Elle étoit blonde et blanche; elle avoit les yeux bleus et parfaitement beaux; sa mine étoit haute et pleine de majesté; et toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours, excepté quand elle s'y opposoit elle-même, par une fierté rude et pleine d'aigreur contre ceux qui osoient lui déplaire; alors elle se changeoit entièrement, et devenoit l'aversion de ceux pour qui elle en avoit. Nous n'aimons naturellement que ce qui nous flatte; jamais qui nous méprise ou qui nous offense ne nous peut être agréable.

E ritrosa belta ritroso cuor non prende.

Après madame la princesse, telle que je la présente, la cour étoit pleine de plusieurs autres belles personnes. Madame de Montbazon étoit une de celles qui faisoient le plus de bruit. Elle avoit l'extrême beauté avec l'envie de plaire; elle étoit grande, et dans toute sa personne on voyoit un air libre, de la gaîté

et de la hauteur ; mais son esprit n'étoit pas si beau que son corps : ses lumières étoient bornées par ses yeux, qui commandoient impérieusement qu'on l'aimât. Son front étoit si bien taillé et si parfait, qu'elle le portoit toujours à découvert, et sans y donner aucun agrément par ses cheveux ; et le tour de son visage assez beau pour l'obliger, afin de le laisser voir, de ne composer sa coiffure que de peu de boucles. Ses lèvres n'étoient pas assez grosses, et sa bouche, par cette raison, paroissoit un peu moins relevée qu'il ne convenoit pour rendre sa beauté toute parfaite. Elle avoit de belles dents, et sa gorge étoit faite comme celles que les plus habiles sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beautés romaines et grecques. Elle prétendoit à l'admiration universelle, et les hommes lui rendoient ce tribut toujours vain, défectueux, et souvent criminel dans sa suite et ses effets. Je veux néanmoins douter sur le chapitre de la galanterie, de ce qu'on ne doit jamais croire, et de ce qui n'a point paru avec évidence ; mais pour montrer le caractère de son ame sur cette matière, elle m'a dit de-

depuis, lorsque je l'ai vue pendant la régence, un jour que je louai devant elle une de mes amies d'être vertueuse, que toutes les femmes l'étoient également; et se moquant de moi, elle me fit entendre qu'elle n'estimoit guère cette qualité.

Madame de Guimené, sa belle-fille, étoit aussi une des plus belles personnes du monde, et ne lui cédoit guère en la quantité d'amants, et en l'estime de ces sortes de biens que les dames s'imaginent être de grands triomphes. Elle avoit le visage fort beau; les traits en étoient tous également parfaits. J'ai ouï dire à la reine, long-temps après, que les jours de bal, que les unes et les autres travailloient avec soin pour être les plus belles, elle et madame de Chevreuse la craignant, faisoient ce qu'elles pouvoient par mille inventions pour empêcher qu'elle ne vînt effacer leur beauté, et que souvent, quand elle arrivoit en état de donner de la jalousie aux plus parfaites, elles alloient de concert lui dire qu'elle avoit mauvais visage; sur quoi, sans consulter son miroir, elle s'en alloit tout effrayée d'elle-même se cacher, et que par cet artifice souvent elles

avoient évité la honte de n'être pas les plus belles.

Du rang de celles qui alors paroissoient plus jeunes que madame de Chevreuse, madame de Montbazon et madame de Guimené, étoit madame la princesse Marie, dont Monsieur, frère unique du roi, avoit été amoureux, et que la reine sa mère, Marie de Médicis, de crainte qu'il ne l'épousât, avoit fait mettre quelque temps au bois de Vincennes. Elle a été depuis mariée au roi de Pologne. Il y avoit aussi mademoiselle de Rohan, qui étoit fort belle; elle paroissoit vouloir faire profession d'une extrême vertu et d'une grande fierté; elle a maintenu l'une et l'autre jusqu'au temps de la régence, que nous avons vu sa fierté changée en passion; et sa vertu, ainsi que je le dirai ailleurs, la força d'épouser un gentilhomme de qualité, mais fort inférieur à ceux qu'elle auroit pu choisir.

Il y avoit encore d'autres belles personnes, et particulièrement mademoiselle de Guise, estimable en tout, et dont la beauté étoit grande et toute parfaite. Mademoiselle de Vendôme étoit aussi une belle personne. Elles

mériteroient, avec beaucoup d'autres, chacune un panégyrique en leur faveur; mais je m'arrêterai seulement à mademoiselle d'Hautefort, qui fit, aussitôt qu'elle fut à la cour, de plus grands effets que toutes les beautés dont je viens de parler; ses yeux étoient bleus, grands et pleins de feu, ses dents blanches et égales, et son teint avoit le blanc et l'incarnat nécessaires à une beauté blonde: le nombre de ceux qui l'aimèrent fut grand, mais leurs chaînes furent dures à porter; car, quoiqu'elle fût bonne, elle n'étoit pas tendre, et plutôt sévère que dure, et naturellement railleuse. Dès que le roi la vit, il eut de l'inclination pour elle. La reine, à qui elle fut donnée d'abord pour fille d'honneur, la voyant naître dans l'ame de ce prince, si farouche pour les dames, tâcha de l'allumer plutôt que de l'éteindre, pour gagner ses bonnes grâces par cette complaisance; mais la dévotion du roi fit qu'il s'y attacha si peu, que j'ai ouï dire depuis à la même dame de Hautefort, qu'il ne lui parloit que de chiens, d'oiseaux et de chasse. Et je l'ai vue avec toute sa sagesse, en me contant son histoire, se mo-

quer de lui, de ce qu'il n'osoit approcher d'elle quand il l'entretenoit. Cette passion n'étoit pas assez forte pour le porter à être aussi souvent dans l'appartement de la reine comme il l'auroit fait s'il avoit été véritablement amoureux d'une de ses filles ; et au lieu de rendre sa cour plus belle ni plus galante, elle augmenta plutôt le crédit de la reine, mère du roi, que de le diminuer. Elle étoit maitresse absolue de la France, et son bonheur paroissoit être sans amertume ; mais voici un changement de théâtre, qui doit faire voir à tout le monde que nulle créature n'est exempte des coups de la fortune, et que les têtes couronnées, pour être au dessus des autres hommes, y sont les plus exposées.

La reine mère ayant élevé à la dignité de premier ministre le cardinal de Richelieu, son favori après le maréchal d'Ancre, elle le regarda comme sa créature, et crut qu'elle régneroit toujours par lui ; mais elle se trompa, et fit une expérience cruelle du peu de fidélité qui se rencontre en ceux qui ont une ambition démesurée. Je ne sais quels sujets elle eut de se plaindre de lui, et peu de personnes

les ont su; j'ai ouï dire seulement que n'en étant pas satisfaite, elle voulut le perdre, et crut que ce lui seroit une chose aisée, et que personne ne trouveroit à redire qu'étant maîtresse de son ouvrage, elle le détruisit quand elle le voudroit; mais tout ce qui nous paroît juste quand nous le voulons, bien souvent ne doit pas être suivant l'ordre impénétrable de Dieu, qui ne veut pas que la prudence humaine soit suivie d'événements qui puissent l'autoriser. J'ai su de la reine, qui, n'aimant pas le cardinal de Richelieu, étoit bien aise de savoir tout ce qui se faisoit contre lui, quand je l'ai mise sur ce chapitre, que dans le voyage de Lyon, où le roi fut si malade qu'il en pensa mourir, et que ce cardinal crut être perdu, la reine mère, qui commençoit à ne le plus soutenir contre ceux qui lui rendoient de mauvais offices auprès d'elle, afin de se mettre à sa place, pria le roi de l'éloigner, et que ce prince, après lui avoir promis de le chasser, et offert de le faire quand elle le voudroit, la pria de le lui laisser encore quelque temps, à cause des desseins qu'il avoit pour l'Italie; que la reine Marie de Médicis

se satisfaisant de cette bonnne volonté, ne voulut point presser le roi, son fils, de s'en défaire, de peur de l'incommoder en ses affaires, et se contenta de la promesse qu'il lui avoit faite de le chasser quand il lui plairoit. Par cette bonté, qui la priva de bonheur pour le reste de sa vie, elle lui donna lieu de l'éloigner elle-même, quoique sa mère, et belle-mère des plus grands rois de l'Europe. Marie de Médicis avoit donné une reine à l'Espagne, une souveraine à la Savoie, une reine à l'Angleterre, et un roi à la France; mais toutes les grandeurs dont elle étoit environnée ne la purent garantir de son malheur.

La cour étant de retour à Paris, elle voulut presser le roi d'exécuter sa promesse, et, comme elle croyoit cette affaire sans difficulté, elle fut étonnée de voir que le roi y résista. Il lui demanda non-seulement du temps, mais il la pria instamment de pardonner au cardinal de Richelieu. La reine mère, surprise et fâchée de cette proposition, éclata contre le roi, son fils, répandit des larmes, lui fit des reproches, et n'oublia rien pour

obtenir la victoire en ce combat ; mais, bien loin de réussir en son dessein, elle trouva que son fils et son juge étoit en confidence contre elle avec son ennemi, et qu'il étoit quasi sa partie. Elle vit entrer le cardinal de Richelieu dans le lieu où ils étoient ensemble, qui, de concert avec le roi, étoit venu lui-même plaider sa cause. Il leur dit froidement, adressant ses paroles à tous les deux, qu'il étoit entré parce qu'il croyoit qu'ils n'étoient pas là sans parler de ses affaires. La reine mère, toute en larmes, et piquée de ce qu'il étoit venu dans ce cabinet contre son gré, l'appela traître, et lui dit qu'il étoit vrai qu'elle se plaignoit de lui au roi, et s'emporta contre lui avec la grande sensibilité qui accompagne les grandes offenses et les grandes haines. Elle fit encore davantage à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, qui entra sur la fin de la conversation, et qu'elle traita avec grand mépris ; mais lui, sans s'étonner, se jeta à ses pieds, et lui demanda pardon à genoux, et fit, à ce qu'on dit, tout son possible pour l'obtenir. La reine mère, outrée contre le roi, son fils, de ce qu'il l'avoit refusée, et pleine de colère contre ce servi-

teur, qu'elle croyoit infidèle, ne voulut jamais lui pardonner; elle n'accorda pas ce pardon au roi même, qui se mit aussi à genoux devant elle pour l'obtenir, et qui parut en sentir de la peine. Le roi, se voyant refusé, sans dessein de ce qui arriva depuis, mais par un sentiment de chagrin de brouillerie, s'en alla à Versailles penser à ce qu'il avoit à faire. Le cardinal de Richelieu tout interdit, ne sachant s'il devoit tout quitter, par le conseil du cardinal de la Valette, le suivit, et se servit si adroitement, en cette occasion, des avantages que la présence donne, qu'il se rendit en peu de temps, ou plutôt en peu d'heures, maître de l'esprit du roi. Il fut résolu d'arrêter le garde-des-sceaux de Marillac, et sans doute que le cardinal de Richelieu commença dès ce jour à préméditer ce qui s'exécuta depuis, à Compiègne, contre la reine mère, sa bienfaitrice. Cette journée, si terrible en ses effets et ses changements, a été fort renommée, parce que beaucoup de gens, qui étoient d'accord avec cette princesse pour chasser le cardinal de Richelieu, furent pris pour dupes et trai-

tés comme tels [1]. La reine Marie de Médicis étant demeurée à Paris, en sa maison du Luxembourg, et ne suivant point le roi, gâta ses affaires entièrement; elle les abandonna par cette voie aux artifices de son ennemi, et perdit en même temps les plus grands du royaume, qui, haïssant le ministre, s'étoient joints à ses intérêts. On a dit que toute la cabale avoit tenu certains conseils contre le cardinal de Richelieu, où chacun avoit dit son avis, et qu'il traita depuis ces mêmes personnes de la manière qu'ils avoient été d'avis qu'il fût traité: que le maréchal de Marillac, qu'il fit mourir depuis, et fort injustement, à ce que j'ai ouï dire, avoit dit qu'on le tuât aussitôt que le roi l'auroit abandnoné; que le maréchal deBassompierre n'avoit proposé que la prison, et qu'il y fut mis, où il demeura douze ans, et ainsi des autres; ce que ce même maréchal, que j'ai vu pendant la régence de la reine, m'a depuis lui-même confirmé. Voilà la première cause de tant de persécutions et de proscrits, et ce qui a fait dans ce siècle-là

[1] Pour cette raison, ce jour est appelé *la Journée des Dupes*.

tant d'illustres malheureux. Monsieur, frère du roi, Gaston de France, qui étoit toujours à la tête de toutes les cabales, fut avec raison de celle-là, par l'intérêt de la reine sa mère.

Quelque temps après cette journée des dupes, la cour s'en alla à Compiègne, les deux reines dans la meilleure intelligence du monde, à cause de la haine qu'elles se rencontrèrent avoir pour le cardinal de Richelieu, et parce que leur destinée commençoit d'être égale. Le roi, dans le dessein d'arrêter la reine sa mère, étoit fort inquiet; et quoique déjà il eût fait une fois la même chose, l'impression de la nature qu'il falloit vaincre dans un temps où il connoissoit mieux son devoir, affoiblissoit quelquefois sa résolution, et la rendoit plus incertaine. D'autre côté, le ministre, dans l'impatience de se venger, de se satisfaire et de se maintenir, rouloit beaucoup de desseins dans sa tête: et la reine mère, maltraitée de son fils, et peu assurée de pouvoir parvenir à ses desseins, n'avoit pas l'ame tranquille. Enfin, peu de jours après leur arrivée, celui auquel la destinée de tant

d'illustres personnes se devoit accomplir, on vint de grand matin heurter à la porte de la chambre de la reine [1]. Elle, qui entendit ce bruit, s'éveilla avec étonnement, et appella ses femmes pour savoir si peut-être ce ne seroit pas le roi, qui par hasard vint à sa porte. Il étoit le seul qui eût droit d'en user avec cette familiarité. Et dans cet instant, ayant elle-même ouvert son rideau, et vu qu'à peine il faisoit un peu de jour, elle se troubla par mille pensées qui lui passèrent dans l'esprit. Comme elle doutoit toujours, et avec raison, des bonnes grâces du roi, elle crut assurément qu'on venoit lui apporter quelque funeste nouvelle, qui tout au moins la devoit éloigner de France; et regardant ce moment comme celui qui alloit décider de toute sa vie, elle tâcha de ramasser ses forces pour soutenir ce coup avec le plus de courage qu'il lui seroit possible. Elle avoit naturellement l'ame ferme et l'esprit assez résolu, et je ne doute point de ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire depuis en me contant toutes ces particularités, que le premier moment étant

[1] En février 1631.

passé, elle se résolut, sans beaucoup de peine, à recevoir avec soumission ce que le ciel ordonneroit d'elle. Elle fit donc ouvrir la porte, et sa première femme de chambre lui venant dire que c'étoit le garde-des-sceaux qui demandoit à parler à sa majesté de la part du roi, elle fut alors confirmée dans sa première créance. Cette appréhension fut néanmoins bientôt dissipée par la harangue de l'ambassadeur. Il lui dit seulement que le roi lui mandoit que pour certaines raisons, qui regardoient le bien de son état, il étoit obligé de laisser sa mère en ce lieu à la garde du maréchal d'Estrée; qu'il la prioit de ne la point voir, de se lever, et de le venir trouver aux Capucins, où il étoit allé devant avec intention de l'attendre. A cette nouvelle, la reine demeura surprise, comme le devoit être toute personne qui aime la justice et la droite raison; mais elle fut consolée en quelque façon, de voir que cette aventure ne la touchoit que par la compassion qu'elle devoit au malheur de la reine sa belle-mère. Elle ne répondit au commandement du roi que par une prompte obéissance, et se leva le plus dili-

gemment qu'elle put pour l'aller trouver. Ce ne fut pas sans aller trouver la reine disgraciée. Elle crut que le roi lui pardonneroit cette petite désobéissance, que la pitié seule l'obligeoit de commettre; mais par le conseil de la marquise de Senecé, sa dame d'honneur, elle envoya dire à cette princesse malheureuse le désir qu'elle avoit de l'aller voir, pour parler d'une affaire de conséquence, et que pour certaines raisons, elle n'osoit entrer chez elle que premièrement elle ne l'envoyât prier d'y aller. La reine mère, qui ne savoit rien de cette résolution, mais qui, dans l'état qu'elle se sentoit, craignoit le retour de tous les maux qu'elle avoit déjà éprouvés, envoya promptement mademoiselle Catherine, sa première femme de chambre, faire ce que la reine avoit désiré d'elle; et cette finessse fut faite seulement afin de satisfaire le roi. La reine prit seulement une robe de chambre, et toute en chemise passa chez la reine sa belle-mère, qu'elle trouva dans son lit, assise sur son séant. Elle tenoit ses genoux embrassés; et ne sachant que deviner de ce mystère, elle s'écria en voyant la reine, et lui

dit : « Ah ! ma fille, je suis morte, ou prisonnière ; le roi me laisse-t-il ici ? et que » veut-il faire de moi ? » La reine, touchée de compassion, se jeta entre ses bras, et quoique du temps de sa faveur elle en eût été quelquefois maltraitée, l'état présent où elle étoit effaçant le souvenir, elle pleura sa disgrâce, la ressentit, et lui témoigna un regret sensible de la résolution du roi, qu'elle lui apprit avec l'ordre de sa détention. Ces deux princesses se séparèrent satisfaites l'une de l'autre ; mais toutes deux bien touchées de se voir les victimes du cardinal de Richelieu leur ennemi commun. Ce fut la dernière fois qu'elles se virent ; car la reine mère, effrayée de la prison de Compiègne, se sauva de nuit, et s'en alla en Flandre, où l'infante, l'illustre Clara Eugenia, petite-fille de Charles-Quint, et tante de la reine, la reçut et la traita parfaitement bien. Elle reçut de la même manière Monsieur, frère unique du roi, Gaston de France, qui, après avoir menacé le cardinal de Richelieu, s'en alla aussi partager avec la reine sa mère, les douceurs de cette grande princesse. Elle gouvernoit les

Pays-Bas avec tant de prudence et de gloire, qu'elle pouvoit égaler celle que Marguerite de Parme, et son admirable fils, ont méritées tous deux ensemble; et si Alexandre Farneze, par sa valeur, a pris plus de villes, elle a aussi obtenu plus de victoires sur elle-même. Elle vivoit comme une sainte; et sa bonne conduite et sa justice la faisoient régner dans le cœur des Flamands; mais enfin sa mort obligea la reine Marie de Médicis de passer en Angleterre. Elle n'y trouva pas la paix qu'elle y étoit allée chercher. Elle fut d'abord bien reçue du roi d'Angleterre, et cordialement traitée de la reine sa fille; mais la religion et les premiers troubles de ce peuple rebelle, l'en chassèrent. Puis elle alla en Hollande, et enfin à Cologne, où elle mourut à la honte du cardinal de Richelieu, accablée de misères et de douleurs.

La reine ayant satisfait par sa pitoyable visite à ce qu'elle devoit à celle qui, peu auparavant, paroissoit avoir une entière puissance, vint trouver le roi aux Capucins, qui l'attendoit pour la ramener avec lui à Paris. Là, il lui fit présent de mademoiselle de Hau-

tefort, dont j'ai déjà parlé, qu'il avoit ôtée à la reine sa mère, et de madame de la Flote sa grand'mère, pour dame d'atour. Quelque temps après, il donna à cette belle personne la survivance de cette charge, afin qu'elle pût avoir le titre de dame. Le roi la présentant à la reine, lui dit qu'il la prioit de l'aimer et de la bien traiter pour l'amour de lui. Elle étoit sous-dame d'atour depuis la disgrace de madame du Fargis qu'elle aimoit, et n'avoit point voulu, par vengeance et par dépit, recevoir personne à sa place; mais elle fut contrainte alors d'accepter tout ce que le roi lui voulut donner : il n'étoit pas temps de dire, *je ne veux pas*. Elle les reçut toutes deux faisant la meilleure mine du monde; et quoique tels présents ne plaisent d'ordinaire pas beaucoup aux femmes, il est pourtant vrai que la reine aima madame de Hautefort pour l'amour d'elle-même, et que cette belle et sage fille estimant les belles qualités de la reine, et assez dégoûtée de l'humeur du roi, se donna entièrement à elle, et lui fut fidèle dans tous ses malheurs. Le roi, quelques années après, fâché de ce changement, lui en

voulut du mal : il cessa de l'aimer beaucoup, quand elle commença d'aimer la reine ; et quand il vit qu'elle étoit entièrement à elle, il ne l'aima plus du tout. Son ressentiment enfin alla jusqu'à la disgracier, et la renvoyer dans sa province, où elle étoit quand il mourut.

Le roi, depuis ce grand coup de Compiègne, pour adoucir en quelque façon l'aigreur que ses peuples pouvoient avoir contre lui par la prison de la reine sa mère, et de toutes les rigueurs qui furent ensuite exécutées contre plusieurs particuliers, traita un peu mieux la reine sa femme, et la voyoit plus souvent, ce qui plaisoit à tout le monde ; car elle étoit fort aimée. Le cardinal de Richelieu, pour la gagner, fit revenir madame de Chevreuse de Lorraine où elle avoit été passer son exil : sans doute elle lui promit tout ce qu'il désiroit d'elle. Ce ministre, malgré la rigueur qu'il avoit eue contre elle, ne l'avoit jamais haïe. Sa beauté avoit eu des charmes pour lui, et comme elle se trouva liée avec la reine, et qu'elle étoit une personne de contrebande à l'égard de la reine mère, l'ambition, qui

l'emporte presque toujours sur l'amitié, l'avoit éloignée par force, des bonnes grâces du ministre ; mais après qu'il fut lui-même brouillé avec cette princesse sa bienfaitrice, pour tâcher de se raccommoder avec la reine, et prendre liaison avec elle par sa favorite, il la remit auprès d'elle. Il fit revenir aussi le chevalier de Jars d'Angleterre, où il avoit passé le temps de sa disgrâce agréablement, que le même cardinal avoit aussi éloigné d'auprès de la reine; mais toutes ces douceurs ne servirent qu'à lui faire perdre son ami le garde-des-sceaux de Châteauneuf, et il fut contraint d'éloigner madame de Chevreuse, et de faire aller le chevalier de Jars sur l'échafaud, dont il se sauva avec beaucoup de gloire et d'honneur. Madame de Chevreuse, à son retour, parut avoir de grandes conférences avec le cardinal de Richelieu. Elle ne laissa pas de demeurer toujours liée à la reine; et même elle lui attira par son intrigue le garde-des-sceaux de Châteauneuf, qui étoit amoureux d'elle.

La cabale de la reine, composée de toutes ces personnes que je viens de nommer, de-

vint donc une seconde fois odieuse au ministre. Il chassa tout de nouveau ceux qui en étoient, et les traita de la manière qu'il traitoit ceux qu'il ne croyoit pas être de ses amis. Madame de Chevreuse s'en alla alors en Espagne, où, à cause de la reine ou à cause de sa qualité, elle fut bien reçue : on lui fit une entrée solennelle dans Madrid, on lui fit de grands présents. Le roi d'Espagne parut un peu attendri pour elle : et quoiqu'elle m'ait dit, dans le temps de la régence où je l'ai vue, que ce prince ne lui avoit jamais dit de douceurs qu'une seule fois, et encore en passant, la renommée parle différemment de cette histoire ; et toutes ses aventures se passèrent à l'avantage de sa beauté, qui en tant de pays lui acquéroit des amis. Le garde-des-sceaux de Châteauneuf fut envoyé dans Angoulême, où il passa son temps agréablement, et où il souffrit pendant quelques années les amertumes que la fortune fait sentir à ceux qui, pour recevoir quelques grâces de sa libéralité, veulent se soumettre à la tyrannie. Le chevalier de Jars fut le plus maltraité ; et comme il a été depuis tout-à-fait

de mes amis, et que dans sa persécution il y a quelques choses qui sont dignes de l'estime des honnêtes gens, je veux en marquer les principaux endroits qui pourront faire voir de quelle trempe étoit son ame, qu'elle étoit sa probité, la vigueur de son esprit et la grandeur de son courage. Il fut onze mois à la Bastille, enfermé dans un cachot. Il fut pris en hiver, et l'habit de velours noir qu'il y porta, demeura toujours sur son corps tant qu'il habita dans cette effroyable demeure. On l'interrogea quatre-vingts fois avec toute la sévérité possible, et il répondit toujours avec bon sens et fermeté, sans se laisser entamer sur aucun chapitre, sans se couper en ses réponses, ni sans embarrasser personne. On l'en fit sortir pour le mener à Troyes, avec toutes les rudes apparences d'un homme qu'on alloit mener à la mort. En sortant de la Bastille, comme il passa dans la cour, il vit sur un perron le maréchal de Bassompierre, le marquis de la Ville, parent du garde-des-sceanx de Châteauneuf, Vautier, premier médecin de la reine mère, et quelques autres qui étoient prisonniers,

mais qui avoient été traités plus humainement que lui; car il ne savoit pas où il alloit, ni ce qu'il alloit devenir. Il se tourna devers eux, et s'écria : « Adieu, je ne sais où je vais; » mais assurez-vous, quoi qu'il m'arrive, que » je suis homme d'honneur et que je ne man- » querai jamais à mes amis ni à moi-même. » A Troyes, on lui donna pour juge Laffemas, celui qui l'avoit déjà tourmenté à la Bastille, qu'on apppeloit *le bourreau du cardinal.* On accompagna celui-là d'un nombre suffisant de juges, pour lui faire son procès, qui ne furent pas plus honnêtes gens que lui. Il y travailla par toutes les voies que ces sortes de gens savent pratiquer, et il fut fortement secondé des autres. Ils voulurent lui acheter des faux témoins; mais le prévôt de l'Ile, qui avoit accompagné le chevalier de Jars de Paris à Troyes, et qu'on voulut obliger de dire que, sur les chemins, ce gentilhomme avoit fait quelques discours contre l'état, ne voulut point entrer dans cette malice, et nia absolument de le vouloir faire. Laffemas savoit le secret du cardinal de Richelieu, qui étoit de ne pas faire mourir le chevalier, étant

certain de son innocence, et qu'il n'y avoit nul sujet de le condamner; mais il vouloit en tirer par la peur, par les tourments et par l'apparente certitude de sa mort, les secrets de l'intrigue de la reine, de madame de Chevreuse et du garde-des-sceaux de Châteauneuf. Laffemas avoit promis au ministre qu'il le tourmenteroit si bien, qu'il en tireroit à peu près ce qu'il en désiroit savoir, et que sur peu de mal il trouveroit les moyens de lui faire son procès selon les manieres mêmes du cardinal, qui, à ce que j'ai ouï conter à ses amis, avoit accoutumé de dire, qu'avec deux lignes de l'écriture d'un homme, on pouvoit faire le procès au plus innocent, parce qu'on pouvoit sur cette matière ajuster si bien les affaires, que facilement on y pouvoit être trouver ce qu'on voudroit. Sur ce fondement, Laffemas travaille au jugement du chevalier de Jars : il le menace, il l'interroge, et fait tout ce qu'une ame pleine de lâcheté est capable de faire. Un jour, qui étoit la fête de tous les Saints, ce méchant juge, voulant montrer à cet innocent criminel qu'il avoit quelque douceur pour lui, lui

permit d'entendre la messe. Il le fit mener avec une bande d'archers et une bonne garde aux jacobins de cette ville. Le chevalier de Jars, qui de soi étoit violent dans ses passions et hardi à parler, vit Laffemas avec sa femme qui vinrent communier au grand autel; il étoit intendant de la province et craint de tous; mais le chevalier, qui ne craignoit personne, attentif et occupé de son affaire, voyant que cet homme venoit de recevoir le saint-sacrement, tout d'un coup s'échappe de ses gardes, et comme il se trouva proche de Laffemas, il saute sur lui, le prend à la gorge et lui dit: « Qu'ayant sur les lèvres son Dieu et » son créateur vivant, il étoit temps de dire » la vérité et de le justifier devant Dieu et » devant les hommes, et d'avouer son inno- » cence et son injustice à le persécuter, ajou- » tant que, puisqu'il faisoit mine d'être chré- » tien, il falloit dans cet instant se rendre à » la vérité; qu'il étoit un scélérat, et qu'il le » renonçoit pour son juge, et prenoit à té- » moins tous les assistants, qu'il le récusoit » pour tel. » Le peuple, à ce cri, s'assembla autour d'eux; chacun hausse les épaules, et

tous commencèrent à murmurer contre ce juge inique. Le prévôt de l'Ile, qui se trouva du nombre des spectateurs, les voulut séparer ; mais le chevalier de Jars ne quitta point cet homme, et le pressant à répondre, il le fit en ces termes avec une froideur tout entière. « Monsieur, lui dit-il, ne vous plai- » gnez point ; je vous assure que monsieur le » cardinal vous aime. » Il ajouta sur ce que le chevalier le pressa de répondre sur son innocence, « qu'il en serait quitte pour al- » ler en Italie ; mais que cependant il vou- » loit bien qu'on lui montrât de petites let- » tres écrites de sa main, qui lui feroient » voir qu'il étoit plus coupable qu'il ne s'ima- » ginoit. » Le chevalier ne comprenant rien dans ce galimatias, et voyant qu'on le poursuivoit vivement, se crut mort. Il résolut du moins de payer de courage, et de faire tout ce qu'il convenoit à un homme d'honneur tel qu'il étoit. En effet, il fut mené sur la selette où fort constamment il recusa pour juge Laffemas, lui reprocha toutes ses lâchetés, l'appela une seconde fois scélérat, et avertit ses autres juges de ce que Laffemas avoit pro-

mis au cardinal contre lui. Il fut interrogé tout de nouveau, et demeura trois heures en cet état. Il se défendit si courageusement qu'il confondit ceux qui le vouloient perdre, et qui avoient du moins le dessein de lui faire trahir ses amis. Sortant de là, le prévôt de l'Ile s'approcha de lui et lui dit: « Monsieur,
» bon courage; j'espère bien pour vous, car
» on m'a dit de vous remener dans la prison
» où vous êtes, et c'est l'ordinaire de mener
» ceux qu'on va condamner à mort dans un
» autre lieu. » Le chevalier lui dit du même ton dont il avoit accoutumé de censurer les choses qu'il n'approuvoit pas: « Mon ami, ces
» pendards me vont condamner; je le vois
» bien à leur mine. Il faut avoir patience, et
» le cardinal enragera de voir que je me
» moque de lui et de ses tortures. » Aussitôt qu'il fut parti, Laffemas montra aux juges une lettre du cardinal, ou plutôt du roi, parlant ainsi de ce chevalier: « S'il est condamné à
» la gêne, qu'on lui montre et qu'on ne lui
» donne pas; s'il est condamné à la mort,
» qu'on sursoie l'exécution. » Ayant été condamné, on le mena sur l'échafaud. Il y parut

plein de courage et d'honneur; il se moqua de ses juges et de ses ennemis, montrant de recevoir la mort avec une grande fermeté. Il m'a dit depuis qu'il y avoit souffert; mais que Dieu lui avoit fait de grandes grâces, et qu'il avoit reconnu par expérience qu'il avoit soin de ses créatures. Etant près d'avoir la tête tranchée, on lui vint apporter sa grâce [1]; et après la mort du cardinal de Richelieu, lorsque sa haine pour lui étoit assoupie, je lui ai ouï donner des louanges à son équité, disant enfin qu'il lui devoit la vie, et que, s'il eût voulu, les juges entre les mains desquels il étoit l'auroient sans doute fait mourir. Après cette aventure, il s'en alla en Italie, où il fut aimé et considéré des cardinaux neveux, et où il passa son temps agréablement. Madame de Chevreuse passa d'Espagne en Angleterre, où elle fut bien reçue et bien traitée de la reine d'Angleterre; puis de là elle repassa en Flandre, où elle demeura jusqu'à la régence

[1] J'ai ouï dire à d'autres qu'à lui qu'après avoir reçu sa grâce il fut long-temps sans pouvoir parler et privé de sentiment, tant la nature a de peine à souffrir sa destruction.

de la reine, où d'autres aventures l'attendoient plus fâcheuses que les premières.

Après toutes les persécutions qui furent faites à plusieurs particuliers, le roi, suivant son naturel, s'abandonna tout entier au pouvoir de son favori. Il se vit réduit à la vie la plus mélancolique et la plus misérable du monde, sans suite, sans cour, sans pouvoir, et par conséquent sans plaisir et sans honneurs. Ainsi se sont passées quelques années de sa vie à Saint-Germain, où il vivoit comme un particulier; et pendant que ses armées prenoient des villes et gagnoient des batailles, il s'amusoit à prendre des oiseaux. Ce prince étoit malheureux de toutes manières; car il n'aimoit point la reine, et avoit pour elle de la froideur, et il étoit le martyr de madame de Hautefort, qu'il aimoit malgré lui et qu'il ne pouvoit se résoudre de chasser de la cour, l'accusant de se moquer de lui avec la reine. Il avoit quelque scrupule de l'attachement qu'il avoit pour elle, et il ne s'aimoit pas lui-même. Jaloux de la grandeur de son ministre, quoique ce ne fût que la part qu'il lui donnoit de la sienne, il commença de le haïr

dès qu'il vit l'extrême autorité qu'il avoit dans son royaume ; et ne pouvant vivre heureux sans lui, ni avec lui, il ne put jamais l'être. La reine s'accoutuma à cette solitude du mieux qu'elle put, menant une vie dévote et particulière, et ne vivant que de quelques nouvelles que ses créatures et ses amies lui faisoient savoir. Elle faisoit aussi quelques petites intrigues contre le cardinal, ou tout au moins désiroit d'en faire qui eussent réussi à sa ruine. Il s'en moquoit, et sa puissance augmentoit toujours par la nécessité que le roi avoit de ses conseils. Il se faisoit adorer de toute la France, et obéir de son roi même, faisant de son maître son esclave, et de cet illustre esclave un des plus grands monarques du monde. Parmi tant de sombres vapeurs et de fâcheuses fantaisies, il sembloit qu'une belle passion ne pouvoit pas avoir de place dans le cœur du roi. Elle n'y étoit pas aussi à la mode des autres hommes, qui en font leur plaisir ; car cette ame, accoutumée à l'amertume, n'avoit de la tendresse que pour sentir davantage ses douleurs et ses peines. Mais enfin, lassé de tant souffrir, il chassa,

comme je l'ai déjà dit, mademoiselle de Hautefort, et son inclination se tourna vers un objet nouveau, dont la beauté brune n'étoit pas si éclatante, mais qui, avec de beaux traits de visage et beaucoup d'agréments, avoit aussi de la douceur et de la fermeté dans l'esprit. La Fayette, fille d'honneur de la reine, aimable et fière tout ensemble, fut celle qu'il aima; et ce fut elle aussi à qui il se découvrit davantage sur le sujet du cardinal de Richelieu, et sur les chagrins que sa puissance lui donnoit. Comme cette fille avoit le cœur bien fait (quoiqu'elle vît en cette confiance la perte de sa fortune tout assurée), elle ne laissa pas de garder le secret qu'elle devoit à ce prince. Elle le fortifia dans cette aversion par l'amitié qu'elle avoit pour lui, voyant qu'il en étoit déshonoré, pour se laisser trop bassement gouverner à ce ministre. Le cardinal fit son possible pour la gagner, comme toutes les personnes qui approchoient du roi; mais elle eut plus de courage que tous les hommes de la cour, qui avoient la lâcheté de lui aller rendre compte de tout ce que le roi disoit contre lui. Ils eussent eu peur, s'ils eussent été

fidèles, de manquer de bienfaits, et leur intérêt leur paroissoit quelque chose de meilleur que la probité : ils craignoient aussi que le roi, par timidité, ne les trahît, et ils aimoient mieux le trahir les premiers ; mais une fille eut l'ame plus ferme et plus belle qu'eux : elle eut le courage de se moquer de la mauvaise fortune, par une résolution secrète qu'elle fit dans son cœur de se faire religieuse. Le roi, trouvant en elle autant de sûreté et de vertu que de beauté, l'estima et l'aima ; et je sais qu'il eut des pensées pour elle fort au dessus des communes affections des hommes. Le même sentiment qui obligea cette fille généreuse à refuser tout commerce avec le cardinal de Richelieu, la fit vivre avec assez de retenue avec la reine. Comme la sagesse du roi, qui égaloit quasi celle des dames les plus modestes, l'obligeoit à beaucoup de reconnoissance, elle croyoit devoir payer cette amitié vertueuse par une grande fidélité pour ses secrets. Un attachement si grand et si parfait ne pouvoit que plaire à ce prince, et déplaire à la reine, quoiqu'elle fût accoutumée au malheur de n'être pas aimée du roi son mari. Cette

privation d'un bonheur qu'elle désiroit, et qu'elle croyoit lui être dû, de quelque manière qu'elle fût assaisonnée, ne laissoit pas de lui être fort désagréable et fort dure. La Fayette avouant tout haut qu'elle l'aimoit, et de la manière qu'il sembloit vouloir l'être, devoit faire le bonheur de sa vie; mais ce prince n'étoit point destiné pour être heureux. Il ne garda guère ce trésor. On a dit que le cardinal s'étoit servi de sa dévotion pour l'en priver; et que ne pouvant avoir La Fayette à ses gages, il se servit en même temps de son confesseur pour lui donner des scrupules de la complaisance qu'elle avoit pour le roi : ce qui fut conduit si finement par leurs directeurs, que l'amour de Dieu triompha de l'humain. La Fayette se retira dans un couvent, et le roi se résolut de le souffrir. La vérité est que Dieu la destinoit à ce bonheur; car, malgré la malice et les faux raisonnements des gens de la cour, le père Caussin, confesseur du roi, comme lui-même l'a écrit dans des Mémoires qu'il a faits, et que le comte de Maure, à qui il les avoit confiés, m'a fait voir, au lieu d'adhérer au

cardinal de Richelieu, comme il en fut soupçonné, la conseilla, vu les intentions innocentes qu'il lui croyoit, de ne se point faire religieuse, dans la pensée qu'il avoit de se servir d'elle pour inspirer au roi de faire revenir la reine sa mère, et de gouverner lui-même son royaume ; mais elle, qui étoit pressée par celui qui donne le vouloir et le parfaire, ne balança pas long-temps entre Dieu et les créatures. Peut-être aussi qu'elle vit avec quelque dépit l'intrigue qui se forma contre elle, et que la fierté, mêlée avec la vertu, eut quelque part à sa retraite. On a même soupçonné madame de Senecé, sa parente, de l'avoir voulu confier au cardinal de Richelieu. J'ignore le fond et le détail de cette accusation ; je sais seulement qu'elle pria le père confesseur du roi d'aller lui demander la permission de quitter la cour pour se mettre dans un couvent. Ce père décrit dans ses Mémoires les peines qu'il eut à examiner la vocation de La Fayette, et à donner au roi le conseil qu'il lui demandoit en cette occasion. Il rapporte que ce prince parut sensiblement affligé de la résolution de cette ver-

tueuse fille ; qu'il retomba sur le lit dont il ne faisoit que de sortir quand il avoit commencé à lui en parler ; qu'il pleura, et qu'il se plaignit de ce qu'elle le vouloit quitter ; mais qu'enfin, ayant surmonté par sa piété les tourments de sa douleur, il lui fit cette réponse : « Il est vrai qu'elle m'est bien chère ; » mais si Dieu l'appelle en religion, je n'y » mettrai point d'empêchement. » Sa permission étant obtenue, on la vit tout d'un coup sortir de la cour, malgré les larmes du roi et la joie de ses ennemis, qui fut, à ce qu'elle m'a dit depuis, la seule chose à vaincre. Il falloit en effet une grande force d'esprit pour se mettre au dessus de cette foiblesse ; car, encore que le roi ne fût pas galant, les dames ne laissoient pas d'être bien aises de lui plaire. Entre autres, madame de Hautefort ne fut pas fâchée de sa retraite ; elle n'avoit pas de honte qu'on la crût sa rivale, et il n'y avoit point de prude qui n'aspirât à la gloire d'être aimée du roi comme l'étoit La Fayette, tout le monde étant persuadé que la passion qu'elle avoit pour lui n'étoit point incompatible avec sa vertu. Quand

elle se sépara de lui, elle lui parla long-temps devant tout le monde chez la reine, où elle monta aussitôt après avoir eu son congé. Il ne parut aucune altération sur son visage; elle eut la force de ne pas donner une de ses larmes à celles que ce prince répandit publiquement. Après l'avoir quitté, elle prit congé de la reine, qui ne la pouvoit aimer; ce qu'elle fit avec cette douceur et cette satisfaction que doit avoir une chrétienne qui cherche Dieu, et qui ne veut plus aimer que lui sur la terre, et ne désirer que l'éternité. Elle ne fit pas néanmoins toutes ces choses sans beaucoup souffrir. J'ai su depuis de la comtesse de Flex, fille de la marquise de Senecé, et par conséquent parente de La Fayette, qu'au sortir de la chambre du roi où elle avoit dit adieu à ce prince, elle descendit dans son appartement, dont les fenêtres donnoient sur la cour du château, et que cette aimable et vertueuse fille ayant entendu le carrosse du roi, qu'il avoit fait venir pour dissiper le chagrin où il étoit, pressée de la tendresse qu'elle avoit pour lui, elle courut le voir au travers des vitres. Quand il fut entré, et qu'elle l'eut

vu partir, elle se tourna vers la comtesse de Flex qui étoit encore fille, et lui dit touchée de douleur : « Hélas! je ne le verrai plus. » Le roi ne fut pas long-temps sans l'aller voir dans le couvent des filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, qu'elle avoit choisi pendant toute sa vie pour le lieu de son repos, et le port où elle devoit trouver son salut. Les premières fois qu'il y fut, il demeura si long-temps attaché à sa grille, que le cardinal de Richelieu, tombant en de nouvelles frayeurs, recommença ses intrigues pour l'en arracher tout-à-fait. Elles lui réussirent enfin, et il trouva moyen d'ôter à son maître la consolation qu'il avoit de faire part des chagrins qu'il avoit contre lui à la seule personne qu'il avoit trouvée assez secrète et assez fidèle pour les lui confier, et d'un esprit assez doux et assez agréable pour les soulager. Je ne puis cependant, au sujet de cette amitié si belle et si pure, qui a été entre un prince si pieux et une fille si sage, m'empêcher de rapporter une preuve bien forte de la corruption qui se rencontre toujours dans les attachements sensibles qui se peuvent compter pour honnêtes.

Je la tiens de La Fayette même, qui étant à Chaillot, et mon amie, m'en a parlé depuis avec confiance. Elle m'a dit que dans les derniers jours qu'elle fut à la cour, avant qu'elle fût tout-à-fait résolue de se mettre en religion, ce grand roi, si sage et si constant dans la vertu, avoit eu néanmoins des moments de foiblesse, dans lesquels, cessant d'être modeste, il l'avoit pressée de consentir qu'il la mît à Versailles, pour y vivre sous ses ordres et être toute à lui; et que cette proposition, si contraire à ses sentiments ordinaires, l'ayant effrayée, fut cause qu'elle se détermina plus promptement à sortir de la cour, pour prendre des engagements qui pussent lui ôter des sentiments de cette nature. La vertu des plus parfaits n'est pas toujours également forte; les justes tombent quelquefois et trop souvent, pour se fier aux résolutions qu'ils croient les plus fermes. Ce grand prince, qui avoit eu le nom de Juste pour avoir paru fidèle à Dieu toute sa vie, ne le fut pas dans ces occasions. Il eut des instants où il fut infidèle; mais cette infidélité, qui ne dura pas, ne fit que l'avertir de se tenir sur ses gardes, en lui faisant

remarquer le péril qu'il avoit couru. Dès qu'il s'en fut aperçu, il résolut de l'éviter. Le refus de La Fayette lui fit ouvrir les yeux. La honte qu'ils eurent de ce petit déréglement rappela leur vertu et leur piété; et la peur qu'ils eurent tous deux, elle de lui, et lui d'elle, leur fit prendre la résolution de se quitter. La nature combattit quelque temps contre la grâce; mais enfin la grâce fut victorieuse. Sans cela, il n'auroit pas consenti si aisément qu'elle se mît dans un couvent; et dès qu'elle y fut, comme ils étoient dans les mêmes sentiments, le roi n'eut point de peine à lui voir l'habit de religieuse, et elle n'en eut point de le voir à la grille : l'un et l'autre étoient bien éloignés du désir d'entretenir un commerce dont ils pussent avoir du scrupule. Il approuvoit si fort la retraite de cette vertueuse fille, que sa dévotion étant fortifiée par la peine qu'il avoit naturellement à s'appliquer aux affaires; comme il y avoit eu des moments où elle avoit été cause qu'il n'avoit pas été tout-à-fait sage, il y en eut aussi à son exemple où il voulut pousser sa dévotion et le mépris du monde trop loin; et s'il l'alloit voir quelquefois, c'é-

toit pour lui parler de ses desseins, qu'il n'y avoit qu'elle qui sût, et qui auroient étonné toute l'Europe s'il les avoit exécutés : mais Dieu se contenta de son intention ; et pour le récompenser du sacrifice qu'il vouloit lui faire, exauça les prières de ses sujets, lui ôtant ses pensées mélancoliques, qui l'empêchoient de bien vivre avec la reine, qui devint enfin grosse. On crut même que ce fut un jour qu'étant demeuré tard à ce couvent, il fit un si mauvais temps qu'il fut obligé de demeurer au Louvre, où il n'y avoit point d'autre lit que celui de la reine. Quoi qu'il en soit, ce fut alors, le 5 septembre 1638, que Dieu donna à la France le roi régnant aujourd'hui, cet auguste prince Louis XIV, qui fut nommé du peuple *Dieu donné.*

Quand la reine reçut cette grâce du ciel, elle en avoit besoin pour la sauver de tous les maux dont apparemment elle étoit alors menacée par une fâcheuse affaire qui lui étoit arrivée il y avoit peu de temps, dont j'ai déjà parlé. J'ajouterai seulement ici ce que j'en ai appris depuis, qu'elle avoit enfin été réduite à ce point de ne pouvoir obtenir de pardon qu'en signant

de sa propre main qu'elle étoit coupable de toutes les choses dont elle étoit accusée, et le demanda au roi en des termes fort humbles et fort soumis, se confessant elle-même indigne de l'obtenir; ce qu'elle fit avec beaucoup de larmes, et qu'on la força de faire avec beaucoup de rudesses, qui scandalisèrent toute la France. Elle étoit infiniment aimée, et chacun étoit dans cette croyance qu'elle étoit innocente; elle l'étoit en effet, autant qu'on le croyoit, à l'égard du roi; mais elle étoit coupable, si c'étoit un crime, d'avoir écrit au roi d'Espagne, son frère, et à madame de Chevreuse. La Porte, domestique de la reine, m'a conté lui-même toutes les particularités de cette histoire; il me les a apprises dans un temps où il étoit disgracié et mal satisfait de cette princesse, et ce qu'il m'en a dit doit être cru. Il fut arrêté prisonnier dans le même temps que le chancelier fut au Val-de-Grâce, comme étant le porteur de toutes les lettres de la reine, tant pour l'Espagne que pour madame de Chevreuse. Il fut interrogé par trois fois dans la Bastille, par la Poterie; il nia toutes choses constam-

ment, et signa toutes ses interrogations. Le cardinal de Richelieu le voulut interroger lui-même en présence du chancelier. Il le fit venir chez lui, dans sa chambre, là où il fut questionné et pressé sur tous les articles, sur quoi on désiroit de confondre la reine. Il demeura toujours ferme sans rien avouer, disant qu'il ne savoit point qu'elle eût écrit en Espagne, ni à madame de Chevreuse en particulier; car elle avoit permission de lui écrire par les voies publiques. Le cardinal lui dit qu'il avoit été trouvé saisi d'une lettre pour madame de Chevreuse, et qu'il avoit dit qu'il avoit dessein de la porter à la poste; ce que le cardinal savoit être faux, parce que la Thibaudière, qui la devoit porter pour la faire aller par les voies secrètes, sachant que la Porte étoit arrêté, s'en alla tout découvrir au roi et au cardinal de Richelieu. La Porte, qui sur cet article n'avoit pas voulu nommer la Thibaudière, de peur de lui nuire, demeura un peu embarrassé; il s'excusa sur ce qu'il n'avoit point voulu perdre la Thibaudière; mais il ne laissa pas, sur le sujet de la reine, de demeurer ferme et constant sur la

négative, refusant les biens et les récompenses qu'on lui promettoit, et acceptant plutôt la mort que d'accuser la reine des choses dont il disoit qu'elle étoit innocente. Le cardinal de Richelieu, admirant sa fidélité, et persuadé qu'il ne disoit pas vrai, souhaita d'être assez heureux pour avoir un homme à lui aussi fidèle que celui-là. On avoit surpris aussi une lettre en chiffre de la reine qu'on lui montra ; elle ne put qu'elle ne l'avouât, et pour ne pas montrer de dissemblance, il fallut faire avertir la Porte de ce que la reine avoit dit, afin qu'il en fît autant. Ce fut en cette occasion que madame de Hautefort, qui étoit encore à la cour, voulant généreusement se sacrifier pour la reine, se déguisa en demoiselle suivante pour aller à la Bastille faire donner une lettre à la Porte ; ce qui se fit avec beaucoup de peine et de danger pour elle, par l'habileté du commandeur de Jars, qui étoit encore prisonnier. Comme il étoit créature de la reine, et qu'il avoit gagné beaucoup de gens en ce lieu-là, ils la firent tomber entre les mains de la Porte : elle lui apprenoit ce que cette princesse avoit con-

fessé ; si bien qu'étant tout de nouveau interrogé par Laffemas, et menacé de la question ordinaire et extraordinaire même, elle lui fut montrée, il fit semblant de s'en épouvanter, et dit que si on lui faisoit venir quelque officier de la reine, homme de créance, qu'il avoueroit tout ce qu'il savoit. Laffemas croyant l'avoir gagné, lui dit qu'il pouvoit nommer celui qu'il voudroit, et que sans doute on le lui feroit venir. Il lui demanda un certain nommé la Rivière, officier de la reine, qu'il savoit être des amis de Laffemas, et dont il n'avoit pas bonne opinion ; ce que cet homme accepta avec grande joie. Le roi et le cardinal firent venir ce la Rivière ; on lui commanda d'aller voir la Porte sans voir la reine, et gagné par les promesses qu'on lui fit, il s'engagea de faire tout ce qu'on voudroit. Il lui fut mené, et il lui commanda, de la part de la reine, de dire tout ce qu'il savoit de ses affaires. La Porte fit semblant de croire que c'étoit la reine qui l'envoyoit, et lui dit, après bien des façons, ce que la reine avoit déjà avancé, et protesta n'en pas savoir davantage. Le cardinal de Richelieu

fut alors confondu, et, malgré ses artifices, le roi demeura satisfait. La Porte, homme de bien et sincère, m'a assuré qu'ayant vu les lettres dont il étoit question, et sachant ce qu'elles contenoient, il y avoit lieu de s'étonner qu'on en eût pu former des accusations contre la reine; qu'il y avoit seulement des railleries contre le cardinal de Richelieu, et et qu'assurément elles ne parloient de rien qui fût contre le roi, ni contre l'état. Cette tempête passée, le roi et la reine se raccommodèrent; mais avant que la paix se fit, le roi commanda à la reine d'écrire de sa main à la Porte pour lui commander de dire tout ce qu'il savoit; et comme il crut qu'elle avoit été forcée pour écrire ces lettres, il ne changea rien en sa conduite. Il lui répondit par l'ordre du cardinal de Richelieu, et lui manda qu'il s'étonnoit que sa majesté lui commandât de dire ce qu'il savoit, vu qu'elle avoit vu ses interrogations, et que par-là elle pouvoit voir qu'il avoit dit tout ce qu'il savoit; que s'il y alloit de son service de dire des faussetés, quand même elles devroient le faire aller sur l'échafaud, qu'il le feroit. Cette réponse con-

firma le roi dans l'opinion qu'il commençoit d'avoir que la reine n'étoit pas si coupable qu'il l'avoit cru, et l'habile fidélité de cet homme acheva de les remettre bien ensemble, c'est-à-dire autant que la froideur du roi, et les traitements que cette princesse avoit reçus de lui, ou plutôt de son ministre, leur pouvoient permettre de s'aimer.

Ce fut à Chantilly que cette grande querelle se passa, et dont le souvenir faisoit horreur à la reine. On disoit que le cardinal l'avoit voulu réduire à cette extrémité, afin de la pouvoir renvoyer en Espagne, comme il en avoit eu souvent le désir, ou du moins de la réduire dans la nécessité de s'accommoder avec lui, et que le craignant, elle se mit de son parti. Mais enfin, comme je viens de le dire, elle devint grosse, et le roi, dans le commencement de sa grossesse, lui en témoigna beaucoup de satisfaction, et même de la tendresse pour sa personne. Cette douceur ne dura guère, et quand elle accoucha, il fallut l'exciter de s'approcher d'elle pour l'embrasser. On crut qu'après avoir donné un dauphin au roi, son mari, elle auroit quelque

crédit, et qu'elle entreroit au conseil; mais comme le ministre n'étoit pas de son côté, et qu'elle étoit trop généreuse pour l'aller chercher, elle demeura dans le même état qu'elle étoit auparavant. Pour augmentation de grâces, Dieu lui donna son second fils, Philippe de France, le 21 septembre 1640, dont le roi, à ce que j'ai ouï dire à la reine, témoigna plus de joie que du premier, parce qu'il ne s'attendoit pas à un si grand bonheur que de se voir père de deux enfants, lui qui avoit craint de n'en point avoir du tout; mais monseigneur le petit dauphin n'eut pas trois ans, qu'il sembloit que déjà il lui donnoit du chagrin et de l'ombrage. La reine m'a fait l'honneur de me dire depuis qu'un jour, au retour de quelque voyage de chasse, ce petit prince le voyant avec un bonnet de nuit, il se mit à pleurer à cause qu'il en eut peur, et qu'il n'avoit pas accoutumé de le voir en cet état; que le roi s'en fâcha comme d'une chose de grande conséquence, et s'en plaignit à la reine, lui reprochant que c'étoit elle qui nourrissoit son fils dans l'aversion de sa personne, et la menaça avec beaucoup de ru-

desse de les lui ôter tous deux. Quand le feu roi partit pour aller au voyage de Narbonne, il avoit avec lui Cinq-Mars, son grand écuyer, qui étoit un homme fort bien fait, que le cardinal de Richelieu lui àvoit donné pour favori depuis la perte de La Fayette. Soit que ce fût par son conseil, soit que ce fût de son propre mouvement, il parla à la reine d'une autre manière : en lui disant adieu, il lui dit assez cordialement qu'il la prioit d'avoir bien soin de ses enfants, et de ne les point quitter; ce qu'elle observa religieusement. Outre l'intérêt qu'elle avoit en leur conservation, elle avoit attaché tous ses plaisirs à l'agréable occupation de les voir et de les caresser.

Le grand-écuyer, qui prétendoit que son bienfaiteur, jaloux de la bonne volonté que le roi avoit pour lui, l'avoit voulu perdre, lui en ayant parlé comme d'un homme n'ayant point de cœur, et l'ayant empèché de le faire duc et pair, et de l'admettre au conseil, crut être en droit de se révolter contre lui. Ouvrant son cœur et ses oreilles aux chagrins que son maître avoit contre son ministre, il alluma sa jalousie jusqu'au désir de le perdre,

et, se joignant à ses ennemis, le fit, à ce qu'on prétend, résoudre à se défaire de lui. Je n'entreprends point de justifier, ni les plaintes du cardinal, n le procédé du grand-écuyer. Le premier étoit un homme qui, malgré ses défauts, avoit mérité l'estime de ses ennemis; et par conséquent ses amis ne lui devoïent pas manquer, la grandeur de l'entreprise de celui qui lui avoit l'obligation de tout ce qu'il étoit ne pouvant pas l'excuser de son ingratitude; et le consentement qu'on a prétendu que le roi avoit donné ne pouvoit pas justifier une conjuration contre l'état, qui a été, à cause de cela, une des plus grandes, et en même temps des plus extraordinaires que nous puissions lire dans les histoires; car le roi en étoit tacitement le chef, le grand-écuyer en étoit l'ame; le nom dont on se servoit étoit celui du duc d'Orléans, frère unique du roi, et leur conseil étoit le duc de Bouillon, qui s'y engagea, à cause qu'ayant été dans le parti du comte de Soissons, il étoit fort mal à la cour. Ils firent tous deux de beaux projets sur le changement à l'avantage de leur grandeur et de leur fortune, se persuadant

que le cardinal ne pouvoit vivre que peu de jours, pendant lesquels il ne pouvoit pas se remettre bien avec le roi; mais leur fausse prudence leur fit rencontrer leur perte dans les choses mêmes qui devoient leur servir de sûreté. Le grand-écuyer, ne se fiant pas tout-à-fait à l'amitié ni à la force du roi, voulut avoir une armée pour défendre Sedan, que le duc de Bouillon leur donna pour place de sûreté. Il se laissa persuader de faire un traité avec le roi d'Espagne, dans le dessein d'en tirer du secours, au cas que le cardinal de Richelieu, qui avoit toutes les places fortes sous sa domination, se portant mieux, se voulût cantonner contre eux; ou plutôt ils firent ce traité pour seulement satisfaire à leur destinée, qui vouloit que leur ennemi triomphât de leur malheur et de leur faute. Monsieur, frère unique du roi, après avoir fait la guerre civile en France, pour s'être mis du parti de la reine, sa mère, avoit perdu le duc de Montmorency, qui avoit eu la tête tranchée pour sa querelle; et après avoir été en Flandre et après en Lorraine, où contre le gré du roi il s'étoit marié, il étoit enfin

revenu en France depuis quelques années ; mais comme le cardinal de Richelieu le tenoit humilié, ce prince souhaitoit la mort de ce ministre à l'égal de sa propre vie; si bien que ce fut pour lui une chose agréable de trouver un jeune favori, dont le cœur plein de feu ne respiroit que l'honneur de faire parler de lui par quelque action éclatante qui pût lui donner de la gloire. Le cardinal de Richelieu étoit alors malade, et négligé du roi, et paroissoit, au jugement de tous, tombé de ce haut degré d'honneur où la faveur de son maître et sa capacité l'avoient élevé; ce que toute la France regardoit avec joie, par le désir naturel que les Français ont pour le changement, et parce que ce ministre avoit été cruel à beaucoup de particuliers qui le haïssoient. Cet habile homme ayant découvert le secret de toute cette négociation, et su par Chavigni que le grand-écuyer avoit fait un traité avec le roi d'Espagne, envoya le même Chavigni, qu'il aimoit et qu'il avoit mis dans les affaires, trouver le roi [1] pour lui parler de cette conjuration, non pas pour lui

[1] Le roi étoit à Narbonne.

persuader la conservation de sa personne, il savoit que cette raison ne pouvoit plus le toucher, mais pour lui montrer les mauvais desseins des conjurés, et que le bonheur de son état étoit attaché à la ruine des auteurs de ce traité. Comme Chavigni étoit habile, il sut si aisément persuader le roi, en lui représentant les dangereuses suites de cette affaire, qu'il le fit résoudre d'abandonner le grand-écuyer, non-seulement à la sévérité des lois, mais encore à la haine du cardinal, pour recevoir par lui le châtiment de son crime contre l'état, et de ses infidélités particulières envers lui. En peu d'heures la cour changea de face, le cardinal de Richelieu rentra dans les bonnes grâces du roi par l'habileté de son ami, et le favori les perdit avec la douleur de se voir abandonné de celui qui avoit aidé à le mettre dans le précipice, et qui, en un instant favorable de sa bonne volonté, l'en pouvoit tirer aisément. En quittant le roi, qui l'avoit traité à son ordinaire, il eut quelques avis qu'il falloit penser à la retraite. Il envoya un des siens savoir si les portes de la ville étoient ouvertes; cet homme se con-

tenta d'en demander des nouvelles aux passants, qui lui dirent par hasard que non, ce qui n'étoit pas, et par cette méprise il l'empêcha de penser davantage à se sauver : il se cacha dans du foin, chez une femme de sa connaissance, où il demeura pendant quelque temps dans la crainte de son malheur, et dans l'espérance que l'affection que son maître avoit pour lui le porteroit à lui faire grâce; mais on le vint arrêter de la part de ce même maître dont il attendoit son salut. Il fut mis en prison, où il souffrit tout ce qu'on a coutume de souffrir quand on est coupable et malheureux. M. de Thou, son ami, fut aussi arrêté pour avoir su le secret du traité d'Espagne, non pas comme participant à ce dessein, car il l'avoit même tout-à-fait désapprouvé, mais seulement pour l'avoir su par confiance, et pour ne l'avoir pas révélé, et pour principale raison, parce qu'il n'étoit pas des amis du cardinal de Richelieu.

Le ministre, qui étoit malade à Tarascon, à quelques lieues du roi, qui paraissoit le négliger, voyant qu'il triomphoit de ses ennemis, voulut aussi triompher du roi, l'obli-

geant, de Narbonne, à le venir trouver là où il étoit. Ce prince, honteux de l'avoir voulu perdre, voulant faire amende honorable, quoique malade, se fit porter dans sa chambre, auprès de lui, où ils passèrent plusieurs heures ensemble. Là se fit une réconciliation en apparence tout entière, mais dans le cœur elle fut feinte. On ne sauroit oublier de telles offenses, et celui qui les a faites doit savoir qu'elles ne sauroient s'effacer du souvenir de celui qui les a reçues. Les marques en furent si belles et si extraordinaires, que le roi, abandonnant tout à ce cardinal, non-seulement lui sacrifia cet aimable criminel, qu'il accabloit de caresses deux jours auparavant, et tous ceux qui étoient de la partie; mais pour lui témoigner une plus grande confiance, il voulut que ce ministre eût ses propres enfants en otage, et lui offrit d'envoyer un ordre à la reine de les remettre entre ses mains. Il le fit enfin; et, sans que la reine y résistât, on eût vu, à la honte de la royauté, le sang de France foulé aux pieds par cet audacieux vassal, et faire servir le père et ses enfants à son élévation et à sa sûreté. Il fit de même

servir à sa vengeance le malheur de ses ennemis, qu'il amena prisonniers, du lieu où ils étoient, à Lyon. Il attacha leur bateau au sien quand il remonta le Rhône, malade et mourant, de la même manière, et non pas avec la même gloire, que les consuls romains attachoient à leur char les rois prisonniers qu'ils avoient vaincus. Cette action, qui tenoit d'un païen, et qu'un païen qui auroit suivi les lois de la vertu morale n'auroit pas faite, déshonora sa vie par sa cruauté, et fit voir en lui le mépris qu'il faisoit de la loi de Dieu, qui défend au chrétien non-seulement la vengeance, mais encore de goûter le plaisir de se venger, quand même on se vengeroit avec justice. Après avoir fait parade de cette barbare vanité jusqu'à Lyon, il les fit mourir tous deux sur un échafaud. Le grand-écuyer eut la foiblesse, à la vue des tourments, de confesser que M. de Thou avoit su le traité, dont il fut blâmé de tout le monde; mais à cela près, il alla à la mort sans qu'on s'aperçût d'aucune émotion. Il s'habilla le jour de son supplice comme s'il eût voulu aller chez le roi, et sa fermeté parut à la sérénité de

son visage. Il écrivit une lettre à sa mère, qui marquoit son bon naturel et sa piété; et après l'avoir priée de payer ses domestiques et ses créanciers, et s'être recommandé à ses prières, il la finit en lui disant que tous les pas qu'il va faire sont autant de pas qui le conduisent à la mort. Depuis la lecture de son arrêt, il parut encore plus tranquille qu'auparavant; il se confessa avec une application qui fut admirée de son confesseur: il lui dit, comme en conversation familière, que rien ne l'avoit plus étonné que de se voir abandonné de tous ses amis; que depuis qu'il avoit eu les bonnes grâces du roi, il avoit toujours tâché de s'en faire, et s'étoit persuadé qu'il y avoit réussi; mais qu'il voyoit bien qu'il ne falloit pas s'y fier. Et plusieurs fois, en se consolant avec Dieu, et parlant au père jésuite qui l'assistoit, il s'écria: « Ah! qu'est-ce que le monde? » Le roi avoit eu dessein de le sauver, et s'en étoit d'abord déclaré, disant que le duc de Bouillon l'avoit gâté, et que lui seul méritoit la mort. Cependant il n'en fut pas le maître, et il abandonna son favori à la sévérité des juges, qui ne pou-

voient s'empêcher de le condamner. Il fut regretté de toute la France, qui, le trouvant digne d'une fin plus heureuse, avoit excusé son dessein, et souhaitoit qu'il réussît. Les dames pleurèrent sa perte, et avec raison, car il avoit eu beaucoup de vénération pour le sexe; et parmi celles qui le regrettèrent le plus, une grande princesse, qu'on avoit accusée de l'aimer, eut besoin de prier la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, de lui faire redonner ses lettres. Quoique Cinq-Mars ne fût qu'un simple gentilhomme, on avoit cru qu'elle auroit été capable de l'épouser, si par la mort du ministre il fût devenu maître du cœur du roi, qui l'eût fait connétable, et peut-être un petit souverain; mais quand il lui parla de la pensée qu'avoit sa mère de faire ce mariage, il la traita de folle, et lui d'extravagant et de ridicule, de songer à une princesse qu'on avoit proposée à Monsieur. Il étoit fils du maréchal d'Effiat, élevé à cette dignité et à celle de sur-intendant des finances, par le cardinal de Richelieu. Le président de Thou mourut aussi avec beaucoup de fermeté; mais il ajouta la dévotion à

la constance; ce qui augmenta beaucoup l'estime qu'on avoit pour lui. Il n'étoit ni jeune ni beau; mais j'ai ouï parler de lui comme d'un homme d'un mérite extraordinaire. Il eut besoin d'écrire à une dame de naissance illustre, dont l'amitié lui étoit chère, une ou deux lettres qu'on envoya à M. le chancelier. Il dit à ses juges qu'il pouvoit chicaner sa vie, n'étant coupable que parce qu'il avoit des oreilles; car il lui étoit aisé de justifier qu'il n'avoit point eu de part au traité d'Espagne, qu'un homme de bien n'avoit pu approuver; qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour détourner son ami de ce malheureux projet; et comme sa probité l'avoit fait être d'avis contraire à ceux qui le proposoient, cette même probité l'obligeoit à se taire, afin de ne les pas perdre; et que quand il auroit été capable de cette perfidie, il n'y auroit pas eu de sûreté pour lui d'accuser Monsieur, frère du roi, d'un crime dont il n'avoit aucune preuve avant le retour de Fontrailles; et il n'y avoit aucune nécessité d'aller découvrir le traité qu'il avoit rapporté, voyant qu'on ne vouloit point l'exécuter; c'est pourquoi il

paroissoit résolu d'attendre patiemment tous les effets de la haine du cardinal de Richelieu, qu'il n'auroit jamais pu éviter, et qui ne feroient autre chose que le faire aller plus tôt jouir de Dieu.

Pendant sa prison à Pierre-Encise, il avoit fréquenté les sacrements et s'étoït occupé à l'oraison, et méditoit les livres de l'Ecriture sainte. Il dit à son confesseur, après sa condamnation, qu'il pénétroit bien plus en cette affliction la vanité des personnes qu'auparavant. Etant près d'aller à la mort, il récita tout haut le *Credidi*, en le paraphrasant avec de grands sentiments de dévotion, et des endroits des épîtres de saint Paul, dont il paroissoit recevoir de la consolation. Ils s'embrassèrent tendrement Cinq-Mars et lui; et par un motif fort contraire à celui-là, il en fit autant à son bourreau, comme à celui qui alloit lui ouvrir le ciel. Ils furent exécutés le 22 septembre 1642. Fontrailles étoit le plus criminel de tous : il avoit été en Espagne faire le traité de la part de Monsieur, frère du roi, du duc de Bouillon et du grand-écuyer; mais il se sauva de la mort fort ha-

bilement. Il sut du grand-écuyer, la veille de sa détention, que Chavigni avoit été enfermé avec le roi, et qu'il ne savoit point le sujet de cette conférence, si ce n'étoit sur l'extrémité où étoit le cardinal. Sur quoi, après lui avoir dit que cette conversation lui étoit fort suspecte, et que c'étoit à lui à voir s'il étoit bien assuré du roi, sans s'amuser plus long-temps avec lui, il lui dit : « Monsieur, vous êtes de belle taille : quand vous » seriez plus petit de toute la tête, vous ne » laisseriez pas de demeurer fort grand ; pour » moi, qui suis déjà fort petit, on ne pourroit me rien ôter sans m'incommoder, et » sans me faire de la plus vilaine taille du » monde. Vous trouverez bon, s'il vous plaît, » que je me mette à couvert des couteaux. » Il monta ensuite à cheval et s'en retourna en Espagne, d'où il ne faisoit que de revenir. On dit même qu'il avoit ce traité dans sa poche ; et il y en avoit tant de copies, que tous ceux qui étoient de ce grand parti avoient peu de soin de cacher, qu'il étoit impossible que celui contre lequel il étoit fait n'en pût avoir une.

Leur aveuglement à tous, et particulière-

ment celui de Cinq-Mars, fut étrange; car il commençoit à voir que le roi ne le traitoit pas de la manière qu'il avoit fait par le passé; et pendant que Chavigni étoit enfermé avec lui, au lieu de s'amuser dans la garde-robe à lire un roman pour ne pas faire connoître qu'il n'étoit pas en tiers avec eux, et pour voir, après qu'il seroit sorti, ce que le roi lui diroit, il devoit, ou suivre sans balancer l'exemple de Fontrailles, ou du moins ne pas attendre que le roi donnât aucun ordre. Et sans se fier trop à lui, comme faisoit le cardinal qui faisoit semblant d'être encore plus malade qu'il ne l'étoit jusqu'à ce qu'il eût pris ses sûretés, ne pas demeurer un moment à la cour après le départ de Chavigni, et prendre les siennes. Le président de Thou, qui savoit le malheur qui étoit arrivé à tous ceux qui s'étoient embarqués avec Monsieur, et voyoit la mauvaise conduite de son ami, devoit le laisser là s'il vouloit demeurer, et s'en aller en Italie, où il lui avoit dit qu'il vouloit aller. Enfin, ces deux, qui furent moins défiants, payèrent par leur mort leur manque d'habileté.

Il est à croire que le malheur qui les fit périr fut une protection de Dieu toute particulière, qui sauva la France des désordres qu'un changement de cette nature y pouvoit apporter, si son ennemi le roi d'Espagne, profitant de l'infirmité du roi, conduit par un jeune favori sans prudence, le duc d'Orléans, frère unique du roi, et le duc de Bouillon, qui sans doute n'avoient pas de petits desseins, en étoient les maîtres. Peu auparavant que le roi partît pour ce petit voyage, Monsieur avoit voulu parler de cette entreprise à la reine, et lui avoit nommé les noms des conjurés, désirant qu'elle eût part à ce dessein, qui étoit alors bien innocent, puisque le roi étoit de la partie. La reine, qui craignoit de tomber dans quelque misère, et qui avoit peur de la puissante étoile du cardinal de Richelieu, n'y voulut point entrer. Elle conjura Monsieur, qu'elle avoit toujours cru assez de ses amis, de ne point dire aux autres qu'elle le sût : il lui promit de le faire, et il l'observa religieusement. Elle lui en sut gré, et le loua de son secret, quand elle vit que la conjuration étoit découverte. Il avoit

tout avoué au cardinal, sans la nommer. Le grand-écuyer de même, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, avant que de partir, lui demanda si elle n'avoit point de nouvelles du roi son frère. Elle a cru depuis qu'il voulut alors entrer en matière avec elle : mais, pour s'en défaire promptement, elle lui dit qu'elle n'avoit garde d'y conserver des intelligences, puisqu'elles lui étoient si expressément défendues ; et changeant de discours, lui parla d'autre chose.

Pendant que toute cette tragédie se passa à Narbonne, Monsieur étoit à Bourbon, faisant le malade, et montroit de ne penser à rien. Mais il fut trompé par ceux qu'il croyoit tromper. Aussitôt qu'on sut à la cour qu'il avoit part au dessein de Cinq-Mars, grand-écuyer, le roi, conseillé par le cardinal de Richelieu, voulut l'envoyer arrêter prisonnier, et peu s'en fallut qu'il ne le fût. Il eut des avis de la prison de M. le Grand, qui le firent retirer en Auvergne. Il y demeura jusqu'à ce que sa paix fût faite avec le roi, caché dans des montagnes, où il changeoit souvent de lieu, pour éviter le péril

dont il étoit menacé. Il envoya l'abbé de la Rivière trouver le cardinal. C'étoit un homme capable des affaires, et qui avoit de l'esprit. Il m'a dit depuis, qu'il avoit ignoré le traité d'Espagne, et que Monsieur ne s'étoit pas servi de lui dans cette négociation, parce que Montresor et Saint-Ibal, ces personnes extraordinaires, qu'on appelloit alors des esprits forts, étoient en faveur auprès de lui, et l'avoient engagé à cette injuste et ridicule chimère. L'abbé arriva à Tarascon, où étoit alors le cardinal de Richelieu, dans la même heure que le roi s'y faisoit porter, pour l'aller voir, pour lui demander pardon et se réconcilier avec lui. Le roi étoit outré de colère contre Monsieur, à cause de ce traité : mais, outre ce juste ressentiment, cette aventure l'avoit remis dans les chaînes du cardinal de Richelieu; et n'ayant pas le courage de s'en ôter lui-même, il falloit qu'il haït et qu'il aimât tout ce qu'alors le cardinal de Richelieu lui ordonnoit d'aimer ou de haïr. Après cette conversation du roi avec son ministre, l'abbé fut appellé par le dernier, pour savoir ce que Monsieur lui vouloit dire par lui. D'abord les

compliments et les protestations qui marquoient le repentir de ce prince, servirent seulement pour entrer dans des matières plus fortes; et sur-tout il s'attacha, à ce qu'il m'a dit depuis lui-même, à faire croire au cardinal de Richelieu que les oreilles seules de son maître avoient péché contre lui; et que par son cœur et ses intentions il n'avoit point eu dessein de le tuer, comme il disoit que le projet en étoit fait. Le ministre avoit su que le grand-écuyer devoit faire ce coup en présence de Monsieur; et cet article ne lui avoit pas été agréable; mais l'abbé de la Rivière lui maintint le contraire. Il prouvoit son dire par de certains rendez-vous que le grand-écuyer avoit donnés à Monsieur pour cet effet, qu'il avoit évités avec soin; et peut-être qu'il l'avoit aussi fait pour ne pouvoir contribuer à une action de sang et d'horreur que la vertu chrétienne et morale lui pouvoit faire haïr. Le cardinal de Richelieu ne se laissa pas adoucir par toutes ces raisons; mais après que l'abbé de la Rivière fut parti, il dit à quelques-uns de ses amis, que s'il ne l'avoit entièrement persuadé, qu'au moins il l'avoit

mis en état de douter de la chose. De-là, le cardinal désira qu'il allât trouver le roi, qui étoit à Beaucaire, de l'autre côté de l'eau, quoiqu'il n'eût pas ordre de son maître de le voir. Le roi lui fit plusieurs questions sur le chapitre de Monsieur, et le pressa d'avouer qu'il étoit coupable. Quand il lui fit le compliment ordinaire de la part de Monsieur, et qu'il l'assura de sa fidélité, le roi l'interrompit brusquement, et lui défendit de parler de fidélité, lui disant que c'étoit une chose trop connue qu'il n'en avoit point pour lui. Après l'avoir excusé du mieux qu'il put, le roi lui commanda d'écrire tout ce qu'il venoit de lui dire de la part de son maître. Ces paroles n'alloient qu'à confesser que Monsieur avoit aimé le grand-écuyer, et qu'il étoit vrai encore qu'il avoit écouté quelques discours contre la fortune de M. le cardinal, et non pas contre sa personne. L'abbé, qui crut que c'étoit mauvais signe pour son maître, de ce qu'on lui demandoit de tels écrits, quels qu'ils puissent être, refusa constamment de rien écrire, et souffrit d'être menacé de prison, et d'y être même tenu une heure, plu-

tôt que de faire espérer qu'il fût capable de rien écrire. Pour se défaire de cet embarras, et embrouiller le roi et ses ministres, qui avoient ordre du cardinal de Richelieu de lui faire peur, il dit au roi tout librement, et par une finesse louable, qu'il n'avoit garde d'écrire d'avoir dit quelque chose en présence de sa majesté, parce qu'il étoit contraint de lui avouer qu'il n'avoit point eu d'ordre pour la voir, et qu'il n'y étoit venu que parce que M. le cardinal l'avoit désiré. Le roi, qui n'avoit point eu de leçon sur cet article, fut entièrement déconcerté. Chavigni et des Noyers, qui étoient les agents du ministre, le furent aussi. Par cette hardiesse, il échappa habilement d'une mauvaise aventure, et retourna trouver le cardinal de Richelieu. Ce ministre se plaignit à lui, d'avoir dit au roi qu'il n'avoit point eu d'ordre de le voir. L'abbé de la Rivière lui reprocha aussi qu'ayant été sur sa parole trouver le roi, il eût été si maltraité et mis dans un tel embarras, que pour s'en tirer il avoit fallu jouer de son reste. Après les plaintes qui furent faites de part et d'autres, ils rentrèrent en conférence douce

et amiable, et tout fut oublié. Le cardinal lui demanda s'il ne savoit point ce que Monsieur avoit fait; il répondit que non, et qu'il ne connoissoit que les complaisances qu'il avoit eues pour les plaintes de M. le Grand. Le cardinal lui repartit : « Eh bien, pensez » tout ce que vous pourrez imaginer de pis, » *por accertar* [1], et souvenez-vous qu'il a fait » une chose infâme à un fils de France, et » qui mérite la mort.—Comment! dit l'abbé » de la Rivière; vous m'étonnez, et je ne » sais que penser; car Monsieur n'est pas capable d'attenter, ni à la vie du roi, ni à » celle de ses enfants : il n'a point traité avec » les étrangers; et par conséquent je ne sais » que deviner. — Non, lui répartit le cardi- » nal de Richelieu, il n'a rien fait de tout » cela; mais ce qu'il a fait, le roi vous le dira » lui-même. Allez le trouver, et assurez-vous » sur ma parole que présentement vous en » serez bien reçu. » Il y alla, et le roi ayant eu de son ministre de différents conseils, l'abbé de la Rivière fut traité de différente manière; et le roi enfin lui montra le traité d'Espagne,

[1] *Accertar*, pour rencontrer la vérité.

et lui fit voir les sujets qu'il avoit de se plaindre de Monsieur, puis le congédia pour retourner le trouver. L'abbé de la Rivière apprit à Monsieur, que toutes choses étoient découvertes, et lui montra la copie du traité que le roi lui avoit commandé de lui porter. Ce prince fut infiniment surpris de ce que sa faute étoit sue du roi, vu le secret qui avoit été observé en la faisant; car il n'y avoit eu que Fontrailles qui avoit signé ce pernicieux écrit, et encore avoit-il pris un autre nom. Monsieur, sans faire plus de façons, avoua qu'il étoit vrai; et pressé de douleur, de dépit ou de honte, il pleura, et renvoya la même personne demander miséricorde; ce qu'il fit avec le moindre désavantage qu'il put pour son maître : et la paix se fit entre ces deux princes, ou plutôt le cardinal la donna libéralement à Monsieur, qui se trouva trop heureux de demeurer en repos avec un espoir que bientôt la mort du roi son frère, ou celle de son ministre, changeroit sa destinée.

Le duc de Bouillon commandoit les armées en Italie avec beaucoup de réputation, et attendoit alors de la fortune des plus éclatantes

marques de sa faveur. Le grand-écuyer étant arrêté, un gentilhomme qui étoit à la cour pour apporter au duc de Bouillon les nouvelles de la mort du cardinal de Richelieu, qu'on disoit qu'ils avoient dessein de tuer, partit aussitôt pour lui aller annoncer le bouleversement de ses espérances. Cet homme, ne voulant pas aller par des chemins connus, passa par chez le vicomte de Turenne, frère de son maître, pour prendre des chevaux; et, sans lui parler du sujet qui le faisoit courir si vite, lui apprit, comme une nouvelle publique, que le grand-écuyer venoit d'être arrêté. Le vicomte de Turenne, qui étoit ami du cardinal, et qui n'étoit pas éloigné du lieu où il étoit malade, crut lui faire plaisir de lui apprendre une nouvelle si avantageuse pour l'état présent de ses affaires, et lui dépêcha un courrier pour l'avertir de ce qui étoit arrivé à Narbonne, lui mandant que c'étoit un gentilhomme de son frère, le duc de Bouillon, qui le lui avoit appris. Le cardinal de Richelieu, qui savoit le fond de cette affaire, qui avoit envoyé Chavigni au roi pour cela, mais qui n'en savoit pas encore alors le suc-

cès, voyant de qui cette nouvelle venoit, ne douta point qu'elle ne fût vraie. Il fit distinction de l'innocent et du coupable; il traita le vicomte de Turenne comme son ami, qui, sans le savoir, comme il faut croire, le servoit en perdant son frère. Il envoya courir après le gentilhomme, afin de l'empècher d'avertir son maître; et en même temps il envoya un ordre au marquis du Plessis-Praslin, depuis maréchal de France, et à Castelan, pour se saisir de la personne du général. Il étoit signé d'un secrétaire d'état, et de la propre main du roi; il y avoit ces deux mots: « Ceci est ma volonté, de le prendre mort ou vif. » Le comte du Plessis et Castelan furent bien embarrassés comment ils pourroient obéir au roi, pour prendre le duc de Bouillon au milieu de ses troupes. Il s'avisa, heureusement pour eux, d'aller voir Casal, pour quelque dessein qu'il avoit en tête. En partant pour cette promenade, il laissa le soin de son armée au comte du Plessis, son lieutenant-général, lui ordonnant de ne la point quitter pendant son absence, et mena Castelan avec lui. Eux, de leur côté, voyant que

l'occasion étoit belle, jugèrent qu'il falloit que le comte du Plessis allât à Casal *incognito*, lorsque le duc de Bouillon y seroit ; ce qui se fit. Etant arrivé et rejoint à son confident, ils surent que Connonges, qui y commandoit, étoit occupé à lui montrer la citadelle. Ils l'envoyèrent avertir qu'ils désiroient parler à lui pour une chose de conséquence. Connonges quitta le duc de Bouillon le plus tôt qu'il lui fut possible, et s'en alla trouver le comte du Plessis et Castelan. Ces deux personnes lui montrèrent l'ordre du roi, et lui dirent qu'il falloit que ce fût lui qui l'exécutât, puisqu'il en avoit les moyens : il s'en chargea, et ayant donné à souper au duc de Bouillon, il voulut l'aller arrêter dans son cabinet; mais ce général, qui avoit su que le comte du Plessis-Prassin étoit là, contre l'ordre qu'il lui avoit donné, et qu'il se cachoit de lui, se douta du péril où il étoit. Connonges le vint trouver avec quelque suite, qui, pour le faire sortir de ce cabinet, où il avoit cinq ou six gentilshommes des siens avec lui, lui dit qu'il y avoit des gens qui demandoient à parler à lui. Le duc de Bouillon lui

répondit qu'il voyoit bien ce que c'étoit, mais qu'il ne se tiendroit point pour arrêté qu'il ne vît l'ordre du roi. Connonges alors sortit de ce lieu pour l'aller quérir. Aussitôt après, le duc de Bouillon le suivit, et soufflant les bougies, se sauva avec un des siens, et s'en alla courant, quoique boiteux alors, vers un certain endroit de la ville qu'il avoit remarqué être plus bas que les autres; et quoiqu'il n'eût fait que jeter les yeux en se promenant de ce côté-là, il en avoit aussitôt aperçu le défaut, et vu à peu près par où il falloit aller. Il y seroit arrivé, sans qu'il prit une rue pour l'autre; et comme il voulut retourner sur ses ses pas, il entendit le grand bruit que faisoient ceux qui le cherchoient. Ce bruit l'obligea d'entrer chez un cabaretier de cette petite rue, où il y avoit un cul-de-sac; et là, il se mit dans du foin pour se cacher. Ce fut en cet endroit que des Suisses le trouvèrent, qui le maltraitèrent fort. Quand Connonges et le comte du Plessis furent avertis qu'il étoit trouvé, ils le furent tirer de leurs mains; et sans s'étonner, il leur dit qu'il avoit mal passé son temps en la puissance de ces gens-là. Il

fut gardé dans la citadelle, et de là mené à Lyon, où, pour sauver sa vie, quand tout fut découvert, il fallut qu'il donnât au roi sa ville de Sedan. Mademoiselle de Bouillon, sa sœur, et le comte de Roucy étoient venus à la cour solliciter sa grâce, et avoient trouvé le roi fort aigri contre l'auteur de tous les partis qui avoient été formés contre lui, et le protecteur de tous les rebelles; mais le cardinal de Richelieu ne put refuser au prince d'Orange de servir le duc de Bouillon, son neveu, après les services qu'il venoit de lui rendre à lui-même; car se voyant abandonné du roi par le crédit de Cinq-Mars, et par la conjuration de tant d'ennemis, contre lesquels il ne croyoit pas se pouvoir soutenir, il avoit eu recours à ce prince, qu'il avoit prié de représenter au roi, qui avoit une grande estime pour lui, de quelle importance il lui étoit de le défendre contre tous ses ennemis, qu'il devoit considérer comme les ennemis de sa personne et de son état. Il ne manqua pas de le faire, et de lui rendre témoignage du zèle qu'il avoit toujours remarqué en lui pour son service, et de l'as-

surer que c'étoit sa sincérité et son habileté qui tenoit tous ses alliés attachés à la France, et qui lui faisoit refuser les offres avantageuses que les Espagnols lui faisoient. Mais voyant le danger où étoit le duc de Bouillon, il ne se contenta pas d'écrire, il fit partir en diligence le comte d'Estrades, pour aller de sa part demander sa grâce au roi, et la négocia avec le cardinal; lequel étant content de la mort de son ennemi, fut bien aise de reconnoître les obligations qu'il avoit à son ami, en sauvant la vie à celui pour qui il la demandoit.

Ces deux criminels, qui payèrent pour tous les autres, furent bien malheureux de ne s'être pas dérobés pour deux à trois mois à leur mauvaise destinée; ils auroient eu leur grâce comme le duc de Bouillon, après la mort du cardinal de Richelieu, arrivée le 4 décembre 1642, ou du moins après celle du feu roi, arrivée en 1642, comme Fontrailles et tous ses complices, que nous avons depuis vus à la cour. On disoit en ce temps-là que le roi et le cardinal attendoient à qui mourroit le premier, et que chacun de son côté

faisoit de grands desseins pour le reste de sa vie. Le roi avoit dessein de gouverner lui-même son état, et le cardinal faisoit des projets dignes de son ambition. Comme il mourut le premier, il donna au roi une partie de ses biens, pour reconnaître, à ce que l'on disoit, envers le fils les obligations qu'il avoit à la reine mère. Il paraissoit si content d'avoir triomphé de ses ennemis, que son curé ne put s'empêcher de le presser de pardonner à ses ennemis; à quoi il répondit qu'il n'en avoit point d'autres que ceux de l'état. Il avoit fait des livres de l'instruction et de la perfection du chrétien; c'est pourquoi il devoit savoir en quoi elle consistoit. Cependant l'évêque de Nantes, Cospean, qui fut depuis évêque de Lizieux, l'étant allé voir sur les fins de sa vie, après l'avoir entretenu, dit tout haut en sortant, que sa sévérité l'étonnoit; et on dit que le pape Urbain VIII, qui aimoit à dire de bons mots, dit: *Se gli e un Dio, lo pagara; ma veramente, se non cie Dio, galanthuomo.*

La reine, après cette mort, dont elle ne fut pas fort affligée, commença de pressentir

son pouvoir à venir par la foule qui l'environnoit. Ce n'étoit pas que le roi la considérât davantage ; le cardinal avoit travaillé avec tant de soin à la détruire dans son esprit, qu'elle ne put jamais y prendre une meilleure place. Ce prince même étoit naturellement si chagrin et si accablé en ce temps-là de ses maux, qu'il n'étoit plus capable d'aucun sentiment de tendresse pour elle, qu'il n'étoit pas accoutumé de bien traiter ; mais enfin la sérénité étant revenue sur le visage des courtisans, et ce changement ayant donné de l'espérance, et par conséquent de la joie à tous, on commençoit à regarder la reine comme mère de deux princes, et femme d'un roi infirme. Elle approchoit d'une régence qui devoit être longue, et chacun en son particulier espéroit en recevoir à son tour quelque grâce. Le roi, quoique malade, faisoit lui-même toutes ses affaires, et publioit hautement qu'il ne vouloit plus de gouverneur. Il envoya des abolitions aux criminels, fit ouvrir les prisons, permit aux exilés leur retour, et fit tout ce qui étoit nécessaire pour persuader à ses peuples que les cruautés pas-

sées n'avoient pas été faites par lui, et que ses inclinations en étoient fort éloignées. Les maréchaux de Vitri et de Bassompierre, et le comte de Cramaille, sortirent de la Bastille; Vautier, médecin de la reine mère en sortit aussi. Le cardinal, quand il l'y mit, n'avoit pas voulu le faire mourir, parce qu'il voulut, à ce que dit le même cardinal à un de ses amis, qu'il sentît son mal plus long-temps. Les princes de Vendôme, le père et ses enfants, revinrent de leur exil, dans lequel ils avoient toujours conservé des intelligences avec la reine, qui les considéroit beaucoup. Le duc d'Elbeuf, qui avoit été proscrit, revint, de même que quelques autres particuliers, dont le nombre seroit trop grand si on les vouloit nommer. Toutes ces douceurs et ce calme faisoient bénir le règne présent, et détester la sévérité passée; mais il ne dura guère, parce que le roi mourut peu après.

Le roi appela au ministère le cardinal Mazarin, italien de naissance, mais à demi espagnol par les années qu'il avoit passées en Espagne, et ami du cardinal de Richelieu. Il

est à croire qu'il auroit eu du pouvoir auprès du roi, s'il eût vécu davantage; car on sait assez qu'il savoit plaire quand il le vouloit. La cour étoit dans cet état, lorsque la France perdit le feu roi. Il étoit si cassé de ses fatigues, de ses chagrins, de ses remèdes et de ses chasses, que, ne pouvant plus vivre, il se résolut à bien mourir pour vivre éternellement. Il le fit d'une manière toute extraordinaire. Jamais personne n'a témoigné tant de constance à souffrir, tant de fermeté dans la pensée certaine de sa fin, ni tant d'indifférence pour la vie. Il avoit toujours été malheureux, parce qu'il s'étoit trop assujéti à ses sujets, suivant plutôt les passions de ses favoris que ses propres sentiments. Cette soumission l'avoit porté à faire des fautes, dont il se repentoit en lui-même. On a eu lieu de croire que les passions innocentes qu'il avoit eues pour madame d'Hautefort et La Fayette ne lui avoient causé que du chagrin, et quelques moments de foiblesse que Dieu lui avoit fait la grâce de surmonter; car il a toujours paru craindre Dieu, et toutes deux l'ont cru fort scrupuleux : digne en cela d'une grande

louange, si, en toutes choses, il avoit eu la même force. Ce fut dans ces derniers temps, à la vue des jugements de Dieu, qu'il se repentit vivement d'avoir manqué à l'observation d'un de ses premiers commandements. Il n'avoit plus le cardinal de Richelieu pour lui maintenir l'exil de la reine mère nécessaire à l'état, et s'examinant lui-même sincèrement sur cet article, ce qu'il avoit fait contre elle lui parut aussi terrible qu'il l'étoit en effet. Il en demanda pardon à Dieu publiquement avec de grands témoignages d'un véritable repentir, et fit apparemment tout ce qu'un bon chrétien est obligé de faire avec des sentiments de piété et des marques d'une foi parfaite. Le roi avoit dit à Chavigni, au commencement de sa maladie, qu'il avoit un cruel déplaisir de deux choses : la première d'avoir maltraité sa mère, qui étoit morte depuis peu ; et la seconde, de n'avoir point fait la paix. Il voulut l'envoyer en Espagne la traiter. Chavigni accepta cette commission comme honorable pour lui et avantageuse au public ; mais sa femme ambitieuse et politique, l'en détourna, lui représentant l'état de la

cour, et qu'il perdroit la place qu'il y tenoit s'il l'abandonnoit dans le temps de la mort de ce prince. Suivant ce conseil, il y demeura avec dessein de se procurer une grande puissance, qu'il n'obtint ni de la fortune ni de ses soins. Dieu seul, qui la donne, l'avoit condamné pour le reste de sa vie au martyre des ambitieux, qui est de désirer toujours la faveur sans l'avoir. Le roi en mourant déclara la reine régente, et Chavigni, qui eut plus de part à cette déclaration que le cardinal Mazarin, prétendit l'avoir utilement servie, et crut pouvoir espérer quelque part à sa confiance. Il se trompa; elle ne l'aimoit pas, et ceux qui étoient bien auprès d'elle avoient déjà résolu sa perte. Aussitôt après, la reine entra au conseil et le roi fit lire la déclaration faite par le chancelier, dont le plan avoit été écrit par Chavigni et arrêté par le roi. Elle fut lue en présence du parlement et de tous les grands du royaume. Le roi fit jurer la reine qu'elle l'observeroit inviolablement. Elle fut obligée de le faire; mais ce fut avec un dessein contraire aux volontés de ce prince, en ce qui regardoit certaines personnes, dont

les unes avoient part à sa haine, et les autres à son amitié; le roi avoit voulu y mettre que le garde-des-sceaux de Châteauneuf et madame de Chevreuse demeureroient toujours éloignés de la cour, comme des personnes dangereuses et dont l'esprit étoit à craindre. Il en fut détourné par ceux qui voulurent plaire à celle qui alloit être régente, et qui n'osoient plus agir que de concert avec elle. Quand ce prince voyoit le duc de Beaufort auprès de lui, et quelqnes autres, il disoit à ses confidents : « Ces gens viennent voir si je » mourrai bientôt : » et ce sentiment, à ce que j'ai ouï dire à la reine même, lui faisant oublier l'envie qu'il avoit d'aller chercher un meilleur pays que celui qu'il laissoit, il lui arriva de dire avec emportement : « Ah ! si j'en » puis revenir, je leur vendrai bien cher le » désir qu'ils ont que je meure. » Il recommanda ses enfants à la reine, et demeura six semaines et davantage mourant tous les jours sans pouvoir achever de mourir. Il parla toujours de la certitude de sa mort comme d'une chose indifférente, et de l'éternité comme d'un voyage plaisant et agréable qu'il devait faire

bientôt. Il y eut des personnes à qui leur dureté et l'envisagement de leurs espérances firent dire qu'il étoit trop long à mourir, et qu'il ennuyoit les spectateurs. Un jour il fit ouvrir les fenêtres de sa chambre du côté de Saint-Denis, et tournant sa tête vers ce lieu, il dit d'un air tranquille : « Voilà où je de-
» meurerai long-temps. Mon corps sera bien
» balloté ; car les chemins sont mauvais. »
Séguin, premier médecin de la reine, m'a dit que deux heures avant sa mort, comme il passoit devant son lit, il lui fit signe de la tête et des yeux de s'approcher de lui, et lui tendant la main, lui dit d'une voix ferme :
« Séguin, tâtez mon poulx et dites-moi, je
» vous prie, combien j'ai encore d'heures à
» vivre ; mais tâtez-bien, car je serai bien
» aise de le savoir au vrai. » Le médecin, voyant sa fermeté, et ne voulant point déguiser une vérité qu'il voyoit ne lui point faire de peur, lui dit tout froidement : « Sire,
» votre majesté peut avoir encore deux ou
» trois heures tout au plus. » Alors ce prince joignit les mains, et tenant les yeux tournés vers le ciel, répondit doucement, et sans

montrer nulle altération : « Hé bien, mon » Dieu, j'y consens et de bon cœur ; » et peu après il les ferma pour jamais, le 14 mai 1643, âgé de quarante-deux ans. La reine parut sensiblement affligée. On la fit retirer de la ruelle du lit du roi, où elle avoit toujours été à prier Dieu. Elle souffrit dans le moment de la mort de ce prince, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me conter, une véritable douleur ; et m'en ayant parlé souvent, elle m'a toujours dit qu'il lui sembla, quand elle le vit expirer, qu'on lui arracha le cœur ; ce que sa sincérité ne lui auroit point permis de dire, si elle ne l'avoit senti de cette manière. Sa tendresse pour lui fut donc plus forte et plus grande qu'elle ne l'auroit pu imaginer ; mais je ne m'en étonne pas, vu l'honnêteté de ses sentiments et de ses obligations. Dès cet instant elle alla trouver le petit dauphin, ou plutôt le roi, qu'elle salua et qu'elle embrassa les larmes aux yeux, comme son roi et son enfant tout ensemble. On peut croire qu'elle et toute la France devoient pleurer ce roi, et que selon ses sentiments et ses lumières, il auroit alors gou-

verné son royaume glorieusement. Il avoit des défauts, qui l'ont effacé des cœurs de ses sujets et de toute sa famille; mais il avoit aussi de grandes vertus, qui pour son malheur n'ont point été assez connues : et l'assujétissement de ses volontés à celles de son ministre avoit étouffé toutes ses belles qualités. Il étoit plein de piété et de zèle pour le service de Dieu, et pour la grandeur de l'église; et sa plus sensible joie, en prenant la Rochelle et les autres places qu'il prit, fut de penser qu'il chasseroit de son royaume les hérétiques, et qu'il le purgeroit par cette voie des différentes religions qui gâtent et infectent l'église de Dieu. Il étoit, à ce que j'ai ouï dire à un de ses plus intimes favoris, un des meilleurs capitaines de son royaume. Il savoit la guerre, et il étoit vaillant. Je le sais de ceux qui dans leur jeunesse ont été avec ce prince dans le péril sans paroître le craindre. Il aimoit les gens de service, et c'étoit la seule chose qu'il n'avoit pas abandonnée à son ministre. Lui-même connoissoit les gens de cœur, ceux qui avoient fait de belles actions; et il prenoit un fort grand soin de les en ré-

compenser. Ses plus sensibles chagrins contre le cardinal étoient de ce qu'il vouloit aller souvent commander son armée, et que le cardinal, pour ne se pas commettre dans une si grande foule d'ennemis, s'y opposoit toujours, et par mille inventions l'en empêchoit. Il avoit beaucoup d'esprit et de connoissances; et le cardinal de Richelieu lui-même a dit plusieurs fois de lui, que dans son conseil il étoit toujours du meilleur avis, et trouvoit souvent des expédients sur les choses les plus embarrassantes. J'ai ouï dire au duc de Saint-Simon, qui étoit auprès de lui, quand il se brouilla avec la reine sa mère, qu'il ne voulut point lui abandonner le cardinal de Richelieu, par principe d'équité, parce qu'il étoit persuadé qu'il ne lui avoit point manqué de fidélité; que c'étoit le maréchal de Marillac, et le maréchal de Bassompière, et plusieurs autres, qui ayant fait une cabale avec la princesse de Conti, contre le cardinal de Richelieu, vouloient pour leur intérêt particulier se servir de la reine sa mère comme de bouclier contre lui, et que connoissant les services qu'il venoit de lui rendre, il avoit cru

être obligé de le maintenir, et qu'il n'avoit eu aucune pensée de perdre la reine sa mère pour sauver le cardinal, mais qu'il avoit eu dessein de conserver l'un sans manquer au respect qu'il devoit avoir pour celle dont il avoit reçu la vie; que la première chose, qui commença de l'aliéner de cette princesse, fut quand elle le pressa de chasser le cardinal, et que s'étant mis à genoux devant elle pour la fléchir, elle n'eut aucun égard, ni à cette soumission, ni à ses prières; qu'il est vrai que cela lui fit un peu de dépit, ce qui fut cause qu'il s'en alla à Versailles, où le cardinal le suivit par le conseil de ses amis; car d'abord il voulut se retirer: mais ce prince lui dit : « Non, M. le cardinal, je ne le veux pas : » vous n'avez point manqué à la reine ma » mère; car si vous l'aviez fait, je ne vous » verrois jamais : mais voyant que toutes ces » choses se font par cabale, et vous m'ayant » bien servi, je ne serois pas juste si je vous » abandonnois. » D'autres gens de ce temps m'ont encore assuré qu'il n'eut point de dessein de ce qui arriva depuis à Compiègne; mais peu après, ce cardinal lui fit compren-

dre qu'il falloit détruire toute cette cabale, qui portoit la reine sa mère à brouiller l'état; et que pour ce fait, il falloit l'arrêter quelque temps, après lequel, tous ceux de son parti étant morts ou prisonniers, on la feroit revenir; mais cette princesse ayant passé en Flandre, ce qui fut, à ce qu'on dit, pratiqué par lui-même, il lui fut aisé de déguiser la vérité au roi son fils, et lui persuader que l'absence de la reine sa mère étoit nécessaire au repos de son royaume. Voilà ce qui se peut dire pour excuser la plus grande faute qu'il ait faite; car pour la mort du maréchal d'Ancre, il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait ordonnée, non plus que toutes les indignités dont elle fut accompagnée, qu'il faut attribuer au peu de circonspection de ceux qui eurent l'ordre de l'arrêter, à la résistance de ceux de la suite de ce maréchal, et à la haine que le peuple avoit pour lui. Ainsi, cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait donné le nom de *Juste*. Personne n'a douté non plus qu'il ne fût brave, et qu'il ne sût mettre une armée en bataille, aussi bien qu'aucun de ses généraux. Mais, outre ces grandes qualités, si néces-

saires aux grands rois, il savoit mille choses auxquelles les esprits mélancoliques ont accoutumé de s'adonner, comme la musique et tous les arts mécaniques, pour lesquels il avoit une grande adresse et un talent particulier.

RÉGENCE
DE LA REINE,

LE 15 MAI 1643.

Le lendemain de la mort du roi Louis XIII, le roi Louis XIV, la reine, Monsieur, duc d'Anjou, le duc d'Orléans et le prince de Condé, partirent de Saint-Germain pour venir à Paris, et le corps du feu roi demeura seul à Saint-Germain, sans autre presse que celle du peuple, qui courut le voir par curiosité, plutôt que par tendresse. Le duc de Vendôme y resta pour faire les honneurs, et le marquis de Souvré, gentilhomme de la chambre en année, pour y faire sa charge. De tant de gens de qualité, qui lui avoient fait la cour la veille, personne ne demeura pour rendre ses devoirs à sa mémoire ; tous coururent à la régente.

Pendant les derniers jours de la maladie du feu roi, le duc d'Orléans et le prince de Condé se regardèrent avec quelque défiance l'un de l'autre. On vit beaucoup de visages nouveaux, et chacun avoit plus de suite qu'à l'ordinaire. La reine ne manqua pas de faire doubler ses gardes, et de prendre ses précautions contre les princes du sang, quoique ses soupçons fussent mal fondés. Sa cabale pour lors étoit celle de MM. de Vendôme, auxquels la disgrâce avoit donné du lustre et des amis: le père avoit beaucoup d'esprit, et c'étoit tout le bien qu'on en disoit; pour les deux princes ses enfants, ils n'en avoient pas tant que lui; mais ils étoient tous deux bien plus estimés par la profession qu'ils faisoient l'un et l'autre d'être fort hommes d'honneur, quoique d'une manière fort différente; le duc de Mercœur ayant une douceur naturelle, qui faisoit croire qu'il avoit pour tout le monde quelque bonté; et le duc de Beaufort ayant une mine plus haute, ou, pour mieux dire, plus fière, qui faisoit imaginer qu'il avoit quelque chose de grand dans l'ame, quoiqu'au fond il y eût bien autant d'osten-

tation que de générosité; car il n'eut aucune éminente qualité capable de le soutenir dans un premier degré de faveur. L'évêque de Beauvais, grand-aumônier de la reine, étoit à elle depuis long-tems, et la place qu'il tenoit dans sa confiance le faisoit regarder comme celui qui, étant ami de MM. de Vendôme, devoit gouverner pendant la régence. Il avoit de la piété, et la reine paroissoit l'estimer et le considérer. Cette grande cabale étoit composée de tous ceux qui, étant mal contents du règne précédent, désiroient de se venger des maux que le cardinal de Richelieu leur avoit faits, sur ce qui restoit de ses parents et de ses amis, et ne doutoient pas que la reine, qui en avoit souffert autant et plus qu'eux, n'en eût la pensée; mais ils trouvèrent en elle le même changement qu'on loua tant autrefois en Louis XII, qui, étant devenu roi, ne voulut point venger les querelles du duc d'Orléans; et c'est ce qui a causé la plupart des désordres qui ont troublé la régence.

La reine, en arrivant à Paris, y trouva une aussi grande foule de peuple et de gens

de qualité qu'il y en a dans les entrées pour lesquelles on fait les plus grands préparatifs. Depuis Nanterre jusqu'aux portes de cette grande ville, toute la campagne étoit remplie de carrosses, et ce n'étoit partout qu'applaudissements et bénédictions. Elle fut saluée, à l'ordinaire, par les cours souveraines, qui la regardoient comme celle qui, par sa piété et sa bonté naturelle, alloit rendre à la France le bonheur après lequel il y avoit long-temps qu'elle soupiroit, et dont elle avoit grand besoin. Ils voyoient entre les bras de cette princesse, qu'ils avoient vue souffrir de grandes persécutions avec beaucoup de fermeté, leur jeune roi enfant, comme un présent du ciel donné à leurs vœux; ce qui augmentoit en eux l'amour et la fidélité que les Français ont naturellement pour leurs princes, et l'affection qu'ils avoient pour elle: si bien qu'on peut dire que jamais régence n'a eu d'aussi heureux commencements, et que jamais reine de France n'a eu tant d'autorité ni tant de gloire. Monsieur ne lui contesta point la régence, plutôt par impuissance que faute de bonne volonté. On venoit de

voir une régence sous Marie de Médicis, et l'on n'avoit point encore oublié celle de Catherine du même nom, auxquelles on ne l'avoit point contestée. Le feu roi son mari, malgré le peu d'amitié qu'il avoit pour elle, l'avoit déclarée régente, et elle avoit l'amitié des peuples; sa naissance étoit plus illustre que celle des deux princesses qui l'avoient précédée. Elle avoit beaucoup de créatures que ses malheurs avoient mis dans ses intérêts: cela fit que le duc d'Orléans n'osa pas seulement former de souhaits contre une puissance si légitimement établie. Le prince de Condé, par son inclination, n'auroit pas été si docile; il étoit jaloux de la maison de Vendôme, qu'il n'aimoit pas, et qu'il croyoit avoir mis dans l'esprit de la reine les soupçons qui lui avoient fait doubler les gardes lors de la mort du feu roi, et fait empresser le duc de Beaufort de paraître veiller à la sûreté de la famille royale; mais l'exemple du duc d'Orléans l'obligea d'être sage, et comme il eut peur de n'être pas aussi considéré qu'il le désiroit, il pria une personne, qui pour lors étoit bien dans son esprit, de parler de lui à la reine, et en

l'assurant de ses bonnes intentions et de sa fidélidé, lui faire voir qu'il étoit facile et en même temps nécessaire de l'entretenir dans ses intérêts. La reine, qui lui avoit fait bonne mine, dans son ame ne l'aimoit pas. Il avoit beaucoup d'esprit et de savoir; mais, outre qu'il étoit fort désagréable de sa personne, on l'accusoit de n'avoir pas trop de bonté, et d'avoir une grande avarice. La princesse sa femme, qui le haïssoit, et qui avoit une espèce d'ascendant sur la reine, qui l'aimoit fort, l'avoit entretenue dans l'aversion de son mari, jusqu'au point de travailler auprès d'elle à lui faire perdre son estime.

La première action de régente que fit la reine, fut de mander la dame de Senecé, sa dame d'honneur, qui avoit été exilée par le feu roi, pour des raisons que je n'ai point sues. Elle traita de même madame de Hautefort, que le roi avoit chassée pour avoir donné à la reine une préférence dans son cœur, qu'il croyoit lui seul pouvoir posséder. Cette princesse, pour lui faire goûter son retour avec plus de plaisir, en lui envoyant sa litière du corps, voulut lui écrire

de sa propre main, et le fit en des termes si obligeants et si tendres, qu'il étoit impossible de pouvoir rien ajouter de plus agréable à la manière dont elle étoit traitée. Elle devoit seulement souhaiter la durée de ces sentiments dans le cœur de sa maîtresse, qui, n'ayant point encore choisi de ministre, suivoit librement ses inclinations et les conseils de ceux qui paroissoient avoir le plus de crédit auprès d'elle.

Outre les princes de Vendôme, et l'évêque de Beauvais, le prince de Marsillac, fils du duc de La Rochefoucault, avoit quelque part à ses bonnes grâces.

Les assistances qu'il avoit données à la duchesse de Chevreuse dans les disgrâces qu'elle avoit souffertes pour la reine, persuadoient le public qu'il étoit destiné à ce qui pouvoit être de plus grand et de plus éclatant. Il y avoit encore beaucoup d'autres personnes de cette cabale, dont la reine avoit été jusqu'alors le chef, qui s'attendoient à avoir part à ses bienfaits. Elle avoit des créatures dans le parlement, et entre autres le président Barillon avoit été, de tout temps, attaché à son

service. Tous furent d'avis que la reine ne se devoit point contenter d'une régence bornée, et qu'il falloit se servir du parlement pour la rendre maîtresse de toutes choses. Elle goûta avec plaisir cette proposition, qui la mettoit en état de rompre ses chaînes, en éloignant les personnes que le roi avoit établies pour avoir part à toutes les délibérations. Chavigni et son père étoient ceux qu'elle avoit le plus envie de chasser, comme créatures du cardinal de Richelieu, et haïs de ceux qui alors étoient les plus puissants auprès d'elle; et toute cette cabale avoit peur que le fils, qui avoit eu le maniement de toutes les affaires sous un si habile ministre, et qui avoit été fort bien auprès du feu roi, après sa mort n'acquît aussi bientôt quelque crédit auprès de la reine. Il fut donc servi à la mode de la cour, et ses ennemis ne songèrent qu'à l'en faire sortir.

Le parlement désiroit de trouver une occasion qui lui pût redonner l'autorité qu'il avoit perdue du tems du feu roi; et les habiles gens de cette compagnie l'estimoient heureuse que la reine, qui trouvoit que le feu roi ne l'avoit pas bien traitée par son testa-

ment, se voulût servir d'eux pour recevoir de leurs mains la puissance souveraine, qu'il sembloit lui avoir ôtée, en ordonnant que dans le conseil établi pour la régence, les affaires passeroient à la pluralité des voix. Elle avoit peine à souffrir cette contrainte, et ceux qui espéroient avoir part à sa confiance vouloient qu'elle fût en pouvoir de chasser ceux qui y avoient été établis, afin de pouvoir entrer en leur place.

Les offres que messieurs du parlement lui faisoient de casser cette déclaration dans la forme qu'elle étoit, furent acceptées, et j'ai depuis ouï dire au cardinal Mazarin qu'elle leur avoit fait trop d'honneur de les mettre au dessus des volontés du feu roi, et de leur donner le pouvoir d'ordonner d'une chose de si grande conséquence. Elle alla donc au parlement, où, du consentement de Monsieur, duc d'Orléans, et du prince de Condé, on la déclara régente, sans lui prescrire aucun conseil. La reine y fut en grand deuil, et y mena le roi, qui étoit à la bavette, porté par le duc de Chevreuse, son grand-chambellan, accompagné du duc d'Orléans, son oncle, et

du prince de Condé, premier prince du sang; des ducs et pairs, et des maréchaux de France, et de tout le conseil. Le chancelier Séguier fit une harangue digne de l'estime qu'il avoit acquise; et après avoir exalté les vertus de la reine, il rendit grâce au ciel d'avoir donné à la France une régente de qui on devoit espérer la paix générale, et le repos de l'état. Il demanda ensuite les voix sur l'article de la régence. Monsieur, oncle du roi, tout d'un coup et sans hésiter, donna la sienne en sa faveur, déclarant, de sa propre volonté, qu'il remettoit à la reine tout le pouvoir que, comme frère unique du feu roi, il pouvoit prétendre dans le royaume, pour rendre sa régence plus absolue, et ses volontés sans bornes. Le prince de Condé dit à son tour, que puisqu'on le désiroit de cette manière, il y consentoit aussi. J'ai ouï dire à la reine, sur ce consentement, qu'il n'avoit pas été si franc que celui de Monsieur; qu'elle avoit remarqué sur son visage qu'il avoit eu de la répugnance à le donner; et la difficulté qu'il parut avoir à se résoudre, lui fit avoir plus d'obligation à Monsieur, dont la puissance

auroit été beaucoup plus grande, si celle de la reine avoit été bornée, comme elle l'auroit été, s'il avoit voulu comme le prince de Condé le vouloit. Beaucoup de gens attribuèrent cette facilité du duc d'Orléans aux intérêts de l'abbé de la Rivière, son favori, qu'on accusoit de l'avoir détourné des sentiments ambitieux qu'il avoit eus tant de fois, bien plus mal à propos que dans cette conjoncture, où il avoit raison de faire ses conditions meilleures qu'il ne les fit; car il se contenta de la qualité de généralissime des armées de France, qui ne laissa pas de lui donner une grande puissance dans le royaume. Enfin, soit que cette facilité fût un effet de la considération qu'il avoit eue pour elle dans les temps où il avoit pu lui nuire plutôt que la servir, dans lesquels il ne lui avoit jamais manqué, soit qu'elle lui fût inspirée par ceux qui étoient près de lui, et dont il pouvoit prendre conseil, qui lui avoient dit sans doute qu'il lui auroit été difficile, quand il l'auroit voulu, dans la disposition où étoient les esprits dans le parlement, d'empêcher que la régence de la reine n'y fût confirmée

et enregistrée sans aucune bornes, il se déclara pour cela de la meilleure grâce du monde.

Sitôt que la reine se vit indépendante et maîtresse absolue, elle chassa Chavigni du conseil, et ôta les finances à Boutillier, son père, pour les donner au président de Bailleul, en qui elle connoissoit beaucoup de probité, sans savoir s'il avoit du talent pour cette charge. En même temps, elle envoya à Rome demander le chapeau de cardinal pour l'évêque de Beauvais, rappela la duchesse de Chevreuse de son exil, et fit des grâces à plusieurs particuliers, sans y observer la juste mesure que les grands sont obligés d'examiner, et qu'elle ne garda pas trop exactement, parce qu'elle ne connoissoit pas encore le prix de ses libéralités, que chacun se pressoit de lui demander trop hardiment, et qu'elle avoit trop de peine à refuser. Le duc de Vendôme, et toute sa famille, avoit jusque là gagné plus que personne à la mort du feu roi, et particulièrement le duc de Beaufort, son cadet; car la reine, dans les derniers jours de la maladie du roi, lui avoit confié la garde de ses

enfants. L'éclat de cette confiance attira tant de gens à sa suite, qu'il parut quelque temps le maître de la cour.

La reine eut intention en ce temps-là d'ôter le gouvernement du Havre à la duchesse d'Aiguillon, et de le donner au prince de Marsillac, ami de madame de Chevreuse et de la dame de Hautefort, qui étoit fort bien fait, avoit beaucoup d'esprit et de lumières, et dont le mérite extraordinaire le destinoit à faire une grande figure dans le monde. Cette duchesse, nièce du cardinal de Richelieu, qui en avoit fait une si belle pendant le ministère de son oncle, commandoit dans cette place, et ce gouvernement lui avoit été laissé par lui, du consentement du feu roi, pour le garder à ses neveux. Cette dame, qui, par ses belles qualités surpassoit en beaucoup de choses les femmes ordinaires, sut si bien défendre sa cause, qu'elle persuada quasi à la reine qu'il étoit nécessaire pour son service qu'elle lui laissât cette importante place, lui disant que n'ayant plus en France que des ennemis, elle ne pouvoit trouver de sûreté ni de refuge que dans la protection de sa ma-

jesté, qui en seroit toujours la maîtresse; qu'au contraire, celui à qui elle vouloit donner ce gouvernement avoit trop d'esprit, qu'il étoit capable de desseins ambitieux, et pourroit, sur le moindre dégoût, se mettre de quelque parti; et qu'ainsi il étoit important pour le bien de son service qu'elle gardât cette place pour le roi. Les larmes d'une femme qui avoit été autrefois si fière arrêtèrent d'abord la reine, qui, après avoir fait réflexion sur ses raisons, trouva à propos de laisser les choses en l'état où elles étoient.

Les plaintes du prince de Marsillac furent grandes; il murmura publiquement contre la reine; et à la première occasion qui s'en présenta, il lui fit voir qu'il avoit senti son changement, qu'il étoit résolu d'abandonner ses intérêts, et d'en prendre d'autres pour s'en venger: ce qui fut en partie cause de tous nos maux.

L'évêque de Beauvais ne soutenoit pas les affaires avec la force et la capacité qu'un premier ministre doit avoir; et la reine, qui sortoit d'une grande oisiveté, et qui de son naturelle étoit paresseuse, se trouva tout-à-fait

accablée d'un si grand fardeau. Elle ne fut pas long-temps sans connoître qu'elle manquoit de secours, et qu'il lui étoit impossible de gouverner un état aussi grand que la France, ni démêler toute seule les intérêts des particuliers, ni des grands du royaume, qui sont fort différens : et il est certain qu'il faut un grand temps pour examiner ce détail, qui fait de la peine aux plus beaux esprits qui ne sont point accoutumés au travail, et qui n'ont aucune connaissance des affaires. Ce qui donnoit un plus grand chagrin à la reine, étoit l'envie qu'elle avoit de satisfaire autant qu'elle le pourroit, ceux qui lui demandoient justice sur les pertes qu'ils prétendoient avoir faites sous le ministère du cardinal de Richelieu, qui étoient en grand nombre, et qui étoient difficiles à contenter. Dans cet intervalle de dégoût et d'embarras, le cardinal Mazarin, nommé par le feu roi pour un de ceux de son conseil, fut assez heureux pour être destiné et ensuite choisi par elle pour remplir cette place. La reine ne l'avoit point éloigné, parce qu'elle n'avoit point de haine contre lui ; et comme il étoit habile,

il sut gagner M. le prince, qui n'aimoit point les Vendômes, et mettre dans ses intérêts le favori du duc d'Orléans qui n'étoit pas de leur parti. En même temps il acquit pour amis ceux qui étoient serviteurs de la reine, sans être de la cabale de MM. de Vendôme, qui faisoient tant de bruit; car il y en avoit qui n'en faisoient point et qui n'étoient pas moins considérés, comme le marquis de Liancourt, le marquis de Mortemart, Beringhem, et milord Montaigu, un Anglais que la reine connoissoit depuis long-temps : gens sages auxquels elle étoit accoutumée, et qui avoient toujours été attachés à son service. Les deux premiers étoient recommandables par l'estime que le feu roi avoit eue pour eux; et les deux derniers par la confiance que la reine avoit en eux, les considérant comme des anciens courtisans, qui estimoient le cardinal Mazarin, et l'avoient, il y avoit long-temps, vu en France chez le cardinal de Richelieu avec Chavigni, qui employoient tous leurs soins à persuader la reine de son habileté, et ils n'eurent pas beaucoup de peine à réussir dans ce dessein; car cette

princesse n'étant pas satisfaite de l'évêque de Beauvais, et ayant aperçu, du vivant du feu roi, que le cardinal Mazarin avoit de la capacité, elle se trouva toute disposée à se servir de lui. Son esprit et sa docilité lui plurent dès les premières conversations qu'elle eut avec lui ; et assez souvent parlant à ceux en qui elle se cônfioit, elle avoit témoignée n'être pas fâchée de le voir, pour s'instruire avec lui des affaires étrangères, dont il avoit une parfaite connoissance, et dans lesquelles le feu roi l'employoit. Suivant donc son sentiment particulier, les conseils de quelques-uns de ses meilleurs serviteurs, et le désir de M. le duc d'Orléans et de M. le prince qui témoigna l'estimer, elle lui donna part à sa confiance, elle lui céda son autorité ; et il se vit en faveur, lorsque ceux qui croyoient la posséder tout entière ne s'imaginoient pas qu'il osât seulement y penser. Cette insinuation se fit facilement dans l'ame de la reine : il devint en peu de temps le maître de ce conseil, et l'évêque de Beauvais diminuant de puissance à mesure que celle de son compétiteur augmenta. Ce nouveau ministre

commença dès lors à venir les soirs chez la reine, et d'avoir avec elle de grandes conférences. Sa manière douce et humble, sous laquelle il cachoit son ambition et ses desseins, faisoit que la cabale contraire n'en avoit quasi pas de peur, et qu'ils le regardèrent d'abord avec la présomption que la faveur inspire. Mais, cette volage, à qui les païens, sous le nom de la Fortune, ont donné de l'encens, voulant à son ordinaire se moquer de ceux qui la suivent, les abandonna pour se donner tout entière à un étranger, et l'élever tout d'un coup du premier échelon au plus haut où un particulier puisse monter, le mettant au-dessus des princes et des grands du royaume.

Pendant que ces intrigues se démêloient dans le cabinet, Dieu se mêloit de nos affaires dans la campagne. M. le prince avoit un fils, le duc d'Enguien. Il avoit épousé malgré lui une nièce du cardinal de Richelieu, et commandoit l'armée du roi quand il mourut. Dans ce commencement de régence, il gagna une bataille devant Rocroi, qui fut l'affermissement du bonheur de la reine, et la

première des belles actions de ce jeune prince, âgé de vingt-deux ans, si brave et d'un si grand génie pour la guerre, qu'à peine les plus grands capitaines de l'antiquité lui peuvent être comparés. Le feu roi, peu de jours avant de mourir, songea qu'il le voyoit donner un combat et défaire les ennemis en ce même lieu. C'est une chose digne d'admiration, et qui doit donner quelque respect pour la mémoire de ce prince, qui mourant dans les souffrances, et quittant ce monde avec joie, parut avoir quelques lumières de l'avenir.

Cette victoire remportée, dans le commencement de la régence de la reine, fut d'un bon augure du bonheur qu'elle devoit avoir dans la suite; et la faisant craindre au dehors, la mettoit en état de disposer au dedans de toutes choses. La disgrâce de Chavigni fut celle dont elle reçut le plus de plaisir; car outre qu'elle y étoit poussée par toute la cabale contraire au cardinal de Richelieu, je lui ai ouï dire qu'elle l'avoit cru auteur du testament du feu roi, afin de se donner par là une part toute entière à la régence, en se faisant nommer

dans la déclaration. Chavigni, voulant se justifier de ce reproche, m'a dit depuis, et je doute qu'il m'ait dit la vérité, qu'il avoit voulu servir la reine auprès du roi, et faire qu'elle demeurât plus absolue; et qu'il s'étoit même opposé à l'honneur que le roi lui avoit voulu faire en son particulier; mais que le roi lui avoit toujours dit qu'il vouloit brider la reine: et d'autre côté, j'ai vu la reine se moquer de Chavigni, qui, pendant qu'il traitoit cette affaire, lui venoit dire avec empressement, qu'elle prît garde à ce qu'elle promettoit d'observer, puisque cette déclaration devoit être irrévocable et aussi difficile à détruire que la loi salique; car elle espéroit dès lors qu'elle rendroit, quand il lui plairoit, toutes ses peines inutiles, et qu'elle la feroit casser aussitôt qu'elle témoigneroit le désirer.

Le cardinal Mazarin, dont la puissance commençoit à s'établir, devoit travailler à sauver Chavigni, comme il l'avoit promis à ses amis, à cause des obligations qu'il lui avoit; mais le cardinal Mazarin leur disoit qu'il n'étoit pas en état de s'opposer à l'aversion que la reine avoit pour lui, qui pourroit diminuer quand

la cabale de ses ennemis n'auroit plus de force, qu'il avait encore à craindre pour lui-même, et qu'il falloit attendre que sa faveur, qu'il n'étoit pas fâché de leur cacher, fût solidement affermie. Cependant, comme les habiles gens sont toujours à craindre, et que les rivaux, autant dans la faveur que dans la galanterie, déplaisent naturellement; on le soupçonna d'avoir vu la disgrâce de Chavigni sans beaucoup de chagrin. C'est pourquoi, encore qu'il l'eût servi pendant le règne précédent auprès du cardinal de Richelieu pour le faire cardinal, et auprès du feu roi pour le faire mettre à la place du feu cardinal, il le connoissoit trop bien pour ne pas savoir qu'il n'étoit pas d'humeur à désirer seulement d'avoir part au gouvernement, mais que s'il ne vouloit pas être le seul, du moins il vouloit être le premier comme il l'avoit été. Il n'avoit pas moins d'audace et moins de génie que lorsqu'il avoit su se faire aimer du feu cardinal et du feu roi, et avoit de plus beaucoup d'amis puissants qui désiroient sa grandeur. C'est ce qui fit dire à bien des gens de ce temps-là, que ce cardinal n'avoit pas d'envie

que cet ancien ministre fût rétabli, à cause qu'il avoit pris liaison avec l'abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans, qui voulant le chasser d'auprès de son maître, lui fit perdre une charge de chancelier qu'il avoit eue du temps du cardinal de Richelieu, pour avoir été le pédagogue de ce prince. Le cardinal Mazarin allant à ses fins, lui faisant néanmoins de si grandes promesses, affectoit de lui montrer tant d'affection, que ses amis, quoiqu'anciens courtisants et fort habiles, qui à sa considération le portoient à la première place, furent pris pour dupes. Les princes de Vendôme et l'évêque de Beauvais, commencèrent enfin à s'inquiéter. Ils voulurent, comme les maîtres, s'opposer au nouveau venu, et le chasser comme un importun, ne trouvant pas à propos que personne vînt partager avec eux le crédit qu'ils avoient auprès de la reine. Mais il ne purent y réussir, et ce qu'ils firent ne servit qu'à les perdre. J'ai ouï dire au maréchal d'Estrées [1], oncle du duc de Vendôme, et frère de la duchesse de Beaufort, que le roi Henri IV avoit

[1] Le maréchal d'Estrées étoit alors fort âgé.

pensé épouser; que le cardinal Mazarin, dans les premiers jours de la régence, ne sachant de quel côté se tourner, voulut d'abord s'approcher de cette cabale, comme celle qu'il voyoit la mieux établie dans l'esprit de la reine; qu'il le pria d'en être le négociateur, et que comme il s'intéressoit au bonheur de ces princes, comme leur proche parent, il fit tout son possible pour les attirer au parti du cardinal Mazarin, qu'il avoit connu à Rome, où il avoit été ambassadeur. Ce seigneur étoit grand politique et grand courtisan. Il l'aimoit alors doublement, car il croyoit que son habileté et l'adresse de son esprit le porteroient infailliblement à la faveur. Il ne tint donc qu'à eux qu'il ne se joignît à leur fortune; mais ces princes refusèrent son amitié, par la haine qu'ils avoient pour tout ce qui avoit quelque rapport au cardinal de Richelieu; mais ils ne pouvoient pas s'empêcher de voir que c'étoit un homme à craindre, non-seulement par son habileté, mais par ses manières si agréables, qui pourroient le faire aimer de la reine. Ils ne furent pas assez persuadés de cette vérité, pour rien faire de toutes les choses qui

auroient pu les maintenir dans le crédit où ils étoient, et eurent une trop grande opinion de leurs forces, pour croire avoir besoin de se lier, ni avec le cardinal, ni avec Chavigni, dont les amis servirent à soutenir le cardinal Mazarin, et qui étoit moins à craindre pour eux parce qu'il avoit moins de dignités, et qu'il étoit haï de la reine. Les princes de Vendôme ayant manqué ce coup, et refusé cette liaison avec le cardinal Mazarin, la fortune de ce ministre prit un autre tour; et ce fut seulement pour aller plus vite et pour faire voir l'inconstance des choses de ce monde. Je sais de la reine, qu'un soir des premiers jours de sa puissance, elle avoit demandé à milord Montaigu, qui lui parloit souvent du cardinal Mazarin, si elle pouvoit se fier à lui et de quelle humeur il étoit; et que lui ayant dit pour le bien louer, qu'il étoit en tout l'opposé du cardinal de Richelieu, cette réponse lui parut une si grande louange par la haine qu'elle avoit pour la mémoire du mort, qu'elle aida fort à la déterminer à se servir de lui. Et quand elle eut pris cette résolution, elle s'y confirma tous les jours tellement, qu'elle s'y

rendit inébranlable; et comme premier ministre, il prit la coutume, ainsi que je l'ai dit, de venir les soirs chez la reine l'entretenir; et cette conférence commença dès lors à s'appeler *le petit conseil*. Il demeuroit long-temps avec elle, et lui rendoit compte des affaires étrangères, dont il était le maître du vivant du feu roi.

On ne devoit pas s'étonner qu'elle suivît ses conseils. La grande réputation qu'il s'étoit acquise en Italie, où d'un coup de chapeau il avoit eu le crédit d'arrêter des armées prêtes à combattre, n'étant encore qu'*il signor Guilio*, lui avoit fait donner celui de cardinal; et les grandes affaires qu'il avoit traitées avec le cardinal de Richelieu, lui avoient fait concevoir depuis une si grande estime pour lui, que dans la pensée qu'il avoit de l'établir son successeur, il lui avoit donné toutes les instructions nécessaires pour servir la France, à laquelle il l'avoit obligé de se donner tout entier, afin de suivre ses maximes et de s'y perfectionner. Tout le monde savoit qu'il avoit été nommé dans la déclaration du feu roi comme premier ministre, parce que ce

grand homme avoit assuré le roi, avant que de mourir, qu'il ne connoissoit personne plus capable que lui pour remplir cette place; et cette nomination fut une raison dont la reine se servit pour faire approuver le choix qu'elle en avoit fait. Je sais sur cela que cet heureux ministre, étant persuadé de son bonheur par celui qu'il avoit eu déjà dans toutes les rencontres de sa vie, dit à une de ses amies [1], dans le temps de la décision de son établissement, qu'il n'étoit pas en peine de sa fortune, mais seulement qu'il ne voyoit pas bien encore de quelle manière il pourroit *spiegar le vele piu large* (voguer à pleines voiles). Voilà donc le cardinal Mazarin qui fait déjà éclater sa faveur par la foule qui commence à l'environner. Il remit Chavigni dans le conseil du roi en qualité de ministre, ne pouvant plus longtemps différer à tenir sa parole, et le refuser à ses obligations et à ceux qui l'avoient servi auprès de la reine; mais il le retint éloigné de sa confiance. Il confirma cette princesse dans l'inclination qu'elle avoit de conserver le Havre à la duchesse d'Aiguillon, et l'em-

[1] La maréchale d'Estrée.

pêcha de ruiner les parents du cardinal de Richelieu, lui disant que ceux-là, qui alors n'avoient nulle protection que la sienne, seroient sans doute ceux dont elle seroit le mieux servie. Il faisoit son devoir, en soutenant ceux qui restoient d'un homme à qui il devoit toute sa grandeur; mais outre cette raison, il étoit d'un habile politique, voyant qu'il alloit avoir sur les bras toute la troupe favorite, de se faire des amis puissants qui étoient saisis de toutes les places, et qui se trouvoient avoir les plus grandes dignités du royaume. Il y réussit si bien, que malgré les oppositions des anciennes créatures de la reine, elle se relâcha du dessein qu'elle avoit eu de les perdre, et de cette aversion qu'elle avoit paru avoir contre eux dans les premiers jours de sa régence. Elle passa aisément pour eux à la plus grande douceur du monde; et sous son autorité ils ont été presque tous ses confidents et les mieux traités. Ce changement, qui fut d'abord un conseil reçu et donné par des maximes politiques, devint aisément dans l'ame de la reine une maxime chrétienne, que sa vertu et sa clémence lui firent estimer; et

comme elle étoit capable d'être trompée sous l'apparence du bien, il est à croire que le cardinal Mazarin, sans être généreux, lui conseilla d'en user généreusement, afin de pouvoir affoiblir les mouvements de son cœur sur la haine comme sur l'amitié; et qu'étant plus indifférente à la vengeance, elle fût plus susceptible des impressions qu'il vouloit lui donner pour ses propres intérêts. La reine, qui crut que ses conseils étoient bons et sincères, les suivit sans peine, et même avec quelque satisfaction, croyant y rencontrer le bien de l'état, et le plaisir de se vaincre elle-même dans son ressentiment.

Le chancelier Séguier se sentit de cette bénignité. Les premiers jours lui furent dangereux, et il s'en fallut si peu qu'il ne perdît la place où il étoit, qu'il se crut long-temps disgracié, se souvenant de tout ce qu'il avoit fait au Val-de-Grâce [1]; et l'on disoit tout haut que Châteauneuf, autrefois garde-des-sceaux, et qui, sous le règne précédent, avoit été chassé de la cour et mis en prison pour

[1] La reine avoit senti les rudesses que ce chancelier avoit eues lorsqu'il avoit été fouiller le Val-de-Grâce.

avoir eu part à sa confiance, y reviendroit, et seroit bientôt rétabli. Mais madame la princesse, qui le haïssoit à cause qu'il avoit été le juge du duc de Montmorency son frère, s'y opposa vigoureusement, et fit que M. le prince et le duc d'Enguien, son fils, entrèrent dans ses intérêts. Cette résistance fit retarder l'exécution de la disgrâce du chancelier, jusqu'à cet instant favorable où tous les parents et amis du cardinal de Richelieu furent regardés plus favorablement; et la tempête étant cessée pour tous, elle cessa aussi pour lui. Le cardinal Mazarin avoit un grand intérêt de lui sauver ce coup, parce que Châteauneuf étoit lié avec les princes de Vendôme et madame de Chevreuse, comme ayant été autrefois de la cabale de la reine; que c'étoit un habile homme, d'une grande expérience, le chef d'un grand parti, et qui, selon les apparences, n'approcheroit point de la reine sans reprendre son ancien crédit auprès d'elle. Sa présence auroit fortifié les ennemis du cardinal Mazarin, et les auroit indubitablement mis en état de le chasser du poste où il commençoit d'être. Il sut donc si

bien ménager cette affaire auprès de la reine, qu'un matin, à son lever, le même chancelier venant lui parler de quelque affaire qui regardoit sa charge, elle le confirma dans ce bel établissement qu'il possédoit depuis longtemps. Milord Montaigu fit aussi ce qu'il put pour le servir : il étoit son ami, et d'une sœur qu'il avoit qui étoit carmélite [1], que la reine aimoit ; si bien que toutes ces choses ensemble l'empêchèrent de périr. Le chancelier en reçut beaucoup de joie : il aimoit la faveur, et s'il l'avoit moins révérée, il auroit été plus digne de la posséder, vu sa science, sa capacité pour les affaires du conseil, et ses bonnes intentions. Les amis de Châteauneuf, déchus de leur espérance, ne purent obtenir de la reine que la fin de son exil ; mais il ne revint point à Paris : il demeura à Montrouge chez lui, où malgré cette surséance de bonheur, que ses amis supportèrent avec impatience, il eut toujours une grande cour de ses parents et de ceux qui prenoient part à sa destinée,

[1] La mère Jeanne, carmélite, supérieure au couvent de Pontoise.

dont le nombre n'étoit pas petit. Le marquis de Villeroi, le maréchal d'Estrées, le marquis de Souvré, de Sennetere, et plusieurs autres portoient ses intérêts avec ardeur. Ils le servirent tous si puissamment auprès du cardinal, qu'encore que ce ministre eût sujet de l'appréhender, il le laissa long-temps vivre de cette manière : peut-être aussi afin de montrer qu'il ne craignoit rien, et qu'il vivoit dans une sûreté entière de sa faveur. Châteauneuf ne perdit pas de temps, il fit en ce lieu de nouvelles intrigues contre lui; et le cardinal n'osant choquer tant de personnes qui le protégeoient, ou dédaignant de le pousser, il lui en arriva de grands maux, et le crédit de cet ennemi déclaré contribua sans doute beaucoup aux mauvaises aventures qui dans la suite de ce temps lui arrivèrent.

La faveur du cardinal s'établissoit toujours de plus en plus dans l'esprit de la reine, et les Vendômes en eurent une véritable peur. Ils firent alors tous leurs efforts pour s'y opposer, et pour faire revenir en la reine ses premiers sentiments. Mais l'opposition a cela de propre, qu'elle excite le désir et la volonté

à la résistance et au combat. La reine voulut défendre et maintenir son nouveau ministre par la force et la raison. Elle déclara ouvertement qu'elle vouloit s'en servir, et dit à tous ceux qui lui en parlèrent, que sa politique lui avoit paru bonne, de lui conseiller de ne pas entrer dans les desseins de vengeance indigne d'une ame chrétienne et royale. Elle témoigna librement à quelques-uns de ses serviteurs, qu'elle seroit bien aise qu'on s'accommodât à ses volontés ; et sans trop écouter l'évêque de Beauvais, elle montra par toutes ses actions qu'elle vouloit donner son entière confiance au cardinal Mazarin. Il étoit capable de plaire par son esprit adroit, fin et habile à l'intrigue, et par une manière d'agir pleine de douceur, fort éloignée de la rigueur du règne précédent, et fort accommodante à la bonté naturelle de la reine. On a cru qu'il n'étoit point digne de l'estime de cette princesse ; mais il est vrai néanmoins qu'il avoit de louables qualités qui ont eu le pouvoir de réparer fortement les défauts qui étoient en lui, et qui joints à l'envie, l'ont fait haïr et mépri-

ser des peuples et de beaucoup d'honnêtes gens.

La reine eut donc raison d'estimer la beauté de son esprit, sa capacité, et les marques qu'il lui donna de sa modération. Elle crut facilement qu'il étoit vertueux en toutes choses, parce qu'il n'avoit point de vice apparent, ni de mauvaises qualités qu'elle pût connoître alors; et quoiqu'elle en jugeât un peu trop favorablement, la différence infinie qu'il y avoit de lui à l'évêque de Beauvais, fait que la reine doit être louée d'en avoir su faire le discernement.

La cour en cet état, la faveur étoit encore dispersée; car, aux yeux du public, elle ne paraissoit pas aussi fixée qu'elle l'étoit en effet, à cause du grand bruit que les princes de Vendôme faisoient encore; mais cet éclat n'avoit plus de force qu'en l'audace démesurée du duc de Beaufort, qui, jeune, bien fait, et qui avoit beaucoup d'amis, avec une mine altière, paraissoit vivre à la mode des favoris. On ne pouvoit pas non plus s'imaginer que la reine pût abandonner si tôt ceux qu'elle avoit aimés et considérés jusqu'alors

avec tant de marques d'une véritable amitié. Le cardinal Mazarin ne faisoit que de naître dans sa bonne volonté, et elle ne lui faisoit pas, en apparence, un aussi favorable traitement qu'au duc de Beaufort; mais la nécessité d'être servie, et l'application que ce ministre avoit à lui faire paroître qu'il étoit sincère et plein de bonté, lui facilitoit, à tous moments, l'entière conquête de sa confiance. Ce prince, son compétiteur, mêloit à ce qu'il avoit de bon et de louable beaucoup de défauts. Sa jeunesse le privoit d'expérience; ses lumières naturelles étoient fort bornées; il parloit haut et parloit mal: il ne faut pas s'étonner si tant de mauvaises choses ne purent produire rien d'avantageux pour lui. Cette incertitude extérieure, qui tenoit en suspens les affaires et les esprits, étoit cause que la foule étoit grande auprès de la reine, et les prétendants en grand nombre: elle en étoit si embarrassée, que souvent elle gardoit la chambre pour en éviter l'importunité. Comme elle n'étoit point accoutumée à régner, elle ne savoit refuser les importuns, ni donner à ceux qui étoient sages et modérés. Ce dis-

cernement est difficile à faire, et méritoit toute l'occupation d'une reine moins paresseuse que la nôtre. Dans cette confusion, chacun lui demandoit des grâces, et chacun se faisoit un mérite auprès d'elle des choses passées ; ses créatures ne croyoient pas qu'elle pût leur faire assez de bien pour payer leurs services, et les nouveaux enrôlés, à la moindre protestation de services et de fidélité, prétendoient aussitôt de grandes récompenses. Le cardinal Mazarin se servit utilement pour lui des imporutnités qu'elle recevoit de l'avidité impétueuse des Français ; car étant étranger, il haïssoit la foule, et ne pouvoit souffrir ce désordre. Il étoit avare, et l'injuste hardiesse des hommes, à lui qui vouloit gouverner, lui faisant de la peine, il augmenta le dégoût que la reine lui témoignoit avoir de cet accablement, avec tous les soins imaginables. Comme il en avoit une ample matière, ses complaisances ne lui furent pas inutiles, et la conseillant selon son humeur, il la fit aisément résoudre à se décharger sur lui de tous ses soins. Ce fut un assez précieux dépôt au cardinal Mazarin, pour croire qu'il

le reçut volontiers ; et je m'assure, de l'humeur dont nous l'avons connu, qu'il fit ce qu'il put pour lui persuader que c'étoit pour lui plaire qu'il se chargeoit d'un fardean aussi pesant que celui-là.

La France eût évité bien des maux, si la cour se fût trouvée remplie de gens assez sages pour savoir qu'il est impossible de trouver un homme parfait ; et si, préférant la paix à leur ambition, ils eussent doucement suivi les volontés de la reine, puisqu'ils étoient destinés à être gouvernés par un ministre. Celui-là, qui, étant étranger, n'avait nul attachement ancien au prince ; qui étoit habile, et n'étoit point tyran, étoit digne d'être préféré à beaucoup d'autres ; mais, pour notre malheur, la reine lui abandonna trop absolument son autorité, et cet excès de puissance déplut à tous, et fit que les choses en quoi il pouvoit manquer par ses sentiments et sa conduite, furent senties et blâmées avec trop de sensibilité et d'emportement.

Les courtisans, qui se dégoûtèrent bientôt après de ce ministre, l'accusèrent de ne pas faire assez de cas des gens de bien, et disoient

que l'honneur, la probité et le mérite n'avoient point de prix dans son estime. En effet, le règne de la régence a été stérile en bienfaits, particulièrement pour les personnes fidèles et attachées au roi et à cette princesse. Le cardinal Mazarin en avoit reçu toute sa grandeur, et ne lui en voulut laisser aucune part, pas même en apparence. Le désir et l'espérance des grâces et des bienfaits donnent de grandes forces pour endurer les fourberies des ennemis, les bassesses des flatteurs, et les inquiétudes qu'on trouve dans les cabinets des rois. On a donc raison de se plaindre d'un siècle où souvent les maux ont été soufferts sans aucun soulagement; mais, comme la vie n'est qu'un mélange continuel de bien et de mal, ce ministre mérite des louanges de ce qu'il a su, par son habileté et la force de son génie, porter sa fortune jusqu'au dernier période de la grandeur, et de ce qu'il n'a pas été cruel, que le sang des courtisans a été épargné, et que jamais homme, avec tant d'autorité, et parmi tant d'ennemis, n'a eu tant de facilité à pardonner, et n'a moins rempli que lui les prisons et les cachots.

Dans ces jours où l'intrigue occupoit toute la cour, le service du feu roi se fit avec toutes les cérémonies accoutumées [1]. Peu après, madame de Senecé, que la reine avoit rappelée de son exil, revint à Paris; elle fut bien reçue de sa maîtresse, et par conséquent regardée et recherchée de tout le beau monde. Madame de Brassac, qui avoit été mise dans sa charge de dame d'honneur par le feu cardinal de Richelieu, en fut éloignée; mais ce fut quasi malgré la reine, qui avoit de l'estime pour elle, et à qui son procédé avoit infiniment plu. C'étoit une dame de grand mérite, savante, modeste et vertueuse; avec ces qualités, elle étoit la plus humble des femmes. La reine, qui vouloit chasser madame de Lansac, gouvernante du roi, l'antipode de madame de Brassac, et qui destinoit sa place à madame de Senecé, eût bien désiré qu'elle se fût contentée de cet illustre emploi; mais elle, qui croyoit que la reine ne pouvoit jamais lui faire autant de bien qu'elle le méritoit, qui étoit depuis longtemps à la cour, et qui espéroit tenir une

[1] Le service du feu roi, au bout de quarante jours.

grande place, voulut avoir celle de dame d'honneur. Elle répondit à la reine, qui lui fit faire la proposition de se contenter de celle de gouvernante du roi, qu'elle désiroit rentrer dans sa charge, et que pour celle de madame de Lansac, qu'elle l'accepteroit volontiers, si la reine vouloit lui faire cet honneur. Elle remplit toutes les deux, parce qu'elle ne voulut pas se contenter de n'en avoir qu'une, ni même de la partager; ce que la reine auroit souhaité de pouvoir faire avec son agrément. Madame de Lansac fut donc chassée, comme une personne qui avoit vécu avec la reine d'une manière qui lui avoit déplu; et madame de Brassac en fut éloignée de sa part avec douceur, parce qu'elle avoit été un exemple de vertu, et qu'elle en avoit été fidèlement servie. La reine lui témoigna fort obligeamment le déplaisir qu'elle avoit de la perdre, et lui a toujours conservé beaucoup de part dans son estime. Quelques jours après, étant à son lever, en l'absence de madame de Senecé, et la première femme de chambre lui ayant présenté la chemise pour la donner à la reine, elle la refusa honnête-

ment, comme n'étant pas en droit d'avoir cet honneur; et la reine, voyant son humilité, la prit des mains de la première femme de chambre, et la présenta elle-même à madame de Brassac, et la convia fort obligeamment à la lui donner. Cette illustre et vertueuse dame en fut touchée, et l'ayant prise, elle la donna à la reine les larmes aux yeux, non pas qu'elle regrettât la cour, elle avoit une vertu trop solide pour avoir cette foiblesse, mais parce qu'en effet la manière dont la reine l'avoit traitée en cette occasion l'avoit obligée à quelque sentiment de tendresse pour elle.

La marquise de Senecé avoit beaucoup d'esprit, de vertu et de piété, un cœur fort noble joint à une amitié sincère, et de la chaleur pour les intérêts de ses amis; mais elle étoit ambitieuse et trop sensible à la grandeur de ses proches; le nom de La Rochefoucault seulement à prononcer lui donnoit une joie extrême; son esprit alloit toujours à l'extrémité de toutes choses: il étoit plein d'emportement et d'impétueuse vanité, de sorte que la modération n'y avoit pas beaucoup de place; et ses défauts se mêlant à ses bonnes qualités,

on peut dire qu'elle n'étoit pas toute parfaite. Elle étoit très-bien dans l'esprit de la reine, qu'elle avoit long-temps servie. Je sais que le cardinal de Richelieu crut avoir sujet de se plaindre d'elle en son particulier, et quoique ce ne fût point pour les intérêts de sa maîtresse, qui n'eurent point de part à sa disgrâce, elle en fut assez bien traitée par le don qu'elle lui fit de deux charges aussi considérables qu'étoient celles qu'elle venoit de recevoir. On crut qu'elle avoit beaucoup de crédit auprès d'elle. Les premiers jours de son retour, tant de gens la furent visiter, que je lui ai ouï dire à elle-même, qu'ayant gardé le lit, elle avoit été si long-temps appuyée sur ses coudes, occupée à saluer ceux qui l'étoient venus voir, qu'ils en avoient été écorchés. On en fit autant et plus à madame de Chevreuse, comme à celle qui avoit régné dans le cœur de la reine, et qui dans toutes ses disgrâces avoit toujours conservé ses intelligences avec elle, et avoit paru posséder entièrement son amitié. On y pouvoit ajouter les obligations de ses souffrances, qui l'avoient menée promener par toute l'Europe ; et quoi-

que ses voyages eussent servi à sa gloire et à lui donner le moyen de triompher de mille cœurs, ils étoient tous, à l'égard de la reine, des chaines qui la devoient lier à elle plus étroitement que par le passé; mais les choses de ce monde ne peuvent pas toujours demeurer en même état. Cette vicissitude naturelle à l'homme, fit que la duchesse de Chevreuse, qui étoit appréhendée et mal servie par ceux qui prétendoient au ministère, ne trouva plus en la reine ce qu'elle y avoit laissé; et ce changement fit aussi que la reine de son côté ne trouva plus en elle les mêmes agréments qui l'avoient autrefois charmée. La souveraine étoit devenue plus sérieuse et plus dévote, et la favorite étoit demeurée dans les mêmes sentiments de galanterie et de vanité, qui sont de mauvais accompagnements pour un âge avancé. Ses rivaux et ses rivales dans la faveur, avoient dit à la reine qu'elle vouloit la gouverner; et la reine étoit tellement prévenue de cette crainte, qu'elle eut quelque peine à se résoudre à la faire revenir si vite, vu les défenses que le roi lui en avoit faites; ce qui en effet étoit louable en la reine,

et qui lui devoit être d'une grande considération. Madame la princesse, qui haïssoit madame de Chevreuse, et qui étoit alors d'humeur approchante de celle de la reine, avoit travaillé de tout son pouvoir à la dégoûter d'elle. L'absence en quelque façon avoit servi à détruire l'ancienne favorite dans l'esprit de la reine, et la présence avoit beaucoup contribué à l'amitié, ou plutôt à l'habitude qu'elle avoit prise avec madame la princesse. Quand cette importante exilée arriva, la reine néanmoins parut avoir beaucoup de joie de la revoir, et la traita assez bien. J'étois revenue à la cour depuis peu de jours. Aussitôt que j'eus l'honneur d'approcher de la reine, j'en vis les sentiments sur madame de Chevreuse, et je connus que le nouveau ministre avoit travaillé autant qu'il lui avoit été possible à lui faire voir ses défauts, et à la lui faire haïr. La facilité qu'elle eût à la chasser tout de nouveau, pour avoir voulu s'opposer comme tous les autres à l'établissement du cardinal Mazarin, en furent des marques infaillibles.

Il semble qu'on pouvoit accuser madame

de Chevreuse d'imprudence, puisqu'elle devoit suivre les inclinations de la reine, qui l'avoit tant aimée, et à qui elle devoit un attachement indispensable; mais qui connoît la cour ne s'en étonnera pas, vu qu'il est difficile de manquer aux liaisons anciennes et aux amis à qui on a promis fidélité et services. Elle revenoit alors de Flandre, où elle avoit été bien reçue à cause de la reine, et de la haine que les étrangers avoient pour le cardinal de Richelieu. Cette princesse, qui avoit laissé la reine dans de grands sentiments de tendresse pour le roi d'Espagne son frère, crut que portant les intérêts de cette cour où la reine avoit pris sa naissance, elle lui seroit mille fois plus agréable; mais elle se trompa: elle la trouva mère de deux princes et régente. Par conséquent, elle n'étoit plus si bonne sœur: son cœur suivant son devoir, elle n'avoit plus de désirs que pour les prospérités de la France, si bien que l'amour que madame de Chevreuse rapportoit pour le roi d'Espagne, n'avoit plus guère de charmes pour Anne d'Autriche, parce que les intérêts du roi son fils occupoient alors son ame.

Madame de Hautefort étoit aussi revenue, à qui la reine avoit, comme je l'ai déjà dit, écrit de sa propre main, qu'elle la prioit de revenir promptement; qu'elle ne pouvoit goûter de plaisir parfait si elle ne le goûtoit avec elle; et ces mêmes mots : « Venez, ma chère » amie, je meure d'impatience de vous em- » brasser. » Elle vint donc, la lettre de la reine à sa main, c'est-à-dire, la montrant à ses amis avec joie. Elle crut que la fortune s'étoit rendue constante en sa faveur, et que jamais elle ne pourroit perdre les bonnes graces de la reine, qu'elle avoit acquises par la perte de celles du feu roi, et par une grande fidélité à son service; mais, pour son malheur, elle revint dans le même esprit, qui n'étoit plus celui de sa maîtresse; et comme parmi ses bonnes qualités, dont j'ai déjà parlé ailleurs, la fermeté qui en étoit une, n'étoit point accompagnée de douceur, ne pouvant s'accommoder de la faveur naissante du cardinal Mazarin, elle blâma le choix de la reine avec une liberté qui tenoit de la rudesse. Le commandeur de Jars revint aussi de Rome, le lieu de son dernier exil. Celui-là avoit

connu à Rome le cardinal Mazarin, et par conséquent, il se rangea facilement aux inclinations de la reine sur ce sujet, et devint son ami, ou tout au moins en fit le semblant : mais jamais il ne put l'être tout-à-fait, à cause des grandes liaisons qu'il avoit avec Châteauneuf. Il avoit de la probité, de l'esprit, et du courage à soutenir ses sentiments; mais il étoit de son naturel l'homme du monde le plus injuste dans ses jugements, et le plus emporté. Il arriva depuis, que voyant le cardinal Mazarin persécuter ou éloigner ses amis de la cour, et particulièrement celui-là[1], il vint à le haïr d'une haine mortelle, quoiqu'en effet le cardinal Mazarin lui fît recevoir beaucoup de grâces de la reine, et qu'il les reçût de la main du ministre, parce que la reine voulut toujours, dans le cours de la régence, que ses créatures lui eussent l'obligation de ce qu'elle leur donnoit, afin de les obliger de s'attacher à lui. Par cette raison, le commandeur le devoit considérer et servir, car il lui fit du bien; c'est à dire, en gardant une entière fidélité à ses autres

[1] Châteauneuf.

amis, et en les servant auprès du ministre, sans lui faire en son particulier aucune injure; mais il n'observa pas cette exacte justice à son égard.

Voilà donc la cour belle et grande; mais bien embrouillée. Chacun pensoit à son dessein, à son intérêt et à sa cabale. Le cardinal, d'un esprit doux et adroit, alloit travaillant à se gagner les uns et les autres. M. le prince le protégeoit; et le duc d'Orléans, quoiqu'affectionné aux Vendômes, le portoit tout-à-fait à la suprême puissance. Le duc d'Orléans, comme je l'ai déjà écrit, à cause que son favori haïssoit les importants : c'est ainsi qu'on appeloit le duc de Beaufort et ses amis; le prince de Condé, parce que directement il leur étoit opposé. Ce fut ce qui sauva ce ministre, au milieu de tant de périls, et qui fit faire naufrage à ceux qui paroissoient devoir être les maîtres, et qui, enflés de présomption, refusèrent son amitié et la méprisèrent. Il fit tout son possible pour acquérir celle de madame de Hautefort, comme la plus utile à son établissement; car elle paroissoit posséder fortement l'inclination de la reine; mais il ne

put réussir dans son dessein. La reine même en parla à cette dame, et lui dit les raisons qu'elle avoit de le vouloir élever au premier rang du ministère, qui étoient l'opinion de sa capacité, son désintéressement étant étranger, et la croyance qu'elle avoit que n'ayant nulle cabale en France, ni d'autres intérêts que ceux de l'état, elle en seroit mieux servie. Elle lui dit encore, qu'elle croyoit qu'il soutiendroit mieux les siens entre Monsieur et M. le prince, que ceux qui par leurs liaisons avoient eu de l'affection ou de l'opposition pour l'un ou pour l'autre de ces deux princes. Ces bonnes raisons ne purent rien gagner sur un esprit aussi attaché à son sens qu'étoit le sien : elle ne se contentoit pas de désapprouver dans son ame le choix que la reine avoit fait, et de la contredire à tous moments en particulier sur ce sujet ; mais elle la blâmoit publiquement, en des termes de mépris qui devoient l'offenser, et l'offensèrent en effet. Car, comme elle commençoit à s'attacher à ce ministre, et à se détacher des autres, elle ne pouvoit souffrir que ceux qu'elle considéroit, eussent des sentiments différents des

siens ; et madame de Hautefort, par cette raison, commençoit à lui déplaire. Cette princesse étant donc au Louvre, dans son grand cabinet, les fenêtres ouvertes à cause du grand chaud, et ce lieu sans lumière, elle appella Beringhen et mademoiselle de Beaumont. Cette fille avoit été à la reine d'Angleterre, et depuis son retour en France elle avoit trouvé le moyen d'entrer dans la confiance de la reine, pour avoir eu part à l'amitié de madame de Hautefort. La reine leur fit de grandes plaintes de leur amie ; car Beringhen l'aimoit aussi. Elle blâma son procédé, et l'aversion qu'elle montroit à lui obéir ; elle leur dit qu'elle ne pouvoit plus souffrir son emportement à censurer les actions et le choix qu'elle avoit fait du cardinal Mazarin, et leur ordonna de lui en dire quelque chose, afin qu'elle se corigeât et devint plus raisonnable. Ces deux personnes, qui étoient fâchées de ce désordre, et qui ne vouloient pas se brouiller à la cour, blâmèrent madame de Hautefort, et louèrent la bonté et la patience de la reine. Nous pouvons dire nos avis à nos maîtres et à nos amis ; mais, quand ils se dé-

terminent à ne les pas suivre, nous devons plutôt entrer dans leurs inclinations, que suivre les nôtres, quand nous n'y connoissons point de mal essentiel, et que les choses par elles-mêmes sont indifférentes. Il est difficile de savoir en de telles occasions ce qui a plus de raison, ou ce qui sera le meilleur, et la volonté de celui qui agit dans son propre fait en doit être la règle nécessaire. Dans le temps de cette conversation, qui fut longue, et où apparemment toutes ces choses furent décidées, madame de Hautefort se trouva dans le petit cabinet proche de celui où étoit la reine. Comme elle avoit accoutumé d'être de tous ses secrets, elle s'impatienta tout-à-fait de celui-là, et témoigna le souffrir avec peine. J'étois seule avec elle; mais, si nouvellement revenue à la cour, que je n'y connoissois presque personne; et la reine étoit celle avec qui j'avois plus de familiarité. Je ne souffris donc pas comme elle de cet entretien : je me lassai d'en attendre la fin, et la quittai pour aller me coucher. Je n'avois pas de part dans ces premiers jours à aucune affaire, et j'étois résolue de suivre doucement les résolutions de

la reine. Ainsi, je ne songeois pour lors qu'à me divertir de tout ce que je voyois, comme d'une belle comédie qui se jouoit devant mes yeux, où je n'avois nul intérêt. Madame de Hautefort n'étoit pas si indifférente que moi; et pénétrant peut-être qu'elle avoit part à cet entretien, quand elle se vit seule, l'occasion et son impatience lui donnèrent envie de s'approcher et d'écouter ce que la reine disoit aux deux personnes que j'ai nommées. A la faveur de la nuit, elle se glisse le long des fenêtres, et ayant ouï une partie des plaintes de la reine, et le blâme que lui donnoient ses amis, elle endura le plus long-temps qu'elle put; mais enfin, ne pouvant plus souffrir d'être accusée et mal défendue, elle se montra à la reine, et fit connoître qu'elle avoit entendu tout ce qui avoit été dit contre elle. Elle s'en plaignit sensiblement, disant que cela étoit bien étrange, que sa fidélité fût mal expliquée. Elle n'oublia rien pour sa justification, et s'emporta même, à ce que j'ai ouï dire à ces mêmes témoins, à des reproches qui pouvoient déplaire à sa maitresse, et qui ne furent pas approuvés de ses amis. La reine

fut surprise de la voir inopinément en ce lieu; mais, sans en témoigner de la peine, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de la surpercherie qu'elle leur avoit faite, et qu'elle eût appris par elle-même ce qu'elle venoit de commander à Beringhen de lui dire. Les larmes furent grandes du côté de l'accusée, et les sentiments de même; mais enfin, ayant témoigné un grand désir de ne plus déplaire à celle à qui elle devoit toutes choses, elle lui dit tout ce qu'elle put pour justifier ses intentions et l'emportement qu'elle avoit eu d'abord : elle promit de suivre entièrement les volontés de la reine, en se faisant amie du cardinal. La reine, qui étoit bonne et naturellement aimable, lui pardonna de bonne grâce, et lui donnant sa main à baiser, lui dit en riant, pour apaiser son amertume : « Il faut donc » aussi, Madame, baiser le petit doigt, car » c'est le doigt du cœur, afin que la paix soit » parfaite entre nous. » Ce procédé si doux et si obligeant devoit produire un attachement entier en madame de Hautefort, pour toutes les volontés de la reine; car elle étoit infiniment louable de l'avoir traitée si cordiale-

ment ; mais sa bonté ne fut point récompensée, et le tempérament, qui se change difficilement, portant madame de Hautefort à désapprouver ce qui n'étoit pas dans son sens, il lui fut impossible de montrer le contraire de ce qu'elle pensoit. Cette sincérité, peu de temps après, lui causa la perte entière des bonnes grâces de la reine.

Il arriva cependant une aventure qui démêla toutes les intrigues de la cour, et qui fut cause que le cardinal Mazarin se vit bientôt après parfaitement établi dans l'élévation et la puissanee qu'il désiroit d'avoir. Ce fut une providence de Dieu toute particulière, qui fit que les mêmes choses, dont les brouillons voulurent se servir pour renverser la cour, fut ce qui la régla, aux dépens néanmoins d'honnêtes gens; mais de tant d'événements extraordinaires, il s'en faut rapporter à cette cause première qui veut le bien et le mal, soit pour notre récompense, soit pour notre punition. Les dames sont d'ordinaire les premières causes des plus grands renversements des états; et les guerres qui ruinent les royaumes et les empires, ne procèdent

presque jamais que des effets que produisent ou leur beauté ou leur malice. La duchesse de Montbazon, qui a tenu dans notre siècle le premier rang de la beauté et de la galanterie, étant belle-mère de la duchesse de Chevreuse, étoit aussi bien qu'elle de la cabale des Vendômes, non tant par l'intérêt de sa belle-fille, que parce que le duc de Beaufort étoit amoureux d'elle. Par conséquent ces dames étoient opposées à madame la princesse, qui n'aimoit ni l'une ni l'autre, et qui, selon ce que j'ai dit, favorisoit le cardinal Mazarin par la haine qu'elle avoit contre le garde-des-sceaux de Châteauneuf. Outre ces différents intérêts, il y en avoit encore un fort grand entre madame de Longueville, fille de madame la princesse et la duchesse de Montbazon. Cette belle demoiselle de Bourbon, forcée par M. le prince son père, avoit épousé le duc de Longueville, qui étoit le plus grand seigneur qu'elle pût épouser, à cause de ses grands biens, et qui suivoit immédiatement les princes du sang, et ne pouvoit se considérer comme tout-à-fait digne d'elle, soit à cause de sa naissance, soit à cause de son

âge, outre qu'il étoit amoureux de madame de Montbazon. Ces deux personnes, parmi tant de raisons de ne se pouvoir aimer, avoient de grandes dispositions à se nuire ; et la parfaite beauté de madame de Longueville, sa jeunesse et sa propre grandeur, la convioient souvent à regarder sa rivale avec mépris. Il arriva donc qu'un jour madame de Montbazon étant chez elle dans un grand cercle, une de ses demoiselles trouva une lettre dans sa chambre, et, l'ayant ramassée, la porta à sa maîtresse. Cette lettre se trouva d'une écriture de femme qui écrivoit tendrement à quelqu'un qu'elle ne haïssoit pas. Comme pour l'ordinaire de telles matières sont toujours l'entretien de toutes les compagnies, et qu'on préfère celles-là à tout autre chose, on ne négligea pas le sujet de risée que cette lettre donna à ceux qui composoient celle de madame de Montbazon. De la gaîté, on vint à la curiosité ; de la curiosité, au soupçon ; et du soupçon on passa jusqu'à décider qu'elle étoit tombée de la poche de Coligni, qui venoit de sortir, et qui, à ce qui se disoit à l'oreille, avoit de la passion pour madame de Longue-

ville. Cette princesse étoit alors dans une grande réputation de vertu et de sagesse; mais elle ne laissoit pas d'être soupconnée de ne pas haïr l'adoration et les louanges. Les premiers qui, chez madame de Montbazon, dirent après elle que cette lettre étoit de madame de Longueville, ne le crurent pas en effet. Ce ne fut alors qu'une histoire plaisante dont chacun faisoit le conte à son ami fort en secret, pour seulement divertir celui qui l'ignoroit. Il ne demeura pas long-temps sans parvenir aux oreilles de madame la princesse, qui, selon son naturel altier et vindicatif, le ressentit vivement, et il est presque impossible de dire jusqu'où elle porta sa colère et sa douleur. Madame de Longueville, qui n'étoit pas moins sensible, mais qui étoit plus retenue, fut d'avis de n'en pas faire de bruit. La jalousie qu'elle avoit contre la duchesse de Montbazon étant proportionnée à l'amour qu'elle avoit pour son mari, ne l'emportoit pas si loin qu'elle ne trouvât plus à propos de dissimuler cet outrage, car il étoit d'une nature à devoir souhaiter plutôt de l'étouffer que d'en faire une solennelle vengeance. Ma-

dame sa mère étoit animée par beaucoup d'autres grands intérêts; elle savoit profiter de l'avantage qu'elle avoit d'être entrée dans la maison de Bourbon; et, ne pouvant se retenir, elle fit de cette querelle une affaire d'état. Elle vint trouver la reine, lui demanda justice, et se plaignit hautement de madame de Montbazon. Voilà toute la cour partagée: les femmes, qui avoient du respect pour madame la princesse, se rangèrent de son côté, pendant que tous les hommes furent chez madame de Montbazon; et l'on compta jusqu'à quatorze princes qui la furent voir; mais tous ces approbateurs, dont le nombre lui donnoit tant d'avantage, furent, bientôt après, contraints de se séparer d'elle; ils eurent peur du jeune duc d'Enguin, qui, au bruit de la colère de madame la princesse, fit paroître vouloir porter hautement les intérêts de madame de Longueville; et ce redoutable protecteur diminua l'audace de ceux qui avoient osé perdre le respect qui est dû au sang royal. La reine, qui avoit toujours aimé madame la princesse, se trouva fort disposée à la favoriser; elle étoit mère du duc d'Enguien, qui

venoit de gagner une bataille, et qui se faisoit déjà craindre; il falloit l'épargner tout-à-fait, de peur que le repos de la régence n'en fût troublé. Ces considérations devoient l'emporter sur tout le reste : la chose de soi l'obligeoit aussi, et le droit des gens vouloit qu'elle défendit la gloire de madame de Longueville, qui, outre sa naissance, avoit de belles qualités, dont la réputation n'étoit point encore attaquée, et qui étoit fort aimable de sa personne. Cette princesse étoit grosse; elle étoit allée à la Barre, maison auprès de Paris, qu'elle avoit choisie pour aller passer les premiers chagrins de son aventure, et pour s'y reposer. La reine la fut voir, pour la consoler et lui promettre sa protection. Après les premiers discours de civilité, madame la princesse la mena dans un cabinet, où la mère et la fille se jetèrent à ses pieds, et lui demandèrent justice de l'outrage que madame de Montbazon leur avoit fait. Ce fut avec tant de sentiments et tant de larmes, que la reine, m'ayant fait l'honneur, à son retour de la Barre, de me conter ces particularités, me dit que ces princesses lui avoient

fait pitié, et qu'elle leur avoit promis qu'elles seroient entièrement satisfaites. Cela se fit, en effet, avec toute la cérémonie requise, et de manière qu'elles en furent contentes. Le duc de Beaufort, le grand soutien de madame de Montbazon, commençoit à décheoir de cette première faveur qui avoit d'abord ébloui le monde. Malgré l'amour qu'il avoit pour madame de Montbazon, la reine favorise madame la princesse et madame de Longueville. Il demande l'amirauté; on la lui refuse, parce que déjà le cardinal Mazarin avoit fait résoudre la reine de la laisser au duc de Brezé, neveu du cardinal de Richelieu : il en étoit saisi, et avoit du mérite; mais on la lui auroit ôtée, sans la protection du cardinal. Ce changement dans l'esprit de la reine déplut infiniment à toute la cabale contraire; mais il toucha vivement le duc de Beaufort en son particulier. Il s'étonna de se voir refuser une grâce qu'il avoit espérée, et qu'il disoit tout haut que la reine lui avoit promise. Son ressentiment le fit résoudre de se défaire de ce ministre qui commençoit à le braver en toutes occasions; et le nouveau

venu, qui voyoit combien ces gens-là le devoient souhaiter, se voulut servir de la colère de madame la princesse pour les pousser et pour les perdre s'il le pouvoit. Ce qui procéda de la malice de madame de Montbazon, tant pour satisfaire sa passion particulière, que pour faire du mal à ceux qui soutenoient le parti du cardinal Mazarin, servit utilement au même cardinal pour se défaire de ses ennemis et pour anéantir les cabales qui lui étoient opposées. Comme il avoit de l'esprit, et de cet esprit de cabinet qui fait jouer tant de grandes machines, il lui fut aisé de se bien servir de ces petits événements pour parvenir à ses grands desseins. Il étoit insinuant; il savoit se servir de sa bonté apparente à son avantage; il avoit l'art d'enchanter les hommes et de se faire aimer par ceux à qui la fortune le soumettoit, J'ai ouï dire à la maréchale d'Estrées, qui l'avoit vu à Rome et qui le connoissoit à fond, qu'il n'étoit capable de juger bien des choses que dans la médiocre fortune. C'étoit l'homme du monde le plus agréable. Il ne faut donc pas s'étonner s'il a su se faire estimer par une grande reine,

et pour quelque temps des princes du sang, dont il a eu plusieurs fois l'amitié.

La reine, pour remédier par la paix à ces petits désordres de la cour, qu'elle regardoit commes des bagatelles, ordonna que la duchesse de Montbazon iroit chez madame la princesse lui faire non-seulement des excuses, mais une réparation publique sur ce qui avoit été dit, ou par elle, ou par ceux qui étoient chez elle. Ce qu'elle devoit dire pour cet effet, et les paroles qu'on lui devoit répondre, furent écrites dans le petit cabinet du Louvre, sur les tablettes du cardinal, qui travailloit en apparence pour apaiser toutes ces querelles au contentement des deux parties. J'y étois le soir que toutes ces importantes façons furent examinées; et je me souviens que j'admirai dans mon ame quelles sont les folies et les vaines occupations de ce monde. La reine étoit dans son grand cabinet, et madame la princesse étoit avec elle, qui, toute émue et toute terrible, faisoit de cette affaire un crime de lèse-majesté. Madame de Chevreuse, engagée par mille raisons dans la querelle de sa belle-mère, étoit avec le car-

dinal Mazarin, pour composer la harangue qu'elle devoit faire. Sur chaque mot, il y avoit un pour-parler d'une heure. Le cardinal, faisant l'affairé, alloit d'un côté à l'autre, pour accommoder leur différend, comme si cette paix eût été nécessaire au bonheur de la France, et au sien en son particulier. Je ne vis jamais, selon mon avis, une momerie si complète; car enfin, la chose de soi n'étoit rien, et chaque jour il arrive de ces aventures et de pires, non-seulement aux particuliers, aux princes et aux princesses, mais aux rois et aux reines. Les têtes couronnées sont de toutes façons les plus exposées à l'injustice de la médisance : les plus raisonnables ne s'avisent pas seulement de les sentir, ni de les vouloir punir; elles savent et doivent connoître que c'est un mal irrémédiable. Il fut donc arrêté que la criminelle iroit chez madame la princesse le lendemain, où elle devoit dire : « Que le discours qui s'étoit fait de » la lettre [1] étoit une chose fausse, inventée

[1] Je suis obligée de dire ici qu'on a su certainement que cette lettre trouvée chez madame de Montbazon étoit

» par de méchants esprits, et qu'en son particulier elle n'y avoit jamais pensé, connoissant trop bien la vertu de madame de Longueville, et le respect qu'elle lui devoit. » Cette harangue fut écrite dans un petit billet, qui fut attaché à son éventail, pour la dire mot à mot à madame la princesse. Elle le fit de la manière du monde la plus fière et la plus haute; faisant une mine qui sembloit dire : « Je me moque de ce que je dis. »

Madame la princesse après cette satisfaction, supplia la reine de lui permettre de ne se point trouver en lieu où seroit la duchesse de Montbazon; ce que la reine lui accorda facilement. Elle voulut lui faire ce plaisir, et crut que la chose n'étoit pas de grande conséquence, quoique difficile à exécuter. Il arriva quelques jours après, que madame de Chevreuse s'engagea de donner une collation à la reine dans le jardin de Regnard, au bout des Tuileries. La reine y voulut mener madame la princesse : elle l'assura que madame de Montbazon n'y seroit pas, parce qu'elle savoit

écrite à Maulevrier par une dame fort indigne d'être comparée à madame de Longueville.

qu'elle avoit pris médecine ce jour-là. Sur cette certitude elle se hasarda de la suivre ; mais quand la reine arriva dans ce jardin, on lui dit que la duchesse de Montbazon y étoit, et qu'elle prétendoit faire l'honneur de la collation, comme belle-mère de celle qui la donnoit. La reine en demeura surprise ; car elle avoit promis à madame la princesse sûreté là-dessus, et fut embarrassée de cette mauvaise rencontre. Madame la princesse fit semblant de vouloir s'en aller, et de ne pas vouloir troubler la fête ; mais la reine la retint, et lui dit qu'elle étoit obligée d'y remédier, puisque c'étoit sur sa parole qu'elle s'étoit résolue d'y venir. Pour le faire sans bruit, elle envoya prier madame de Montbazon de faire semblant de se trouver mal et de s'en aller, afin de la tirer par-là de la peine où elle étoit. Cette dame sachant la cause de ce petit bannissement, ne put consentir à fuir devant son ennemie, et fut si peu habile, qu'elle refusa cette complaisance à celle à qui elle en devoit de plus grandes. La reine se sentit offensée de cette résistance : elle ne voulut pas laisser aller madame la princesse, et refusant la collation et la pro-

menade, revint au Louvre fort irritée contre le peu de respect que madame de Montbazon avoit eu pour elle. Comme les rois sont pour l'ordinaire fort au-dessus de ceux qui les offensent, il leur est facile de s'en venger. Le lendemain la reine lui envoya commander de s'absenter de la cour, et de s'en aller à l'une de ses maisons. Elle le fit aussitôt, au grand regret de ses amis, et même du duc d'Orléans, qui l'ayant aimée autrefois s'en souvenoit encore. Il ne put néanmoins y apporter aucun remède, parce que la reine étoit en colère. Elle en avoit sujet, et son ministre trouvoit à propos qu'elle le fût plus encore pour ses intérêts, que pour avoir manqué d'obéissance.

Cette disgrâce fut aussitôt suivie de celle du duc de Beaufort, et de toute la troupe des importants. L'engagement qu'il avoit avec cette dame exilée, la douleur qu'il avoit de voir qu'une autre lui venoit d'enlever sa faveur, la haine que M. le prince, madame la princesse, et madame de Longueville, avoient contre cette cabale, et surtout la nécessité où se trouvoit le cardinal Mazarin de le perdre,

firent enfin sa disgrâce, et composèrent le malheur de sa vie.

Le duc de Beaufort fut accusé d'avoir voulu faire assassiner le cardinal Mazarin, et la reine fut persuadée que par deux fois il avoit pensé l'exécuter; mais d'autres m'ont assuré qu'il vouloit seulement lui faire peur. J'ai ouï dire aussi qu'il y avoit quelque vérité dans cette accusation. Des gens dignes de foi, et peu affectionnés au cardinal, m'ont avoué qu'un jour comme il vouloit aller dîner à Maisons, il y avoit eu des soldats affidés qui devoient s'en défaire sur le chemin; que le duc d'Orléans, étant arrivé par hasard comme il alloit monter en carosse, voulut se mettre de la partie; et que sa présence avoit empêché ce dessein. Une autre fois l'histoire assure que le cardinal allant de sa maison au Louvre, qui étoit tout contre, on devoit encore le tuer par une fenètre; que ce soir il fut averti de n'y pas aller; et que dans les coins des rues voisines il y avoit eu beaucoup de troupes de gens à cheval. Il est vrai aussi que le lendemain de ce même jour le bruit fut grand à la cour qu'on avoit voulu tuer le car-

dinal Mazarin. Sur ce bruit, il y eut beaucoup de monde au Louvre; et la reine me parut mal satisfaite du duc de Beaufort et de toute la cabale des importants. Elle me fit l'honneur de me dire, comme je m'approchai d'elle, et que je lui demandai raison de ce tumulte : « Vous verrez devant deux fois vingt-quatre » heures comme je me vengerai des tours que » ces méchants amis me font. » Je gardai secrètement dans mon cœur ce que la reine m'avoit fait l'honneur de me dire, et demeurai fort attentive à voir le succès des deux jours dont la reine m'avoit avertie. Jamais le souvenir de ce peu de mots ne s'effacera de mon esprit. Je vis en ce moment par le feu qui brilloit dans les yeux de la reine, et par les choses qui en effet arrivèrent le lendemain et le soir même, ce que c'est qu'une personne souveraine quand elle est en colère, et qu'elle peut tout ce qu'elle veut.

Ce même soir, le duc de Beaufort revenant de la chasse, qui fut peu de jours après l'exil de madame de Montbazon, rencontra en entrant au Louvre madame de Guise et madame de Vendôme sa mère, avec la duchesse de

Vendôme sa sœur, qui avoient accompagné la reine tout ce jour. Elles avoient appris le bruit de cet assassinat, et vu l'émotion qui avoit paru dans le visage de la reine. Elles firent ce qu'elle purent pour empêcher ce prince de monter en haut, et lui dirent que ses amis étoient d'avis qu'il s'absentât pour quelques jours, afin de voir ce qu'il devoit faire; mais lui, sans s'étonner, continua son chemin, et leur répondit ce que le duc de Guise avoit répondu à un billet qui l'avertissoit qu'on le devoit tuer; « On n'oseroit. » Il étoit encore enivré de l'opinion de sa faveur; il avoit vu la reine le matin ou le soir du jour précédent, qui lui avoit parlé avec la même douceur et familiarité ordinaire, et il ne s'imagina pas que sa destinée pût changer si facilement. Il entra donc chez la reine dans cette sécurité. Il la trouva dans son grand cabinet du Louvre, qui le reçut amiablement, et qui lui fit des questions sur sa chasse, comme si elle n'eût eu que cette pensée dans son esprit. Elle avoit appris à bien dissimuler du feu roi son mari, qui avoit pratiqué cette laide, mais nécessaire vertu, plus parfaite-

ment qu'aucun prince du monde, après avoir satisfait par un beau semblant à tout ce que la politique l'obligeoit de faire.

Le cardinal étant arrivé sur cette douce conversation, la reine se leva et lui dit de la suivre. Il parut qu'elle vouloit aller tenir conseil dans sa chambre. Elle y passa, suivie seulement de son ministre. En même temps, le duc de Beaufort voulant sortir par le petit cabinet, trouva Guittaut, capitaine des gardes de la reine, qui l'arrêta et lui fit commandement de le suivre de la part du roi et de la reine. Ce prince, sans s'étonner, après l'avoir regardé fixement, lui dit: « Oui, je le veux; » mais cela, je l'avoue, est assez étrange. » Puis se tournant du côté de mesdames de Chevreuse et de Hautefort, qui étoient dans le petit cabinet, et qui causoient ensemble, il leur dit : « Mesdames, vous voyez, la reine » me fait arrêter. » Sans doute qu'elles furent surprises de cette aventure, et qu'elles en eurent de la douleur; car elles étoient de ses amies : et pour lui, je crois que le dépit et la colère occupèrent entièrement son ame. Il ne s'imaginoit pas qu'après avoir été serviteur de

la reine pendant ses malheurs, elle pût jamais se résoudre à le traiter de la sorte. Ce n'étoit pas un homme détrompé des vanités du monde, ni qui sût en faire les solides jugements qu'un esprit du commun eût pu faire. Il étoit homme d'esprit en beaucoup de choses, mais fort attaché à la fausse gloire qui suit la faveur, et par conséquent il fut mal content de se voir trompé et déchu de ses belles espérances : mais comme il avoit du cœur, il fit bonne mine dans son malheur.

Quand le duc de Beaufort fut entré dans la chambre de Guittaut, où d'abord on le mena, il demanda à souper. Il mangea de grand appétit, et dormit de même. Aussitôt qu'il fut arrêté, le bruit de sa détention fit venir madame sa mère et madame de Nemours sa sœur au Louvre, pour se jetter aux pieds de la reine, pour lui demander sa grâce; mais elle étoit enfermée, et leurs larmes ne furent point vues, et leurs cris ne furent entendus que de peu de personnes qui furent les consoler. Je fus de ce nombre, et nous leur dimes qu'elles ne la pouvoient pas voir; que ses résolutions ne pouvoient se changer,

et qu'elles feroient mieux pour le présent de se soumettre à la volonté de Dieu. La duchesse de Vendôme, qui étoit une sainte, et la mère des pauvres, ne manqua pas de prendre ce parti. Barrière, serviteur de la reine, devoit être arrêté ce même jour. Cette princesse s'étoit autrefois servie de lui pour des commissions où il falloit du secret et de la résolution; et quand elle avoit appréhendé qu'on lui ôtât ses enfants, c'étoit lui qu'elle avoit envoyé trouver le grand-écuyer, pour le prier de travailler à détourner le roi de cette pensée; mais Barrière ayant trouvé ce favori peu assuré de la bonne volonté de son maître, il n'avoit pas été en état de lui rendre ce service, et craignant de s'embarrasser dans le malheur qui lui arriva peu de tems après, il n'avoit songé qu'à se sauver. Elle étoit prête de le récompenser, lorsque le cardinal Mazarin, craignant la liaison que ceux qui étoient attachés à elle avoient avec le duc de Beaufort, eut dessein de l'envelopper dans sa disgrâce. Il en fut averti par la marquise de Hautefort, et au lieu d'en aller parler le lendemain à la reine, il alla d'abord, suivant

son conseil, trouver son ministre, qui le reçut si bien, qu'il lui dit, que le croyant homme d'honneur il vouloit bien se fier à sa parole; et l'on sut en effet qu'il avoit envoyé prier la reine de ne rien faire contre Barrière qu'il ne l'eût vue. Il eut donc la bonté de le sauver de la prison; mais comme il savoit bien que ce gentilhomme avoit offert à la reine de tuer le cardinal de Richelieu, il ne trouva pas à propos de lui laisser donner par elle la lieutenance de ses gendarmes qu'elle lui avoit promise : il crut qu'un homme intrépide et capable de tout entreprendre, étant ami de ses ennemis, ne lui étoit pas propre en cette charge, qui fut donnée à S. Mesgrin. Quand Barrière en fit ses plaintes à la reine, elle tourna la conversation sur les offres qu'il lui avoit faites, et lui dit en parlant du cardinal de Richelieu : « Vous savez, Barrière, que » je vous dis et vous le répétai, il est prêtre, » je n'y puis consentir. » Tous ses amis lui dirent, quand il leur en parla, que n'ayant pas accepté ses offres, il ne devoit pas s'étonner si elles lui avoient été nuisibles en cette occasion; et je lui ai depuis ouï dire que cela

avoit été pour lui une grande leçon, qui lui avoit appris que Dieu seul méritoit d'être aimé et servi, et qu'on ne devoit jamais le quitter pour des créatures.

Le prisonnier fut mené au bois de Vincennes. On lui donna un valet de chambre pour le servir, et un cuisinier de la bouche. Ses amis se plaignirent de ce qu'on ne lui avoit pas donné quelqu'un de ses domestiques; mais la reine, à qui j'en parlai à leur prière, me répondit que ce n'étoit pas l'usage. On envoya ordre à M. et à madame de Vendôme et à M. de Mercœur de sortir incessamment de Paris. Le duc de Vendôme s'en excusa d'abord sur ce qu'il étoit malade; mais pour le presser d'en partir, et lui faire faire son voyage plus commodément, la reine lui envoya sa litière. Quelques personnes affectionnées à cette maison disgraciée, trouvèrent que la reine avoit fait une trop grande affaire d'une bagatelle; mais ses ennemis, qui étoient les amis de madame la princesse et de toute la cabale de l'hôtel de Condé, envenimant les moindres choses, le cardinal ne fut pas fâché de profiter de la colère de la reine pour

éloigner de la cour tous ceux qui s'opposoient à son établissement, en lui faisant comprendre que les princes de Vendôme n'avoient une si grosse cour, qu'à cause qu'ils souffroient qu'on dit qu'ils la gouvernoient absolument; ce qui faisoit croire qu'elle ne feroit du bien à personne qu'à leur recommandation. Le grand nombre de gens de cette cabale, qui l'importunoient tous les jours de leurs prétentions, fit qu'elle se laissa aisément persuader qu'elle n'étoit point obligée de les récompenser des pertes dont elle n'étoit point cause, et qu'il falloit arrêter la présomption de ce jeune prince, qui marquoit assez par son peu de conduite, qu'il étoit plus propre à brouiller l'état qu'à le servir. Elle trouva elle-même qu'étant régente, et par conséquent chargée du soin de gouverner un grand royaume, elle étoit obligée de se dépouiller de ses inclinations particulières pour ne songer qu'au bien public, et de n'avoir plus d'autres intérêts que ceux de l'état, qui étoient tout-à-fait opposés à ceux qu'elle avoit eus quand elle n'avoit point d'enfants, et qu'on la menaçoit à tous moments de la renvoyer

en Espagne : car en ce temps-là elle n'avoit que fort peu d'amis et de serviteurs à qui elle devoit avoir de la reconnaissance ; mais que depuis ce temps-là, outre le souvenir de leurs services qu'elle ne devoit pas perdre, elle devoit rendre la justice à tous les sujets du roi son fils. Le prétendu assassinat, dont on accusoit en général ceux de cette cabale, ne lui paroissoit pas même trop incroyable à elle, qui savoit à n'en point douter, qu'il avoit effectivement eu dessein de tuer le cardinal de Richelieu : ceux qu'on s'imagine pouvoir avoir eu dessein d'assassiner le cardinal Mazarin, étant du nombre des importants, qui n'en faisoient point de scrupule sous le règne du feu roi. Le lendemain de la détention du duc de Beaufort, pendant qu'on peignoit la reine, elle nous fit l'honneur de nous dire, à deux de ses femmes et à moi, ce que ce prince avoit dit à Guittaut quand il fut arrêté. Elle estima la grandeur de son courage, d'avoir marqué tant d'indifférence pour son malheur, et nous dit qu'elle l'avoit plusieurs fois averti de changer de conduite, et que s'il avoit cru ses con seils il auroit évité sa disgrâce ; et nous assura

qu'elle s'étoit résolue de le faire arrêter avec une douleur incroyable, le plaignant de tout ce qu'il alloit souffrir lui et toute sa famille ; et que dans le moment qu'elle sut qu'on exécutoit l'ordre qu'elle en avoit donné, elle sentit un grand battement de cœur. Elle nous conta ensuite, que deux ou trois jours auparavant étant allée se promener au bois de Vincennes, où Chavigni lui donna une magnifique collation, elle avoit vu ce prince fort enjoué, et qu'alors il lui vint dans l'esprit de le plaindre, disant en elle-même : « Hélas ! » ce pauvre garçon, dans trois jours, sera » peut-être ici, où il ne rira pas. » Et la demoiselle Filandre, première femme de chambre, me jura que la reine pleura ce jour là en se couchant ; qu'elle lui avoit dit fort bonnement, que comme elle les avoit tant aimés du temps du feu roi, et que cette amitié avoit duré fort long-tems, elle avoit eu de la peine à s'en détacher et à les perdre. Voilà des marques estimables de sa bonté. Aussi je crois pouvoir dire sans flatterie de la reine qu'il n'y a jamais eu une si véritable douceur, ni jamais une personne si droite dans ses inten-

tions que la reine, quand elle agissoit par elle-même. Elle étoit éclairée sur tout ce qu'on appelle la raison ; mais malgré ses belles lumières naturelles, il étoit facile à ceux qui avoient du pouvoir auprès d'elle de la rendre un peu trop préoccupée. Ses oreilles n'étoient pas toujours également susceptibles d'écouter le pour et le contre ; et outre son ministre principal, il y a eu encore d'autres personnes qui ont pu en de certaines occasions lui cacher la vérité ; mais il étoit rare de la voir en cet état.

La disgrâce du duc de Beaufort fut suivie de celle de l'évêque de Beauvais, qui ne put pas tenir contre un compétiteur aussi puissant que l'étoit le cardinal Mazarin. Le chapeau qu'on avoit demandé pour lui fut contremandé, et il parut quitter la cour sans regret, pour aller dans son évêché de Beauvais la faire à un meilleur maître que les plus grands et les meilleurs rois du monde ne le peuvent être, où il a vécu saintement le reste de sa vie.

Ce prélat étoit si peu habile, qu'il fut aisé à ses ennemis de lui faire perdre l'estime de

la reine. Le cardinal Mazarin se servit d'une chose dite par lui trop légèrement, pour la persuader qu'il étoit incapable d'aucun secret. Après la prison du duc de Beaufort, cet évêque dit à M. le Prince qu'il s'étonnoit qu'il eût consenti à cette détention. M. le Prince, qui n'en étoit point affligé, lui répondit : « Et vous, Monsieur, qui êtes le ministre » de la reine, comment ne l'avez-vous pas » empêchée? — Je l'aurois fait, lui dit l'évê- » que de Beauvais, et je l'aurois averti si » je l'avois su. » M. le Prince, qui trouva cette réponse indigne d'un homme employé dans les affaires d'état, s'en moqua, et la conta à quelques-uns de ses familiers. Brancas, fils du duc de Villars, la sut, et quelques-uns de ses amis. Comme il étoit attaché au duc d'Orléans, et qu'il étoit ami de l'abbé de la Rivière, il lui en fit l'histoire ; l'abbé la dit à son maître, à la reine et au cardinal Mazarin ; et le cardinal ne manqua pas d'en faire son profit, faisant voir à cette princesse combien un homme en qui elle ne pouvoit trouver de sûreté dans ses secrets lui étoit dangereux. Cette imprudence contribua beaucoup

à le faire éloigner; mais, par elle-même, comme je l'ai déjà dit, elle avoit aperçu qu'il n'étoit pas capable de lui aider à soutenir le sceptre dont la pesanteur l'incommodoit. La reine n'étoit pas habituée au travail, et les continuelles fonctions de la régence lui faisant peur, elle désiroit un homme habile et intelligent qui pût la soulager, et ne le trouvant point en la personne de l'évêque de Beauvais, elle choisit le cardinal Mazarin, qui lui parut avoir toutes les qualités qui sont nécessaires à un grand ministre.

Madame de Chevreuse, dégoûtée de voir tous ses amis exilés et maltraités, et son crédit diminuer tous les jours, se plaignit à la reine du peu de considération qu'elle avoit pour ses anciens serviteurs. La reine la pria de ne se mêler de rien, de la laisser gouverner l'état, et disposer de ses affaires à son gré. Elle lui conseilla, à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, de vivre agréablement en France, de ne se mêler d'aucune intrigue, et de jouir, sous sa régence, du repos qu'elle n'avoit pu avoir du temps du feu roi. Elle lui représenta qu'il étoit temps de se plaire dans

la retraite, et de régler sa vie sur les pensées de l'autre monde. Elle lui dit qu'elle lui promettoit son amitié à cette condition; mais que si elle vouloit troubler la cour, qu'elle la forceroit de l'éloigner, et qu'elle ne pouvoit lui promettre de grâce plus grande que celle d'être au moins chassée la dernière. Madame de Chevreuse ne reçut pas ces remontrances et ces conseils avec la soumission d'esprit pratiquée dans les couvents; elle ne crut pas que la charité et le soin de son salut en fussent la principale cause. Ce n'est pas dans la cour où se débite cette marchandise de bonne foi; ce n'est pas aussi dans ce lieu où elle est reçue avec humilité; les pensées saintes n'entrent point dans les cœurs par des motifs humains; au contraire, rien ne révolte tant les esprits que les prédications à contre-temps: celle-là eut son effet de cette manière, et comme la reine n'eut pas de satisfaction de sa réponse ni de sa conduite, le dégoût s'augmenta de son côté; et madame de Chevreuse connoissant que la bonté de la reine diminuoit pour elle, ne s'étonna point quand enfin elle reçut commandement d'al-

ler à Tours ou à l'une de ses maisons. Elle partit de la cour, et fut quelques jours chez elle ; mais ne pouvant se tenir en repos, elle partit déguisée, elle et mademoiselle sa fille, et, voulant gagner l'Angleterre, elle demeura malade dans les îles de Guernezé, où elle souffrit beaucoup de misères. De là, elle revint en Flandre, où le duc de Lorraine, tout banni qu'il étoit, la reçut, et l'assista beaucoup. Le cardinal Mazarin disoit, pour se disculper de sa disgrâce, qu'elle avoit trop d'amour pour l'Espagne, qu'elle vouloit absolument faire faire la paix à l'avantage des Espagnols, et qu'il n'avoit jamais pu acquérir son amitié. J'ai ouï dire à ceux qui l'ont connue particulièrement qu'il n'y a jamais eu personne qui ait si bien connu les intérêts de tous les princes, et qui en parlât si bien ; et même je l'ai entendu louer de sa capacité ; mais il ne m'a pas paru, par sa conduite, que ses lumières aient été aussi grandes que sa réputation. Comme elle avoit de l'esprit, et qu'elle avoit pratiqué les étrangers, il est à croire que, sans lui faire de grâce, on pouvoit lui donner cette louange, et peut-être

qu'elle étoit assez capable de donner son avis sur la paix; mais on peut dire d'elle avec justice que ceux qui ont examiné ce qui paroissoit de bon en elle, lui ont trouvé beaucoup de défauts : elle étoit distraite en ses discours, et très-occupée des chimères que son inclination à l'intrigue lui donnoit. Il est à présumer aussi que ses jugements n'ont pas toujours été réglés par la raison, et que ses passions ont beaucoup contribué à les former en elle. La reine et son ministre pouvoient donc la craindre avec quelque sujet. Je lui ai ouï dire à elle-même, sur ce que je la louai un jour d'avoir eu part à toutes les grandes affaires qui étoient arrivées dans l'Europe, que jamais l'ambition ne lui avoit touché le cœur, mais que son plaisir l'avoit menée ; c'est-à-dire qu'elle s'étoit intéressée dans les affaires du monde, seulement par rapport à ceux qu'elle avoit aimés.

Dans le même temps, ou peu après, on fit commandement à tous les évêques de s'en aller à leurs diocèses. Cet ordre fut donné afin que l'évêque de Lizieux [1] se retirât dans le

[1] L'évêque de Lizieux avoit été évêque de Nantes.

sien ; il étoit dévot, grand prédicateur, et libre à dire la vérité. Il étoit le saint de la cour ; il avoit toujours appelé la reine sa bonne fille, et la reine avoit, toute sa vie, marqué l'estimer infiniment. Le feu cardinal, quoiqu'il ne l'aimât pas à cause qu'il étoit bon ami de la reine, ne l'avoit jamais voulu chasser, et avoit toujours quelque vénération pour sa vertu et pour sa barbe grise ; mais enfin il fallut qu'il s'en allât bientôt, aussi bien que les autres. Il devina aisément que le commandement général n'étoit donné que pour lui, et que la fortune du ministre, plutôt que la piété de la reine, l'envoyoit satisfaire à ses obligations. Il étoit intime ami des princes de Vendôme ; il logeoit dans leur maison, et parloit librement à la reine ; si bien que le cardinal, le craignant avec sujet, fut bien aise de s'en défaire. Il vint trouver la reine un matin pour prendre congé d'elle ; elle étoit à sa toilette, qui s'habilloit ; et ne sachant que lui dire, dans l'embarras que la présence de ce bon homme lui causoit, elle le pria fort succinctement de se souvenir d'elle dans ses bonnes prières. Pour lui, il

ne lui parla point ; il lui voulut montrer, sans doute, par son silence, qu'il obéissoit sans estimer le commandement. J'y étois, et je le remarquai avec peine pour la reine, et pour celui qu'elle chassoit si doucement. La reine ensuite, étant au Val-de-Grâce, dit à la marquise de Maignelai, dame de grande qualité et de grande vertu, amie de cet évêque, qu'elle avoit été obligée par beaucoup de considérations de l'éloigner ; mais qu'elle lui juroit, par le Dieu qu'elle venoit de recevoir, car elle sortoit de la sainte communion, qu'elle en avoit été très-fâchée, et qu'elle avoit eu autant de peine à se résoudre à le perdre que s'il eût été son véritable père.

Vers ce même temps, se fit un combat à la place Royale entre le duc de Guise, un des principaux soutenants de madame de Montbazon, et le comte de Coligni : c'étoit une suite de la lettre qui fut trouvée chez cette duchesse, qu'on avoit faussement attribuée à Coligni, et qu'on avoit voulu dédier à madame de Longueville. Le duc de Guise, brave comme ses aïeux, eut de l'avantage sur le martyr de madame de Longueville ; il lui



donna un grand coup d'épée dans le bras; il mourut de sa blessure quelque temps après, affligé de son malheur, qui lui fut sensible. L'Estrade lui servit de second; il étoit son parent, et désirant sa conservation, il lui dit, quand il le pria d'aller appeler le duc de Guise, que si ce prince, qui n'avoit nulle part à la raillerie de chez madame de Montbazon, l'en assuroit encore, qu'il croyoit qu'il devoit en demeurer satisfait; mais Coligni, sur ce conseil, lui répondit: « Il n'est » pas question de cela; je me suis engagé à » madame de Longueville de me battre con- » tre lui à la place Royale, je n'y puis man- » quer. » Bridieu servoit le duc de Guise, et l'Estrade eut de l'avantage sur lui, et après l'avoir blessé et mis hors de combat, il alla pour secourir son ami, qu'il trouva en mauvais état. Ce seigneur, à qui il offrit de recommencer le combat, quoiqu'il fût blessé, lui demanda son amitié, et voyant qu'il perdoit beaucoup de sang, ne voulut point, par grandeur d'ame, accepter sa proposition. Madame de Longueville, à ce qu'on a cru, étoit chez la vieille duchesse de Rohan, qui

les vit battre, cachée à une fenêtre; mais elle eut peu de satisfaction de sa curiosité. On fit cette chanson sur ce combat :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville;
Essuyez vos beaux yeux,
Coligni se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement;
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

Ce combat donna beaucoup de gloire au duc de Guise, qui en méritoit par sa valeur et par son esprit; mais il avoit une légèreté qui le rendoit méprisable; car, outre qu'il ne s'appliquoit point au soin de sa grandeur, et qu'en toute sa conduite on voyoit manquer la prudence, il a donné de si grandes marques de sa légèreté, soit dans la galanterie, soit dans l'amour légitime, qu'une femme ne sauroit jamais le louer sans manquer à ce qu'elle doit à son sexe. Il avoit été, dans ses premières années, amoureux de la princesse Anne de Gonzague; il lui avoit promis qu'il seroit son mari, et sur ses promesses elle crut qu'elle l'épouseroit; mais il la laissa bien-

tôt après dans la liberté d'en prendre un autre. Cette princesse avoit de la beauté et de grands charmes dans l'esprit, si bien qu'il ne lui fut pas difficile de prendre un autre parti : peu d'années après, elle épousa le prince palatin, fils du roi de Bohême, et nous la verrons pendant cette régence, sous le nom de la princesse palatine, faire de grandes choses, et avoir part dans beaucoup d'événements à la cour. Le duc de Guise, après avoir manqué à cette princesse, s'en alla en Flandre, où il épousa publiquement la comtesse de Bossu : le mariage fut célébré par un évêque parent de la dame. Il lui mangea cinquante mille écus pendant son exil, et ensuite il s'en dégoûta. Il étoit alors revenu en France, où il ne songeoit plus à elle, que pour lui faire des outrages.

Voyons accomplir en la personne de madame de Hautefort la destinée de toute la troupe des importants. La reine avoit quitté le Louvre à cause que son appartement ne lui plaisoit pas, et avoit pris pour sa demeure le Palais-Royal, que le cardinal de Richelieu en mourant avoit laissé au feu roi. Dans le com-

mencement qu'elle occupa ce logis, elle fut fort malade d'une jaunisse effroyable, qui fut jugée par les médecins ne provenir que de chagrins et de tristesse. Les chagrins qu'elle avoit reçus de tant de plaintes qui se faisoient contre son gouvernement, lui avoient donné de la peine. L'occupation des affaires lui causa beaucoup d'embarras; et la douleur qu'elle sentit, se voyant forcée de faire des malheureux, lui fit une si grande impression, que son corps participant aux souffrances, en eut une trop grande part. Sa tristesse s'étant dissipée, et la maladie aussi, elle se résolut de ne plus penser qu'à jouir du repos qu'elle se donnoit, en se déchargeant sur son ministre des soins des affaires de l'état, et crut alors pouvoir être toujours aussi heureuse qu'elle étoit puissante. Madame de Hautefort, qui n'avoit pu se vaincre sur la haine qu'elle portoit au cardinal Mazarin, étoit la seule qui lui causoit encore de l'inquiétude, non-seulement parce qu'elle ne pouvoit souffrir ce ministre, mais parce que son esprit, qui commençoit à prendre par beaucoup de dévotion des sentiments qui la rendoient sévère, un peu

contrariante et trop critique, tout ce que la reine faisoit lui étoit à dégoût, et l'ancienne familiarité qu'elle avoit eue avec elle, lui donnoit la liberté de lui dire quelquefois des choses qui marquoient qu'elle n'approuvoit nullement sa conduite. La reine ne pouvoit souffrir cette manière d'agir; et le cardinal, qui souhaitoit la perte de cette dame, ne manquoit pas d'aigrir l'esprit de la reine contr'elle. Ses sermons sur sa générosité passoient pour des reproches tacites; et sa conduite enfin manquant de prudence, fut cause qu'elle perdit les bonnes grâces de celle qui auparavant l'avoit traitée de chère amie.

Un jour donc, de l'année 1644, qu'à notre ordinaire nous avions eu l'honneur de passer le soir jusqu'à minuit auprès de la reine, nous laissâmes madame de Hautefort causer avec cette princesse en toute liberté, et avec le plaisir que sa présence et la grâce qu'elle nous faisoit de nous souffrir, nous donnoit. La reine étoit prête de se mettre au lit; elle n'avoit plus que sa dernière prière à faire quand nous la quittâmes, et que mademoiselle de Beaumont, le commandeur de Jars,

ma sœur et moi, sortîmes pour nous retirer. Dans ce moment il arriva que madame de Hautefort, toujours occupée à bien faire, en déchaussant la reine, appuya la recommandation d'une de ses femmes qui parloit en faveur d'un vieux gentilhomme servant, qui depuis long-temps étoit son domestique, et qui lui demandoit quelque grâce ; et madame de Hautefort, ne trouvant pas dans la reine trop bonne volonté pour lui, elle lui dit et lui fit entendre par des souris dédaigneux, qu'il ne falloit pas oublier ses anciens domestiques. La reine, qui n'attendoit qu'une occasion pour se défaire d'elle, contre sa douceur ordinaire, ne manqua pas de prendre feu là-dessus, et lui dit avec chagrin, qu'enfin elle étoit lasse de ses réprimandes, et qu'elle étoit fort mal satisfaite de la manière dont elle vivoit avec elle. En prononçant ces importantes paroles, elle se jeta dans son lit et lui commanda de fermer son rideau, et de ne lui plus parler de rien. Madame de Hautefort, étonnée de ce coup de foudre, se jeta à genoux, et joignant les mains, appela Dieu à témoin de son innocence et de la sincérité

de ses intentions, protestant à la reine qu'elle croyoit n'avoir jamais manqué à son service, ni à ce qu'elle lui devoit. Elle s'en alla ensuite dans sa chambre, sensiblement touchée de cette aventure, et je puis dire fort affligée. Le lendemain, la reine lui envoya dire de sortir d'auprès d'elle, et d'emmener avec elle mademoiselle d'Escars sa sœur, qui avoit toujours été avec elle.

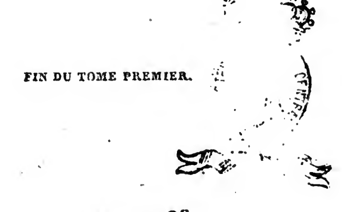
Je ne fus jamais plus étonnée que le matin, quand je sus à mon réveil ce qui étoit arrivé à madame de Hautefort en ce peu de temps que nous l'avions laissée auprès de la reine, et qui avoit causé de si grands effets contre elle. On doit dire par justice et pour sa défense, que ses bonnes intentions la rendoient excusable ; mais les meilleures choses sont presque égales aux pires, quand elles ne sont pas bien conduites; et la vertu prise de travers peut quelquefois causer autant de mal que son contraire. Comme j'estimois la sienne, quoique j'en visse l'imprudence, je l'allai voir dans sa chambre, où elle me parut assez forte dans ce moment sur son malheur, si ce peut être un malheur que de quitter la cour.

Après une conversation d'une demi-heure, où elle se justifia à moi du mieux qu'elle pût, je fus trouver la reine, à qui je dis la visite que je venois de faire, en excusant cette dame avec le plus de soin qu'il me fut possible. La reine me fit l'honneur de me dire que j'avois tort de ne pas entrer dans les justes raisons qu'elle avoit de se plaindre d'elle; que je ne la connoissois presque pas, et que déjà ma bonté alloit l'excuser, quoique je dusse bien voir qu'elle n'avoit point de raisons. Outre les plaintes qu'elle me fit alors, elle dit encore à Beringhen, qu'elle avoit senti de la peine de me voir si légèrement engagée dans l'amitié de madame de Hautefort, moi qui n'étois de retour à la cour que depuis peu, et qui n'y devois pas avoir de meilleure amie qu'elle. Cette plainte étoit obligeante, venant d'une grande reine, qui certainement étoit la personne du monde à qui je devois le plus, et que j'aimois aussi le plus véritablement; mais le cœur ne se voyant pas, la reine fut quelque temps un peu froide pour moi. Ma conduite me fit beaucoup de tort auprès du ministre : il crut que j'étois contre ses intérêts, puisque

je paroissois prendre part à la disgrâce d'une personne qui lui étoit si opposée. Je n'entrois néanmoins dans nulle cabale; mes intentions étoient droites, et la pitié seule me faisoit agir. Je ne laissai pas le soir de retourner voir madame de Hautefort, qui pour avoir voulu paroître forte, avoit tellement renfermé en elle toute sa douleur et sa foiblesse, qu'elle l'avoit pensé faire mourir. Son mal fut si violent, qu'elle n'avoit pu sortir de sa chambre, selon le commandement qu'elle en avoit reçu. Nous la trouvâmes, le commandeur de Jars, mademoiselle de Beaumont, ma sœur et moi, dans un état pitoyable. Son cœur, qui n'avoit pas seulement soupiré tout le jour, renonçant par force à la fierté dont il avoit voulu paroître rempli, étoit par sa douleur si étouffé, si saisi et si abandonné à son ressentiment, que je puis dire avec vérité, n'avoir jamais rien vu de pareil. Elle sanglottoit d'une manière si sensible, qu'il étoit aisé de juger qu'elle avoit beaucoup aimé la reine, que sa disgrâce étoit dure, et qu'elle ne l'avoit pas prévue. Nous la consolâmes le mieux que nous pûmes. Nous aurions fort souhaité que la reine

eût été capable de s'adoucir et de lui pardonner ; mais le lendemain, étant un peu remise, et même soulagée par deux saignées qu'il lui fallut faire la nuit, elle sortit du Palais Royal, regrettée de tout le monde. Car, comme la disgrâce sans crime a cela de propre qu'elle détruit l'envie dans l'ame des ennemis, et les fait passer aisément de la haine à la pitié ; elle augmente l'amitié dans celle des amis, qui sont assez honnêtes gens pour aimer la générosité, et excuser les fautes que fait faire une vertu si extraordinaire. Cette illustre malheureuse alla s'enfermer dans une religion, où elle demeura quelque temps ; puis elle en sortit et vécut fort retirée, ne voyant que ses amis particuliers. Je n'osai plus l'aller voir, parce qu'en parlant d'elle à la reine, et lui demandant en grâce qu'elle ne trouvât pas mauvais que je l'allasse voir, cette princesse m'avoit répondu froidement que j'étois libre, et que j'en pouvois user comme je voudrois. Je lui dis, en lui baisant la main, que je ne le voulois pas être pour faire jamais aucune chose qui pût lui déplaire ; et lui devant tout, et rien à madame de Hautefort que de

la civilité et de l'estime, je m'engageai à la reine de ne la plus voir. Le commandeur de Jars, beaucoup plus son ami que moi, qui ne manquoit pas de fidélité pour ses amis, en fit autant que moi, et ne la vit plus que quand elle se maria.



FIN DU TOME PREMIER.

